

# Les écologistes pour les élections européennes 2024

## Socle programmatique

### Introduction

Les signaux environnementaux et climatiques sont au rouge : **sur les 9 limites planétaires identifiées par les scientifiques** (dérèglement climatique, acidification des océans, appauvrissement de la couche d'ozone, cycle de l'azote et du phosphore, cycle de l'eau douce, changement d'usage des sols, érosion de la biodiversité, diffusion d'aérosols dans l'atmosphère, introduction de nouvelles entités) – **6 sont déjà dépassées**. Ce qui signifie que les grands processus qui conditionnent et régulent la vie sur Terre sont en risque d'emballement imminent.

Inondations, mégafeux, sécheresses, algues vertes et sargasses, ou encore appauvrissement des sols : nous sommes entrés dans un nouveau régime climatique qui requiert une action urgente et déterminée. De Mayotte à Saint-Omer en passant par la Teste-de-Buch ou Alexandroupoli, les nouveaux risques prennent une ampleur considérable. Par-delà la seule question climatique, la toxicité du monde est également la cause de nombreuses maladies que nous pourrions éviter : pandémies, cancers, maladies chroniques... La dévastation environnementale a même mis un coup d'arrêt à la progression de l'espérance de vie en bonne santé, régression qui frappe les plus modestes en premier chef : l'écart d'espérance de vie entre les plus riches et les plus pauvres est supérieur à 13 ans en France.

La planète survivra à l'extinction de masse et au dérèglement climatique. Ce qui doit être sauvé, ce sont nos conditions d'habitat en tant qu'humain-es. Car dépasser les limites planétaires, c'est mettre en danger le quotidien de tous-tes, puisqu'en dépendent **notre capacité à nous nourrir, la qualité de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons, des sols que nous foulons...**

La dépendance de nos sociétés industrialisées vis-à-vis des énergies fossiles est un problème écologique majeur. C'est également un enjeu géopolitique de premier plan. La guerre que Poutine a lancée à l'Ukraine a révélé toutes les fragilités d'un modèle assis sur des dépendances. Mais plutôt que d'accélérer la transition vers la sobriété et le partage, elle a marqué un coup d'arrêt dans la mutation de nos économies, et donné un coup de fouet à ceux qui veulent à tout prix défendre la perpétuation d'un modèle destructeur pour le vivant et créateur d'injustices. Les écologistes ont toujours défendu l'Europe par conviction de cœur et d'esprit. Parce que nous savons ce que l'idéal européen a apporté, et l'espoir qu'il peut encore représenter aujourd'hui, mais aussi parce que nous mesurons, face aux défis économiques, sociaux, environnementaux et démocratiques de notre époque, au besoin de construire des règles qui permettront de lutter contre les inégalités et de répondre à l'urgence climatique, à quel point l'échelon européen est nécessaire et incontournable.

**L'Europe, au fondement de laquelle se trouvait pourtant la paix, s'est ainsi retrouvée prise au piège d'un modèle économique global qui bafoue les droits humains, détruit les écosystèmes et tourne le dos à la démocratie.** Nous importons toujours plus de gaz naturel liquéfié en provenance de Russie, ou issu du gaz de schiste américain ; nous n'avons su défendre les arméniens du Haut-Karabagh faute de courage face au fournisseur de gaz azéri, l'Europe peine également à agir pour une paix juste et durable entre Israël et la Palestine qui préserve les civils des massacres...

L'Union européenne doit retrouver sa boussole et déployer une diplomatie de la paix, quand le retour des égoïsmes et de la concurrence met en péril la cohésion au sein même du continent.

--

**Des combats, nous en avons mené, et nous en avons gagné.** Tandis que les libéraux souhaitaient restreindre le Green Deal à une série d'objectifs environnementaux chiffrés, certes bienvenus bien qu'insuffisants eût égard à l'accélération de la crise environnementale, nous avons arraché des lois ambitieuses contre la déforestation, pour que les critères extra-financiers des entreprises sur les droits humains, la biodiversité ou le climat s'imposent enfin, pour le climat ou encore l'inscription du crime d'écocide dans le droit européen.

**Mais ces combats sont loin d'être terminés. L'Europe est à la croisée des chemins. Elle doit choisir si elle est bâtisseuse de communs ou fossoyeuse d'espoirs, tant sur notre continent qu'à l'échelle planétaire, dans un monde où la reconfiguration géopolitique rend vitale l'émergence d'un multilatéralisme des communs.**

Depuis trop longtemps, l'Europe est restée engluée dans un modèle économique incompatible avec le respect de la planète et le bien-être des habitant.e.s, par exemple en s'imposant des contraintes budgétaires néfastes. Cela contribue aussi au désamour des peuples envers l'Union Européenne. Mais confrontée à des crises majeures (notamment une pandémie planétaire et la guerre d'agression déclenchée par Poutine), l'Europe a dû emprunter - procédant parfois par tâtonnements - une autre direction. Face aux crises, elle a dû lancer un programme de réformes, mobiliser des emprunts communs et esquisser la voie d'une refonte des traités.

**La mue est loin d'être achevée. Et notre destin européen est plus incertain que jamais.** La nouvelle scène politique européenne est inquiétante. Les nationaux populistes prospèrent et la tentation illibérale gagne du chemin. En France, Marine Le Pen est aux portes du pouvoir. En Italie, Giorgia Meloni a déjà gagné. En Finlande, Suède et Espagne, les droites ont cédé aux extrêmes-droites et leur ont confié l'élaboration de leur agenda politique. C'est une véritable gangrène politique.

Les forces qui s'opposent à nous prennent de l'ampleur en Europe. Nous devons tout à la fois réaffirmer une Europe comme terre des droits et libertés face à ceux qui se rendent coupables de non-assistance à personne en danger en Méditerranée, s'en prennent aux droits des femmes et créent des zones de non-droit pour les personnes LGBTQI+, et contrer les attaques de ceux qui ont pris la nature pour cible afin de préserver les profits des agro-industriels qui refusent le changement et mettent notre survie collective en péril.

Dans ce contexte, les choix opérés par Emmanuel Macron sont dangereux. Si son discours européen se veut progressiste, ses alliances de fait avec les droites européennes constituent une dérive mortifère. L'Europe est à la croisée des chemins. À l'heure de choix pourtant cruciaux, Emmanuel Macron est le VPR du statu quo, alors que **nous avons besoin de grands changements.**

**C'est simple : si nous ne sommes pas en mesure d'envoyer siéger une force écologiste conséquente lors de la prochaine mandature, alors le Green Deal est condamné. Il est pourtant plus que jamais nécessaire, face au nouveau régime climatique.**

**L'économie est la mère de toutes les batailles.** Notre *oikos*, notre maison-terre, est malade de notre *nomos*, nos règles ; raison pour laquelle nous devons impérativement réencastrier l'économie dans les limites planétaires. Parce que le codage juridique du capitalisme, qui s'écrit au détriment des humains et de la nature, est mondialisé, il faut mener la bataille au bon niveau. L'Europe est la bonne échelle pour ce faire. Il faut comprendre que les lois de l'économie ne sont pas au-dessus des lois de la nature. L'enjeu est donc de développer une économie qui s'adapte aux évolutions des

écosystèmes, en harmonie avec le vivant. L'une des clés de notre souveraineté est l'indépendance énergétique et industrielle. Nous devons mettre l'industrie au service de la transition écologique, de la sobriété, de la dépollution du monde pour sortir de la civilisation des toxiques. Ce chemin est de surcroît pourvoyeur d'emplois et attractif pour les territoires. Et pour cela, nous avons besoin des moyens que la coalition du statu quo, sous domination croissante de l'idéologie d'extrême-droite, refuse de dégager en remettant sur la table un Pacte de stabilité budgétaire quasi inchangé.

**Nous voulons une réorientation sociale et environnementale de l'Europe.** Les Européen-ne-s sont confronté-e-s à des défis majeurs qui exigent la mise en œuvre d'actions politiques audacieuses et collectives. Cela passera par une révision profonde la PAC (partie 4), emprunt commun, obliger les banques à s'engager dans la transition (partie 2), une stratégie de sobriété et sortie des énergies fossiles en 2040 (partie 5), une lutte contre la pauvreté et une harmonisation par le haut des salaires (partie 6), un combat toutes les discriminations et un accueil digne pour les migrant.e.s (partie 7). Un combat prioritaire et essentiel sera **un Traité environnemental qui fasse de la protection du vivant la norme des normes et confère une dimension contraignante au socle des droits sociaux. La lutte contre la pauvreté doit devenir la colonne vertébrale de l'UE.**

Evidemment, l'UE devra aussi s'engager sur les enjeux du monde, avec un agenda politique sur la question de l'investissement des États membres de l'Union européenne et de ses citoyen-ne-s dans leur sécurité collective à long terme et un engagement sans faille pour défendre le droit international, que cela soit en Israël/Palestine ou en Ukraine (partie 8).

**Le projet européen doit donc être remis à jour à l'aune d'un plafond environnemental à ne pas dépasser et d'un plancher social à garantir.** Il est donc temps de façonner **une Europe prospère, socialement juste et écologiquement viable, capable d'agir durablement pour la paix.**

Pour cela, c'est dans le cœur des objectifs de l'Union qu'il faut agir : dans les traités dont elle dérive ses pouvoirs, ses buts et des modalités d'action, et déjà sans attendre pour transformer en profondeur les politiques qui sont menées. Nous avons besoin de plus d'Europe ; mais surtout nous avons besoin d'une autre Europe.

# I. Changer les règles du jeu : réorienter socialement et écologiquement la construction européenne

## A- Adopter un Traité environnemental européen

Depuis l'origine, l'Union européenne s'est construite par une intégration économique libérale assise sur l'idéologie du tout-croissance. Ce modèle ne répond pas, voire aggrave, le risque d'effondrement planétaire actuel. Le Pacte Vert obtenu grâce à une immense mobilisation citoyenne en 2018-2019 a buté sur un obstacle majeur : en se refusant à transformer les rapports de force économiques, à limiter les dividendes d'une minorité d'actionnaires et à lutter contre la pauvreté, à empêcher dumping et délocalisations et à sortir du dogme du libre-échange, la Commission européenne a échoué à aller au bout de son programme de protection du climat. Le retour programmé à des politiques d'austérité entrave la transition juste et porte atteinte à l'aspiration européenne à se faire championne de l'économie de demain.

L'Europe doit se donner comme priorité de protéger le vivant, de respecter les limites planétaires et de sauver le climat. Le temps n'est plus aux discours mais aux actes. Afin de garantir les droits de chacun-e d'entre nous, **il faut un traité qui fixe des critères environnementaux de convergence et définisse un cadre juridique contraignant**. Ces nouvelles règles constitueraient un nouveau Pacte pour l'Union : un **Pacte écologique et solidaire**.

## 1- Établir une obligation générale de protection du climat et des limites planétaires

Si chaque humain consommait autant que les Européen-ne-s, nous consommerions chaque année les ressources de 2,2 planètes. Nos modes de consommation, notre modèle économique capitaliste et libéral incite au dumping environnemental et à la délocalisation des activités polluantes, et des emplois en ne comptabilisant pas les émissions et ressources importées. Ce modèle économique et social est intenable.

La non prise en compte de la finitude de la planète remet en cause nos idéaux de liberté, d'égalité, de fraternité et d'union dans la diversité, l'Union européenne doit refonder son pacte social autour des idéaux d'harmonie avec la nature et de protection du vivant. **Si l'Union européenne souhaite œuvrer à la protection de ses citoyen-ne-s et des populations du monde, elle doit se fixer pour objectif majeur et premier de revenir dans le cadre des limites planétaires**. Cet engagement est à la fois symbolique, et très concret ; il demande à être inscrit au plus haut niveau des normes de l'Union européenne.

## 2- Fixer des critères de convergence écologiques

Dès l'origine, l'Union européenne s'est construite par une intégration économique assise sur l'idéologie du tout-croissance. De Maastricht au TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), elle a adossé à cette politique économique une politique monétaire consacrée à la lutte contre l'inflation et le surendettement, oubliant tout objectif social et écologique. Les

politiques d'austérité qui en ont découlé ont bafoué la démocratie et renforcé les inégalités et la précarité en Europe. Nous devons réorienter profondément cette construction politique : l'économie n'est qu'un moyen pour garantir pour toutes et tous la préservation d'un monde viable.

Nous proposons :

- Une **coordination des politiques économiques** entre les pays membres de l'UE et a fortiori de la zone euro, fondée sur le respect des limites planétaires ;
- De **nouveaux indicateurs de richesse** reflétant à la fois le degré de satisfaction des besoins fondamentaux et le respect des plafonds écologiques. Cela permettrait de rendre compte, par exemple, de la capacité d'un État membre à offrir une alimentation de qualité tout en pointant d'éventuels niveaux élevés de pollutions chimiques. L'Union européenne doit se faire la porte-parole de ces nouveaux indicateurs auprès d'autres régions du monde
- Le plafonnement des empreintes écologiques des États membres, passant notamment par la création d'un **budget carbone** national. Chaque État membre devra réduire progressivement son empreinte pour que toute l'Union Européenne converge vers le retour à l'empreinte écologique d'une seule planète
- Des dispositifs de vérification, de contrôle et de sanction, mais également des outils pour accompagner les États et les territoires dans la transition ;
- Un **système de protection sociale pour lutter contre la pauvreté énergétique et la privation alimentaire.**

### 3- Reconnaître les droits de la nature pour prévenir les écocides

Aujourd'hui, notre air, notre eau, nos forêts et nos plaines, nos montagnes et nos sols, nos littoraux et nos mers et océans sont en danger, y compris sur le territoire européen. Afin de mieux protéger tous les êtres vivants, nous avons besoin de créer des droits nouveaux, d'établir de nouvelles obligations et responsabilités, et d'une justice qui fonctionne. De cette manière, nous pourrions prévenir, éviter et pénaliser les écocides, ces crimes contre l'environnement, qui menacent la vie de la planète. Nous avons, en 5 ans, réussi à inscrire l'écocide dans le droit européen. Il faut poursuivre le combat.

Nous proposons :

- L'octroi d'un **statut juridique au vivant** doté de droits, en premier lieu desquels le **droit des écosystèmes à pouvoir se renouveler à un rythme naturel**. Ces droits seront notamment octroyés aux mers du nord de l'Europe et de la mer Méditerranée, à l'océan Atlantique, ainsi qu'aux grands fleuves, forêts et massifs montagneux, et aux espèces animales ;
- La possibilité d'ester en justice pour la nature, ainsi que pour l'exposition des citoyen-ne-s aux impacts de la dégradation environnementale ;
- L'encadrement de tout nouveau projet minier, aéroportuaire, autoroutier, touristique... par des règles de respect du rythme de renouvellement de la nature ;
- Une **nouvelle gouvernance de nos communs naturels territoriaux**, à travers des **partenariats publics-citoyens** pour les fleuves, lacs, forêts, montagnes, prairies...
- Transformer le Conseil économique et social européen ou créer une **chambre du vivant et des générations futures**, qui associerait une représentation des écosystèmes aux côtés des représentant-e-s des corps sociaux composant l'Union européenne.

## B- Rendre contraignant le Socle des droits sociaux et le principe « ne laisser personne de côté »

L'Europe dispose déjà du **socle européen des droits fondamentaux** qui a été discuté et travaillé avec les partenaires sociaux. Il définit 20 grands principes autour de l'égalité, de l'emploi et des conditions de travail, du modèle social (sécurité sociale et système de soin et de santé). C'est grâce à l'ensemble de ces droits et services que nos sociétés sont résilientes et peuvent protéger les plus vulnérables. Ce socle des droits sociaux doit **devenir contraignant** ; chacun des axes doit être pris en compte dans les politiques européennes et des harmonisations entre nos systèmes doivent mettre fin à la concurrence entre nos systèmes sociaux au sein même de l'Europe.

De même, nous nous sommes donné des **objectifs de développement durable dans le cadre de l'agenda 2030** au niveau mondial. Nous devons aller au bout de la cohérence pour que nos actions européennes ne nuisent pas à la réalisation de ces objectifs. La Commission européenne doit intégrer la cohérence des politiques publiques pour le développement durable dans l'ensemble des processus législatifs et politiques notamment grâce à une feuille de route élaborée par chaque commissaire sur les contributions de son portefeuille à la réalisation de ces objectifs.

Le projet politique que nous proposons permet également de **préserver et renforcer les États providence européens et de leur permettre de s'adapter aux nouveaux risques sociaux du XXIème siècle** (tels que les maladies chroniques, le vieillissement démographique, les maladies infectieuses, les pandémies, et autres conséquences sanitaires et sociales du changement climatique) **et de soutenir le lien social, le soin apporté à nos proches.**

Nous proposons :

- **Rendre contraignant le Socle des droits sociaux de l'Union**, mis à jour en intégrant les objectifs mondiaux du développement durable ;
- Concrétiser et **rendre contraignant le principe « ne laisser personne de côté »**, sur le modèle du principe « ne pas nuire à l'environnement » qui a acquis une grande force dans la mandature écoulée ;
- Reconnaître les droits environnementaux des citoyennes et citoyens, en particulier le **droit à un environnement sain** qui peine à se concrétiser quand l'écart d'espérance de vie est de plus de 13 ans en France entre le décile le plus riche et le décile le plus pauvre.

## C- Un droit de veto social pour lutter structurellement contre les inégalités et faire valoir un principe de précaution sociale

En Europe, la précarité explose. **Plus d'une personne sur cinq est menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale. En cause ? Une Europe qui a trop cédé au marché et oublié de rendre concret le principe de « ne laisser personne de côté ».** Mais aussi des politiques nationales qui, comme en France, nourrissent le mépris, la peur et la stigmatisation des personnes en situation de précarité ; en somme, des pauvres.

Ce n'est pas inéluctable. Il est une mesure qui permettrait de **faire de la lutte contre la pauvreté et les injustices sociales la colonne vertébrale de l'action européenne**, et par effet ricochet en France : un **droit de veto social** européen, pour que plus aucune mesure votée dans l'Union européenne ne puisse dégrader les conditions de vie des plus précaires en Europe et ailleurs. Il est temps que l'Europe protège ceux qui n'ont pas bénéficié de la construction européenne, pour que l'Europe, terre de paix et des droits humains, prospère.

Avec le droit de veto social européen, **toute législation européenne devra démarrer par une consultation des personnes concernées** – pour ne plus confisquer la voix des plus fragiles – et **évaluer l'impact de tout projet de réforme sur les 10% à 20% les plus pauvres** (ex : *impact sur le revenu disponible réel ou impact sur le taux de pauvreté*) pour éviter toute discrimination socio-économique cachée.

Si ces étapes préalables n'ont pas permis d'aboutir à un texte socialement juste, les populations ou les eurodéputé.e.s pourront saisir une instance indépendante (comme la Défenseure des droits en France), pour activer le droit de veto et stopper le processus législatif.

**Donnons-nous enfin les moyens de mettre la pauvreté KO et d'assurer une transition juste pour tous et toutes.**

Nos mesures :

- La mise en place d'un **droit de veto social**, appuyé sur des études d'impact social pour chaque projet de l'Union ;
- La création d'un **poste de Défenseur des droits**, chargé d'organiser la participation des plus précaires à l'analyse de l'impact des législations sur la pauvreté ;
- L'inscription de la **discrimination socio-économique**, la pauvrophobie, dans la loi européenne, afin de permettre aux plus précaires de remettre en cause tant les politiques publiques que les comportements privés qui portent atteinte au principe d'égalité.

**Notre objectif : que toutes les législations, tous les budgets, tous les projets de l'Union et de ses États membres contribuent désormais à l'égalité et la justice.** Au-delà de la lutte contre la pauvreté, toutes les législations devront désormais contribuer à lutter contre les inégalités : de l'octroi des quotas de pêche aux pêcheurs artisanaux à la taxe carbone sur les logements ou les transports, en passant par une TVA verte rendant plus accessibles les produits sains à la population ou la protection des petits paysans face au commerce international.



## II. Construire une économie de la transition écologique et sociale

L'histoire de l'Europe est une histoire économique, un projet de paix reposant sur la coopération économique de ses États-membres. Le défi qui est le sien aujourd'hui réside, non plus dans la quête d'un marché unique à optimiser, mais dans la préservation d'un espace écologiquement sûr et socialement juste, dans lequel chaque citoyen et citoyenne peut s'épanouir et prospérer sans voir son existence menacée. L'heure est donc au retour de la question centrale de l'économie politique : la justice. Car **un projet économique européen aveugle aux injustices, sociales et environnementales, est un projet mortifère**. Nous devons ainsi faire preuve d'audace pour **sortir du dogme de la croissance**, mais également de résistance pour sortir d'une **économie prédatrice, livrée aux forces du marché et d'intérêts privés qui n'ont que pour seule boussole le rendement de leurs capitaux**.

S'il a été obtenu grâce à une immense mobilisation citoyenne pour le climat, **le Pacte Vert a buté sur deux difficultés majeures** : il n'était pas financé quand la transition requiert investissements financiers publics de long terme et accompagnement des populations, des territoires et des secteurs professionnels ; et il ne visait pas à **redéfinir les rapports de force économiques** quand la bifurcation écologique, fondée sur la **sobriété**, entraînera nécessairement la perte des profits issus des dividendes de certains actionnaires tout en enrichissant d'autres secteurs de la société. Si nous voulons réussir et même accélérer la transition écologique ainsi que le requiert l'urgence climatique et environnementale, nous devons aligner les politiques budgétaires, monétaires et fiscales, ainsi que l'ensemble de la régulation des acteurs économiques et financiers, vers un projet politique passant d'une logique mortifère d'accumulation sans limite, à une économie fondée sur le bien vivre.

Preuve qu'il est possible d'agir, **les parlementaires écologistes ont initié et voté de nombreux textes** de protection du consommateur, de protection de l'environnement par les acteurs économiques, ou des avancées sociales (salaire minimum). Nous avons en effet acheté des vaccins ensemble, nous nous sommes endettés à hauteur de 800 milliards d'euros au nom de l'Union pour financer un plan de relance (NextGenerationEU) et nous sommes provisoirement sortis du carcan de l'austérité pour préserver les États-Providence européens, tout en actant le premier Pacte vert européen. Nous devons dans la prochaine mandature **passer à l'acte II de l'Europe économique** et dessiner la trajectoire de la prospérité juste et partagée. Les propositions de cette partie visent à changer de braquet pour **réinventer les règles du jeu économique au sein de l'Union européenne**.

## A- Réformer l'Europe pour permettre l'investissement dans la transition écologique et les droits sociaux

🎯 **Nous voulons** une nouvelle architecture économique européenne robuste pour faire face aux défis de notre siècle : la préservation du climat et de la nature, la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Dès lors, nous devons faire les investissements nécessaires pour préserver et transformer l'économie européenne. Les chantiers de la transition juste sont colossaux : le besoin d'investissements publics supplémentaires d'ici 2050 pour être cohérent avec l'ambition européenne de neutralité carbone d'ici 2050 est de l'ordre de **260 milliards d'euros par an au sein de l'UE**<sup>1</sup>, soit 1,6% du PIB actuel de l'UE. D'autres investissements encore seraient nécessaires pour relocaliser la production de médicaments, lutter contre la fast-fashion, lancer une industrie de la dépollution du monde... Nous devons adopter un Pacte Vert 2.0, permettant d'engager les sommes nécessaires pour accélérer la transition, revivifier nos territoires, créer des millions d'emplois et garantir notre souveraineté.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🗑️

### 1- Engager 260 milliards d'euros par an d'investissements publics européens supplémentaires pour la transition juste d'ici 2050:

Nos mesures :

- Adopter un **nouveau pacte social-écologique européen** pour piloter les investissements européens nécessaires à l'objectif européen de neutralité carbone d'ici 2050 et assurer une transition qui ne laisse personne de côté. Ce pacte social-écologique s'appuiera sur une **budgetisation verte et sociale posant un cadre d'action pour l'ensemble des institutions et instruments économiques européens** ;
- **Prioriser l'investissement public européen** : nous avons besoin d'un investissement supplémentaire de 10 000 milliards d'euros d'ici 2050 pour tenir nos objectifs climatiques, soit un investissement moyen annuel supplémentaire de 2,3 % du PIB de l'UE, soit 360 milliards d'euros. Et sur ces 360 milliards d'euros, les Etats européens devront investir près de 260 milliards d'euros de plus par an (c'est-à-dire doubler au moins leur investissement actuel) **en priorité dans là où l'investissement public sera le catalyseur d'un verdissement sectoriel**<sup>2</sup> :
  - ◆ **le bâtiment (96 milliards/an** supplémentaires, dont 62 milliards concentrés sur la rénovation énergétique des logements individuels) ;
  - ◆ **les transports (72 milliards**, dont 39 milliards dans le déploiement du rail et 10 milliards dans les infrastructures vélo) ;

---

<sup>1</sup> L'étude, intitulée "The Road to Net Zero : Bridging the Green Investment Gap", menée par l'Institut Rousseau, révèle qu'un investissement supplémentaire de 10 000 milliards d'euros est nécessaire d'ici 2050, soit en moyenne 2,3 % du PIB actuel par an. Ce montant est inférieur aux dépenses de relance de l'UE dans le cadre du Covid-19 (338 milliards d'euros par an) et il est également inférieur aux subventions aux combustibles fossiles de l'UE-27 (359 milliards d'euros par an). Plus nous attendons, plus les besoins d'investissements publics seront élevés (Institut Rousseau, 2024)

<sup>2</sup> *Ibid*

- ◆ **et l'agriculture (44 milliards**, dont 12 milliards pour soutenir l'accessibilité de toutes à une alimentation de qualité et 18 milliards pour déployer les pratiques agroécologiques et bio);
  - ◆ Les investissements publics supplémentaires dans les infrastructures énergétiques (20 milliards) ou l'industrie (5 milliards) feront eux effet de levier sur l'investissement privé.
- Garantir une **cohérence des politiques budgétaires, monétaires et fiscales** avec les objectifs d'un nouveau pacte social-écologique ;
  - Assurer la **cohérence du budget communautaire et des budgets nationaux** avec les objectifs d'un nouveau pacte social-écologique, et ainsi poser une nouvelle doctrine en matière de dette pour piloter les investissements nécessaires à la transition juste en Europe ;
  - **Renforcer le pouvoir du Parlement européen sur les choix économiques européens** ;

## 2- Sortir de l'austérité imposée pour financer la transition juste

Face à la crise sanitaire puis à la guerre en Ukraine, l'Union a décidé de lever les règles relatives au Pacte de stabilité budgétaire, dont les fameux critères de Maastricht limitant le déficit à 3 % et la dette publique à 60 % du PIB, afin de pouvoir se mobiliser et investir. C'était nécessaire, c'était possible, c'était efficace. Face aux sommes requises pour la transition, il nous faut des règles permettant tant l'investissement européen que celui des États membres.

### Nos mesures :

- **Construire une nouvelle doctrine de la dette**, en passant du quantitatif au qualitatif afin de viser une soutenabilité sociale et environnementale de la dette des États européens plutôt que de les contraindre à un strict objectif chiffré qui ne dit rien de la résilience des économies et des sociétés<sup>3</sup>;
- **Adopter de nouveaux critères de convergence** des politiques budgétaires européennes pour permettre aux États-membres de réaliser des investissements sociaux et écologiques, notamment en assurant à ces dépenses un traitement spécifique dans le calcul de la soutenabilité de la dette et du calcul des déficits publics (des dépenses d'avenir résolument nécessaires face au coût de l'inaction) ;
- **Transformer radicalement le Semestre européen** : sortir de la logique de semestre pour redonner du temps à l'action politique, assurer un traitement comptable différencié des investissements verts et sociaux, suivre les subventions publiques aux investissements nocifs et alerter sur le manque d'investissement dans la transition à travers une recommandation prioritaire sur l'alignement des économies européennes avec l'Accord de Paris ainsi que l'impact sur l'emploi ;
- **Organiser des conversions de dettes pour le climat, en ciblant les** dettes européennes détenues par la BCE à l'aune de nouveaux critères de convergence pour donner des marges de manœuvre aux États-membres (conditionner l'annulation d'une partie de la dette des États-membres à la conduite de réformes mettant en oeuvre le pacte social-écologique.) ;

<sup>3</sup> A noter que les Etats et l'UE doivent emprunter car la fiscalité et les investissements privés sont nécessaires (cf. C- Changer les règles du jeu de la finance et assurer la justice fiscale) mais non suffisants pour réaliser couvrir l'ensemble des besoins d'investissements. Par ailleurs, les États doivent garder une liberté face aux mécanismes de marché qui privilégient les investissements les plus rentables. La dette va devoir augmenter pour se stabiliser par la suite à un niveau de solvabilité écologique et social.

- Remplacer le Mécanisme de Stabilité Européen par une **véritable Agence Européenne de la Dette** dont l'action d'assistance financière au sein de la zone euro sera guidée par de nouveaux critères de convergence.

### 3- Doter l'UE des outils et ressources pour un choc d'investissement en commun :

Au-delà de donner des marges de manœuvre aux États membres pour investir, nous devons faire vivre le projet européen communautaire et mutualiser nos capacités budgétaires et d'investissement pour faire du Vieux continent le champion de la transition juste. Changer les règles régissant l'endettement ne suffira peut-être pas à l'Union de dégager les moyens d'investissements requis. Auquel cas, et pour garantir une action commune résolue vers la bifurcation écologique et sociale, nous proposons :

#### Nos mesures :

- Un **emprunt commun européen** et une création monétaire à mission sociale et environnementale susceptible d'investir dans les projets des États-membres ;
- Stabiliser un **budget européen de long terme**, basé sur un accroissement des ressources propres de l'Union (se substituant partiellement et progressivement aux participations nationales), qui seraient collectées dans un esprit de justice sociale (*Cf. II-C-2-Garantir un partage des richesses*);
- Renforcer le rôle du **Parlement européen** dans les choix budgétaires annuels et pluriannuels, en particulier en renforçant son rôle de codécision avec le conseil en matière de ressources et de fiscalité.

### 4- Verdir la politique monétaire pour garantir le pouvoir d'achat tout en soutenant une transition écologique et sociale

Au prétexte d'assurer la stabilité financière en Europe, les majorités politiques ont construit une politique monétaire peu démocratique, destructrice de la nature et qui peine à protéger les États et les populations du chaos de l'économie et de la finance mondialisées. Nous devons nous ré-emparer de notre politique monétaire et l'utiliser pour répondre aux grands défis de notre temps : la transition juste et la lutte contre la pauvreté.

#### Nos mesures :

- **Augmenter le contrôle démocratique de la Banque Centrale européenne (BCE)**, notamment en incluant des représentants des États, des élu-es, des membres de la société civile et des citoyen-nes dans la gouvernance, et intégrer dans son mandat primaire l'emploi, les questions sociales et la soutenabilité environnementale.
- Mettre en place un **Bureau européen du crédit**, rattaché conjointement au Parlement européen et à la Commission, pour assurer un pilotage démocratique et un alignement des politiques budgétaires et d'investissement avec la politique monétaire. Ce Bureau assurerait la transparence et le débat public concernant les choix de la BCE (*Congressional Budget Office* à l'européenne) ;
- Permettre à la BCE de **prêter directement aux États-membres** en encadrant ces crédits au strict financement de leur transition sociale et écologique, afin que les États puissent se financer sans passer nécessairement par les marchés financiers ;

- **Déterminer un cadre pour une création monétaire**, dédiée au financement de projets indispensables sur les plans environnementaux et sociaux pour assurer une transition juste et rapide des économies européennes mais dont la rentabilité financière est incertaine.
- Créer des **sociétés financières publiques "à mission"** dont le mandat serait d'aiguiller cette création monétaire vers des dépenses qui ne trouvent pas de financement auprès du secteur privé via des subventions ou des investissements de très long terme.
- Permettre une **épargne citoyenne** engagée dans la transition, à travers la création d'un livret d'épargne populaire européen.
- **Guider les crédits des banques pour soutenir le financement de projets verts** (et de transition) **et pénaliser les projets bruns** (carbonés ou toxiques) :
  - ◆ Pratiquer des **taux différenciés** sur la base de plans de transition transparents sur la part des prêts bancaires contribuant aux objectifs d'un nouveau pacte social-écologique ;
  - ◆ Mettre en en place des **ratios stricts** pour stopper le financement bancaire des actifs carbonés : tout investissement d'1€ dans les actifs bruns doit être articulée avec l'investissement de 6€ dans les actifs verts afin d'inverser les équilibres en matière de gestion d'actifs par les banques et acteurs financiers ; SOUTE
  - ◆ Renforcer la **réglementation bancaire** pour réorienter les flux de financement, à travers des mesures prudentielles (*cf. II.C.1. Changer les règles du jeu de la finance*) et des mesures plus structurelles de planification de la transition des bilans bancaires (*cf. II.B.3. Faire sortir les entreprises des énergies fossiles*) ;
  - ◆ Organiser des **achats d'actifs ciblés par la BCE**.

## B- Reprendre en main l'économie européenne pour construire une économie écologique, fondée sur l'éthique du *care*

🎯 **Nous voulons** maintenir les conditions d'habitabilité de notre planète à travers de nouveaux modèles économiques écologiquement soutenables et socialement justes. L'enjeu est de sortir du leurre de la croissance verte dans lequel l'UE s'est enfermée pour construire l'économie de la post-croissance avec les acteurs de terrain qui s'engagent dans une mutation de leurs offres et modes de production et façonnent des emplois pérennes et dignes. Pour cela, il est impératif de s'affranchir du principe de "concurrence libre et non-faussée" qui donne une prime aux pollueurs et aux pratiques commerciales destructrices du vivant, non sanctionnées par les marchés, et de forcer la sortie de l'ère des fossiles de l'ensemble des acteurs économiques.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 📌

### 1- Mettre la politique économique au service de la transition

En érigeant la concurrence comme critère principal du marché unique européen, l'UE a affaibli la capacité des Etats à orienter leurs économies vers les besoins de leurs concitoyen-ne-s et s'est soumise aux lois du marché les plus voraces. Il est temps de faire émerger une définition multi-critères de la concurrence au-delà du seul signal prix et ainsi de planifier la transition écologique et sociale de l'ensemble des entreprises européennes.

Nos mesures :

- Fixer des **conditionnalités sociales**, notamment en matière d'emploi, **et écologiques** à toutes les aides publiques européennes ;
- Lancer un **Buy Green and European Act** pour soutenir les acteurs économiques qui produisent, commercialisent, relocalisent, et créent des emplois en Europe, et appuyer les ménages dans l'équipement de produits bas carbone, en cohérence avec un nouveau pacte social-écologique et adossé à des facilités pour les acteurs vertueux (commande publique, fiscalité comportementale) ;
- Instaurer une **TVA verte**, pour abaisser les taxes sur des produits européens décarbonés, sains et durables et ainsi faciliter l'accès à une consommation responsable par tou-te-s. La TVA verte aura aussi vocation à soutenir les entreprises qui s'engagent dans la transition quand les règles du jeu actuelles donnent une prime au vice, et encouragent tant au dumping social et environnemental qu'à des pratiques commerciales injustes et aux délocalisations ;
- Inclure des **clauses environnementales et sociales robustes dans tous les marchés publics européens** et s'assurer de leurs prises en compte dans le processus de sélection afin que ce soit l'offre "environnementalement, socialement et économiquement la plus avantageuse" qui prime ;
- Établir un **droit de préemption européen** contre les délocalisations d'entreprises menant des activités vertes et produites en Europe afin de lutter contre les destructions d'emplois et la fuite des savoir-faire ;
- Flécher les investissements vers les **métiers de la transition écologique et la revalorisation des savoir-faire** (cf. IV-C-Accompagner les mutations du travail) ;

## 2- Soutenir les entreprises engagées

L'économie européenne doit reposer sur un maillage robuste d'acteurs économiques qui ancrent leurs actions en partant des besoins sociaux, sortent de la logique du chacun pour soi et visent à restaurer et améliorer la qualité de l'emploi sur les territoires.

L'économie européenne doit être une économie régénérative, une économie qui sort du prisme de la gestion des "externalités négatives" pour asseoir l'ensemble de ses pratiques vers la réponse aux besoins sociaux, le renforcement des écosystèmes vivants et la réduction de l'empreinte énergétique et matières

Nos mesures :

- Garantir la **transparence de l'information écologique et sociale des entreprises** en assurant un **suivi rigoureux** des obligations de reporting extra-financiers, en particulier **des plans de transition climatique des entreprises** (avec une attention particulière sur la robustesse des méthodologies utilisées pour évaluer l'alignement des stratégies entrepreneuriales avec l'Accord de Paris) et en accompagnant les PME dans cet exercice en mobilisant tant les financeurs que les expertises.
- Encourager la recherche et le déploiement des systèmes de **comptabilité sociale et environnementale**, afin d'incorporer les dimensions extra-financières dans les états financiers des entreprises, et promouvoir ces approches dans les normes comptables internationales (IFRS).

- **Lancer un nouveau plan de déploiement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Europe**, reposant sur des harmonisations juridiques et fiscales, une reconnaissance spécifique dans les textes économiques, des facilités d'accès aux financements européens (fonds structurels, d'investissement et aides publiques) et aux marchés publics pour les associations, fondations, coopératives, tiers-lieux, mutuelles et entreprises à impact qui limitent leur lucrativité. Le soutien à ces structures est indispensable pour revitaliser une démocratie économique affaiblie par le poids croissant des actionnaires dans la vie des entreprises. A titre d'exemple, les communautés d'énergie renouvelable sont indispensables pour permettre une réappropriation citoyenne des moyens de production et méritent donc d'être encouragées. ;
- Soutenir le développement des **entreprises à mission** en Europe à travers une directive dédiée s'inspirant du cadre juridique français, et s'appuyer sur les premières expérimentations européennes en matière de nouveaux statuts et nouvelles qualifications juridiques pour les sociétés afin de façonner un **nouveau cadre juridique** pour les entreprises européennes qui rompt avec l'impératif de maximisation du profit et rend opposable les engagements sociaux et environnementaux, pour **lutter** notamment **contre le green et social washing**.
- Lancer un **Digital Green and Social Deal** qui place les technologies numériques au service de la réalisation d'une vie décente pour tous·tes dans les limites de la planète :
  - ◆ **Evaluer l'impact écologique** des politiques européennes de soutien aux technologies numériques, avec une vigilance particulière sur les effets rebond, et leur contribution au Pacte vert passé et au pacte social-écologique à venir ;
  - ◆ **Renforcer l'European Green Data Space** pour faciliter le partage des données non-personnelles d'intérêt public entre acteurs publics et privés, en particulier les données pertinentes pour l'action contre le réchauffement climatique ;
  - ◆ **Orienter les pratiques numériques vers** (1) **la sobriété, la réparabilité** (*car l'empreinte environnementale du numérique est d'abord une empreinte matérielle - cf. IV-Climat*), **la circularité et l'efficacité énergétique** et (2) **la lutte contre les inégalités et les discriminations**, la résilience des communautés face aux crises, la décentralisation des pouvoirs économiques et la **lutte contre les oligopoles**.

### **3- Faire sortir les entreprises européennes des énergies fossiles :**

Une centaine d'entreprises à travers le monde représentent plus de 70% des émissions de gaz à effet de serre depuis le début du siècle et seuls 1% des investissements de l'ensemble de ces groupes vont vers des actifs bas carbone (Carbon Disclosure Project). Les efforts collectifs pour assurer la transition énergétique sont donc bafoués par une poignée d'acteurs du charbon, du gaz et du pétrole qui ralentissent l'action pour le climat et captent la grande majorité des flux financiers nécessaires au déploiement des énergies renouvelables. L'heure est donc de sortir de l'inaction politique et de reprendre la main sur les pollueurs.

Nos mesures :

- **Désinvestir l'argent public européen des activités toxiques** pour la planète (350 milliards au niveau européen selon l'AIE) ;

- **Créer un fonds de souveraineté écologique européen** adossé à la Banque européenne d'investissement (BEI) afin de reprendre le contrôle stratégique sur les entreprises fossiles européennes les plus émettrices, les contraindre à aligner leurs stratégies avec l'Accord de Paris et **soutenir ainsi les investissements pour un mix énergétique 100% renouvelable d'ici 2040 en Europe** ;
- **Prévenir le risque d'une crise financière consécutive à l'inaction climatique des entreprises fossiles** (les fossiles sont les nouveaux subprimes, c'est à dire des actifs financiers survalorisés et donc à haut risque) : outre une réglementation financière à renforcer pour briser les liaisons dangereuses entre le secteur financier et les industries fossiles (cf. II.C.1. *Changer les règles du jeu de la finance et assurer la justice fiscale*) - la BCE doit se mobiliser - via la création de **fonds de défaisance public** (ex : Fossil Banks) - pour reprendre la main sur les actifs fossiles. Cela permettra d'amorcer une sortie progressive des énergies fossiles et libérer des capacités de financements pour les acteurs de la transition.

## C- Changer les règles du jeu de la finance et assurer la justice fiscale

🎯 **Nous voulons** un secteur financier qui accompagne la transformation de l'économie, et non pas qui la ralentit. Cela concerne **l'ensemble de l'architecture du monde financier, de la fiscalité du capital aux mécanismes de partage des richesses**. C'est un impératif, autant pour agir pour le vivant que pour protéger les citoyen.nes des crises financières à venir.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🙌

### 1-Réguler les acteurs financiers et bancaires pour répondre aux besoins de la transition juste

Le capitalisme financiarisé ne cesse de se renforcer : la valeur totale des actifs accumulés au bilan des institutions financières du système financier a doublé depuis 2008. Or, le risque de crises financières et bancaires, et évidemment climatiques et environnementales est encore bien présent quand les banques et le secteur financier continuent d'investir dans des projets néfastes tant pour les droits humains que pour le climat et le vivant. Nous devons changer la donne et mettre enfin la finance au service du soin des êtres humains et de la planète.

Nos mesures :

- **Sortir de la finance européenne des actifs carbonés**, en mettant dans un premier temps en place des ratios stricts : tout investissement d'1€ dans les actifs bruns doit être articulée avec l'investissement de 6€ dans les actifs verts afin d'inverser les équilibres en matière de gestion d'actifs par les banques et acteurs financiers ;
- **Réviser et renforcer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)** auxquels sont soumis les acteurs financiers, viser une intégration de ces critères dans les référentiels comptables existants et les contraindre à formaliser des **plans de transition climat** sur lesquels leur responsabilité civile pourra être engagée ;
- **Imposer aux acteurs financiers un devoir de vigilance** visant à ce qu'aucun de leurs actifs ne contribue à la violation des droits humains ou la destruction de la planète ;

- Lutter contre le green and social washing en matière de labellisation des fonds d'investissement dits "verts"
- **Réformer la taxonomie verte** afin de sortir le nucléaire et le gaz de la liste des investissements dits verts et imposer des normes strictes pour l'ISR ("investissements socialement responsables").
- **Renforcer la transparence des investissements des banques** pour permettre aux citoyennes et aux citoyens d'être mieux informés sur les choix liés à leur épargne. La liste précise des investissements réalisés avec les produits d'épargne grand public doit être rendue publique ;
- **Passer une nouvelle étape dans la réglementation des crypto-monnaies** afin de renforcer les contrôles nationaux et européens de l'activité de prestataires de services sur actifs numériques et la lutte contre le financement d'activités criminelles via les crypto-actifs ;
- Achever la **séparation bancaire** entre les banques de dépôt, nécessaires au fonctionnement de l'économie réelle, et les banques d'investissement qui pratiquent des activités financières aux risques accrus et volatiles, afin que les spéculateurs ne spéculent pas avec l'argent des autres ;
- **Supprimer les paradis fiscaux** en Europe et interdire l'accès aux marchés publics et financiers des acteurs ayant des activités dans les paradis fiscaux. L'UE doit mettre fin au transit des capitaux par les paradis fiscaux. Ces actions ne touchent pas seulement à la question de transparence des comptes privés mais à l'ensemble de la chaîne des sociétés dites offshore, aidées dans leurs implications par des sociétés financières et cabinets d'avocats et de conseil qui organisent l'anonymat des comptes.

## 2- Établir une fiscalité juste :

Les rémunérations des actionnaires augmentent sept fois plus rapidement que les salaires (Indice mondial des dividendes et Conférence européenne des Syndicats) au sein de l'Union européenne, alors même que les ménages européens doivent faire face à une stagnation de leurs revenus et que les entreprises devraient investir dans la transition environnementale de leurs activités. L'absence de volontarisme politique en matière de fiscalité du capital, engendrant des accumulations mécaniques de richesses, est au cœur de ce dérèglement structurel. Face à cette injustice criante dans la distribution des richesses, l'Europe doit se montrer volontariste en matière de politique fiscale et redistributive.

### Nos mesures :

- **Tendre vers l'Union fiscale** en mettant **fin à l'unanimité dans le domaine fiscal** pour passer à la majorité qualifiée, soit par une réforme des traités (*cf. l-Changer les règles du jeu*) soit en utilisant la clause passerelle prévue par les traités actuels. L'Union fiscale est un levier essentiel du financement de la redirection écologique et de la justice sociale et fiscale. Si besoin, nous soutiendrons la mise en œuvre de coopérations renforcées dans le domaine fiscal;
- Taxer la fortune des milliardaires en instaurant un **ISF climatique européen** : cet impôt écologique sur les 0,5% les plus riches de chaque État-membre permettrait de rapporter au moins 200 milliards d'euros par an, sommes pouvant être investies pour financer la transition (l'impôt sur les actifs carbonés ayant vocation à s'éteindre à terme) ;
- **Taxer les transactions financières spéculatives sur les marchés**, notamment les transactions infra-journalières et le trading de haute fréquence qui sont les pratiques les

plus spéculatives. Cette taxe de 0,1% sur le volume de transactions pourrait rapporter 60 milliards de recettes supplémentaires à l'Europe ;

- **Assortir les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise d'indicateurs sociaux et environnementaux**, en particulier en définissant un pourcentage de rémunération (bonus et versements de dividendes) directement lié à la réalisation des plans de transition afin qu'il n'y ait pas de captation de profit sans impacts sociétaux associés ;
- **Encadrer les durées de détention des actifs** à travers une fiscalité favorable pour les détentions de long terme et une taxation majorée pour les investissements spéculatifs de court terme ainsi que pour les rachats d'actions qui nuisent à l'investissement dans la transition et l'innovation
- **Taxer les superprofits**, en particulier des opérateurs financiers et les multinationales qui réalisent des bénéfices excessifs pendant les crises (ex. pandémie COVID-19,, augmentation des prix des produits alimentaires suite à la crise énergétique) en taxant à 50% les bénéfices extraordinaires réalisés par les entreprises qui ont observé une augmentation de 10% de leurs bénéfices nets par rapport aux 5 dernières années pour financer les dispositifs d'accompagnement à la transition juste des personnes vulnérables (ex. renforcement du fond social pour le climat) ;
- **Supprimer la niche fiscale sur le kérosène et shipping maritime**, actuellement exemptés (cf. *IV-Reprendre la main sur la bataille pour le climat*). Les exemptions fiscales du secteur aérien ont totalisé un manque à gagner pour les Etats européens de l'ordre de 34 milliards d'euros (T&E, 2023) ;
- **Augmenter l'impôt minimum sur les sociétés européennes** ;
- **Lutter contre les paradis fiscaux** : reprendre la bataille contre les paradis fiscaux partout dans le monde, renforcer le contrôle des flux de capitaux au sein de l'UE, renforcer les critères d'inscription sur la liste des paradis fiscaux et veiller à ce que les États membres n'autorisent pas les pratiques fiscales déloyales.

## D- Pour une industrie verte et vivante

🌐 **Nous voulons** une Europe qui aligne sa politique industrielle et commerciale avec son ambition de prospérité sociale et environnementale. La pandémie de covid, suivie de la guerre en Ukraine, sur fond de guerre économique Etats-Unis/Chine, a mis en exergue les dépendances extérieures de l'Union : des principes actifs pour l'industrie pharmaceutique, aux semi-conducteurs en passant par les métaux critiques nécessaires au déploiement des énergies renouvelables. Nous devons ainsi bâtir une autonomie industrielle centrée sur la réponse aux besoins fondamentaux, notamment énergétiques, et mettre fin aux accords de libre échange. Passons à une coopération juste avec le monde.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🗑️

## 1- Relocaliser et réindustrialiser l'Europe dans les secteurs de la transition

La détonation de la loi américaine de réduction de l'inflation (IRA) en Europe a eu le mérite de mettre en exergue les défaillances européennes en matière de cohérence des politiques macroéconomiques et industrielles. Une véritable politique industrielle commune résolument orientée vers la **décarbonation, la sobriété des ressources et la relocalisation des productions**, en particulier des intrants des activités industrielles, ne peut se penser dans un cadre de strict

concurrence et d'austérité. C'est toute la chaîne de production de nos objets de la transition énergétique qui sont concernés : panneaux solaires, batteries électriques, turbines d'éolienne...

Or, la politique industrielle et d'autonomie stratégique de l'Union européenne n'est pas à la hauteur des ambitions affichées par l'Union européenne dans le cadre du Pacte Vert (Green Deal). Au-delà du carbone, les enjeux environnementaux de l'industrie sont vastes : consommation d'eau de nombreuses productions (verre, papier/carton, métallurgie) qui sont mises à l'épreuve face aux sécheresses, pollutions des sols, santé environnementale des travailleuses et travailleurs dans l'industrie (risque d'intoxication)...

**Nous devons donc harmoniser les objectifs climatiques, environnementaux et industriels, dans le cadre d'une nouvelle économie écologique. Une telle politique industrielle européenne, capable de recréer un socle productif commun, cohérent avec les limites planétaires, doit être l'assise du projet européen de sobriété des ressources.**

La question de l'autonomie stratégique de l'Union en matière d'accès aux métaux critiques pour les besoins de la transition écologique et des technologies numériques ne doit pas devenir un nouvel extractivisme "vert". Nous réfutons la logique du Règlement sur les Matériaux Critiques qui impose des objectifs d'extractions décorrélés des ressources disponibles, de la préservation des zones naturelles protégées et de l'environnement des populations qui y vivent et en vivent. Notre vision de l'autonomie est indissociable d'une réduction significative de notre consommation matérielle, d'une logique d'éco-conception, de durabilité, de réparabilité des produits, d'infrastructures faites pour durer et d'efforts d'innovation en matière de réutilisation et de recyclage des métaux déjà extraits.

Nos mesures :

→ **Un plan européen de relocalisation de l'économie et de l'industrie vertes :**

- ◆ **Planification industrielle européenne territorialisée** s'appuyant sur une coordination des stratégies nationales de réindustrialisation avec des stratégies de reconstitution de filières adaptées aux besoins et caractéristiques locales ;
- ◆ **Identification au niveau européen des secteurs stratégiques à relocaliser** où nous devons créer des filières industrielles de substitutions aux importations et de déploiement des circuits courts : réseaux et intermodalité des transports, chaînes logistiques décarbonées, sécurité énergétique, processus de dépollution, recyclage du textile pour lutter contre l'empire de la fast-fashion et la pollution des textiles industriels ou encore santé... ;
- ◆ **Conditionnalité de toutes les aides et investissements publics** à la création d'emplois sur le territoire européen et accompagnement des mutations des emplois industriels (cf. 5-C-Mutation du monde du travail) ;
- ◆ **Créer un guichet européen unique pour les PME et ETI industrielles européennes**, avec des présences dans tous les États membres (**Circularity Hubs**) pour être accompagné avec la recherche de financement et la formation aux enjeux de circularité ;
- ◆ Encourager la conclusion par les acteurs industriels de contrats d'achat d'énergie renouvelable de long-terme, y compris d'électricité. Cela contribuera à stabiliser les prix des ressources énergétiques

→ **Vers l'autonomie énergétique et en matières premières dans le respect des limites planétaires:**

- ◆ **Créer une Autorité européenne dédiée au pilotage de l’empreinte matérielle de l’UE** : la transition énergétique va accroître la pression sur les métaux nécessaires à la transition énergétique. Nous devons donc planifier les usages prioritaires à travers un dialogue dialogue démocratique sur la maîtrise de la demande, la sobriété des ressources rares et non renouvelables ;
  - ◆ Définir une stratégie européenne de déploiement d’une **économie circulaire industrialisée** permettant la construction de filière de collecte, de tri, de prétraitement et de transformation des minerais et matières premières (ex : pour les batteries) pour construire les conditions d’une autonomie durable par la réutilisation/la refabrication en s’appuyant sur des **objectifs européens de recyclage à chacun des matériaux** (et non pas en pourcentage du produit final). La circularité doit aussi être encouragée à travers **l’interdiction de l’exportation de matières usagées hors d’UE** (comme le textile) ;
  - ◆ **Soutenir la circularité des matériaux** avec une réglementation européenne plus volontariste en matière de **transparence sur la réparabilité des objets** (lutte contre l’obsolescence programmée), contraintes sur la disponibilité des **pièces de rechange** et la priorité à la réparation dans le cadre des garanties légales et le **soutien aux marchés de l’occasion** ;
  - ◆ Investir dans un plan européen de **décarbonation des processus de production**, en commençant par la décarbonation de l’acier pour créer des alternatives au charbon métallurgique. Compte tenu du rôle essentiel de l’acier dans la transition énergétique (production des éoliennes et des véhicules électriques) et de la nécessaire sortie complète du charbon (thermique et métallurgique), les financements européens doivent cibler en priorité la transition vers des modes de production d’acier ne recourant pas aux énergies fossiles ;
- **Soutien à la recherche européenne sur les procédés industriels à haute efficacité énergétique et matérielle** dans le cadre du programme Horizon Europe ;
- Finaliser la création du **passport numérisé des produits** informant les consommateurs sur les conditions de production et l’empreinte carbone, matière et sociale des produits.

## 2- Un protectionnisme vert

Les accords de libre-échange menés par l’Union européenne sont tout simplement incompatibles avec les engagements déjà pris par les 27 dans le cadre du Pacte vert européen, plus encore avec notre volonté de remettre l’économie dans le lit des 9 limites planétaires. Le logiciel de ces accords, comme nous avons pu le voir avec le TAFTA ou encore le CETA, reste le dumping aux exigences sociales et environnementales, réduisant de facto tous les efforts européens pour façonner une économie au service des besoins et une écologie industrielle. Or, l’Europe a bien plus à partager avec le monde que l’exportation de voitures thermiques et de pesticides : passons au juste échange, sur des principes de solidarité, d’égalité, de coopération, de soutenabilité et de démocratie.

Nos mesures :

- **Acter la fin des accords de libre-échange** pour une coopération internationale fondée sur la transition juste et le commerce au plus près des besoins dans une logique de sobriété ;
- **Introduire des clauses miroirs dans tous les accords commerciaux** afin d’aligner les exigences sociales et environnementales des produits importés avec celles pratiquées en

Europe en matière de durabilité, d'environnement, de santé, de gouvernance ou de bien-être animal. Prévoir des **sanctions** dans les accords en cas de non-respect de ces exigences.

- **Interdire la production pour l'exportation de pesticides interdits, substances dangereuses et déchets toxiques** dont l'usage est interdit dans l'UE en raison de leur dangerosité pour la santé ou les écosystèmes ;
- **Étendre la taxe carbone aux frontières**, l'élargir aux produits toxiques, y inclure des éléments relatifs aux salaires et conditions de travail ;
- **Engager une réflexion systématique sur la pertinence et l'utilité d'une section dédiée au traitement des biens et services importés pour chaque grand texte européen de mise en œuvre du Green Deal** (dans les études d'impacts, les consultations et l'élaboration des propositions législatives).
- **Mettre fin aux prêts conditionnés à des engagements commerciaux (exportations et importations) pour les pays du Sud global** et intégrer la dette climatique des pays européens dans la politique d'aide au développement de l'UE (cf. VIII).



## III. Agir pour le vivant

### A-Restaure nos écosystèmes et protéger la vie

L'état mondial de la biodiversité est alarmant. L'IPBES, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques alerte. Dans l'Union européenne, 81 % des habitats naturels sont en situation critique et plus de 1 500 espèces sont menacées d'extinction. A ce danger, les territoires d'Outre-mer sont particulièrement exposés car ils concentrent 80% de la biodiversité française.

Si notre pays porte une responsabilité majeure - étant le 8e pays abritant le plus grand nombre d'espèces menacées et exerçant sa souveraineté sur une zone économique exclusive (ZEE) de 11,5 millions de km<sup>2</sup> - l'Europe porte une responsabilité plus grande encore. L'impulsion de protection qu'elle donne (ou non), est décisive pour entraîner le reste du monde.

Avec le développement d'un « marché de la compensation » qui engage la biodiversité, le risque est aujourd'hui grand d'une nouvelle vague de financiarisation, celle du vivant. Ce marché, à la valeur de départ estimée à 10 000 milliards de dollars, permet de gonfler artificiellement le PIB mondial sans avoir aucun effet sur la préservation de la nature. En effet, cette mise sur le marché donnerait lieu à une nouvelle vague d'accaparement et de brevetage du vivant, au détriment des droits fondamentaux, et constituerait en réalité une autorisation à continuer à détruire pour les plus grands et plus riches pollueurs mondiaux.

La biodiversité et les écosystèmes sains sont essentiels à la vie, mais aussi à la production alimentaire, la protection contre les catastrophes naturelles ou encore l'accès à l'eau potable. Leur préservation est essentielle pour réduire la pauvreté et les risques de catastrophes naturelles.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🙌

### 1- Un nouveau régime juridique pour le vivant

La nature est encore aujourd'hui considérée dans notre droit comme un objet dont il faut prendre soin mais que l'on peut manier à sa guise. Les législations environnementales adoptées ces dernières années n'ont pas permis de changer notre façon d'appréhender le vivant, d'en faire un véritable partenaire qui mérite de la considération. Les exceptions introduites dans ces textes sont encore nombreuses, en particulier pour les territoires ultra-marins qui semblent être des territoires de seconde zone, et l'accès à la justice est encore disparate et difficile dans l'Union européenne. Nous devons modifier en profondeur notre système juridique pour garantir le respect des droits de la nature et des droits environnementaux fondamentaux des êtres humains, en particulier celui à un environnement sain.

Nos mesures :

- **S'engager en faveur de la protection des communs naturels mondiaux** (mers et océans, forêts et sols) dans les échanges internationaux sur ces enjeux. L'Union Européenne doit

soutenir au niveau mondial l'établissement d'objectifs contraignants de protection de 30% des eaux et des terres.

- **Reconnaître les droits de la nature, notamment à se régénérer à un rythme naturel, à travers un statut juridique et le renforcement de la démocratie locale.**
- **Renforcer le régime européen de responsabilité environnementale**
  - ◆ **Reconnaître la responsabilité des pollueurs** quant aux pollutions diffuses (nanoparticules, CO2 et autres gaz à effet de serre, pesticides, PFAS...)
  - ◆ **Créer un fonds public** dédié uniquement à la dépollution des sites "orphelins" (pollution qui s'est produite par le passé et pour laquelle le principe pollueur-payeur ne peut être appliqué parce que le pollueur n'est pas identifié, n'existe plus ou ne peut être tenu pour responsable) (voir C. Sortir de la civilisation des toxiques).
- **Mettre en place une Haute autorité européenne aux limites planétaires** ; instance scientifique supra-nationale garantissant la préservation et restauration des écosystèmes et de leurs interactions. Elle assure un suivi en amont, pendant et en aval de l'application d'une mesure, pour assurer sa conformité avec le respect des limites planétaires.
- **Reconnaître dans les traités le principe in dubio pro natura**, c'est à dire qu'en cas de doute sur les impacts d'une loi ou d'un projet, c'est le principe de précaution et donc la protection de la nature, qui primera.
- **Créer un défenseur européen des droits, chargé entre autres de la défense de l'environnement et de la justice environnementale dans l'UE.** Il s'agira d'un organe de surveillance, formulant des recommandations et répondant aux demandes d'informations des Institutions, pour garantir le respect des droits environnementaux. Il sera aussi en lien avec la justice européenne, en qualité de tiers-intervenant devant les juridictions européennes lors d'affaires liées à ses compétences. (Voir partie 7.A Faire de l'Europe le bouclier de nos droits et de nos libertés).
- **Intégrer la compétence environnementale au parquet européen** pour qu'il puisse engager des poursuites face à des crimes contre l'environnement perpétrés dans l'UE. Le parquet européen est un organe indépendant de l'Union chargé de rechercher, poursuivre et renvoyer en jugement les auteurs d'infractions pénales portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union.
- **Voter une directive-cadre et transversale garantissant l'accès à la justice et la démocratie environnementales**, pour les personnes les plus impactées et pour réduire les inégalités face au dérèglement climatique. Entre autres :
  - ◆ Instaurer un droit à l'action collective en matière climatique pour faciliter la réparation des préjudices engendrés par le changement climatique
  - ◆ Former les professionnels du droit aux particularités du droit climatique
  - ◆ Créer un fonds européen pour la réparation des préjudices humains et matériels en cas de catastrophes naturelles, liées à l'apparition de nouveaux risques
- **Garantir le respect par les États-membres des législations environnementales de l'Union.** Mise en place d'une quasi-automatisation des lancements de procédures en cas d'infraction ; dotation en personnel des services compétents européens et nationaux ; garantie d'une divulgation transparente des informations ; inspections environnementales ; possibilité pour la Commission de retenir voire récupérer les fonds alloués à des États membres en cas de pratiques ou projets nuisibles à l'environnement.

## 2- Améliorer la condition animale

Les citoyennes et citoyens européens sont pleinement engagés dans la défense des animaux. Leurs appels et initiatives citoyennes sont pourtant pour l'instant restées quasi sans réponse. Nous, écologistes, nous engageons pour faire reconnaître les animaux comme des êtres sensibles et sentients, capables d'une vie propre et devant être protégés. Nous sommes déterminés à prendre soin de tous les animaux, de toutes les espèces, à restaurer leurs habitats naturels, agir sur leur élevage, leur transport, ainsi que leur exploitation à des fins d'expérimentation. Nous luttons pour que ces êtres vivants ne soient plus considérés comme des objets.

Nos mesures :

### Améliorer les conditions de tous les animaux, quels que soient leur espèce et leur statut

- **Développer un plan d'action pour les droits des animaux** passant notamment par la révision de la réglementation européenne sur le bien-être des animaux d'élevages.
- **Créer un poste de Commissaire européen dédié à la condition animale.**
- **Renforcer la législation entourant l'expérimentation animale.** S'il est pour l'instant difficile d'aller vers une interdiction complète des animaux dans le cadre d'études scientifiques et de santé, il est nécessaire d'encadrer davantage les pratiques et d'investir dans la recherche d'alternatives à substituer aux animaux.
- **Stopper l'élevage des animaux à fourrure en Europe** et interdire l'importation.
- **Améliorer les conditions de transport des animaux**, cause de grandes souffrances. Nous souhaitons limiter la durée du transport d'animaux vivants (8h maximum, 4h pour les oiseaux et les lapins) ; interdire l'exportation d'animaux vivants vers des pays hors de l'UE qui ne respectent pas les standards européens ; interdire le transport pour les catégories d'animaux vulnérables (nourrissons, animaux en fin de gestations) et lorsque les conditions climatiques ne sont pas adéquates, sauf au sein d'une même exploitation ; préférer le transport de carcasses au transport d'animaux vivants.
- **Mettre fin aux pratiques cruelles vis-à-vis des animaux** : broyage systématique des poussins mâles, corrida, gavage, chasses cruelles...
- **Permettre aux parlementaires un droit de visite inopinée** des lieux dans lesquels des animaux sont détenus à des fins commerciales et des abattoirs.
- **Lutter contre l'élevage illégal d'animaux domestiques.** Ces élevages illégaux s'accompagnent souvent de conditions de vie et de transports inacceptables. Il est nécessaire d'investir davantage dans la surveillance et le démantèlement de ces réseaux, dont bénéficient souvent les pays de l'Ouest.
- **Créer une "liste positive" européenne précisant quels animaux sauvages peuvent être détenus par des particuliers.** Ce format, plutôt qu'une liste d'interdictions, garantit une protection plus forte des espèces, en contraignant aussi le marché et le trafic.
- **Renforcer et accélérer la mise en place du Plan d'action 2022 contre le trafic d'espèces sauvages et exotiques** et priver ainsi le crime organisé d'une source importante de revenus.
- **Interdire et lutter contre le commerce de tout produit issu d'espèces en danger d'extinction** (ivoire, cornes, peaux, ailerons de requins, etc).
- **Garantir la conservation du statut d'espèce protégée pour le loup.** Il est nécessaire de protéger davantage les troupeaux et l'activité des éleveurs, de ce prédateur, mais sans remettre en question sa propre protection.

- **Octroyer une personnalité juridique aux animaux** et la reconnaissance de leurs droits fondamentaux.

### Limiter l'impact de l'élevage à des fins alimentaires

- **Atteindre 50% de diminution de viande et de poisson consommés d'ici 2030.**
- **Interdire l'élevage en cage.** Caractéristique d'une agriculture que nous refusons, l'élevage en cage n'apporte aucun intérêt autre qu'un gain économique, et doit être banni de nos pratiques **pour toutes les espèces**, qu'elles soient destinées à la production alimentaire, à l'abattage ou à la vente d'animaux domestiques.
- **Empêcher l'implantation de fermes-usines à poisson** (poulpes en Espagne, saumons en France...) en Europe et **sortir des fermes-usines à animaux.** Garantir des conditions de vie dignes et le respect du bien-être animal dans l'élevage (voir Partie IV. A. Mettre en place un nouveau Pacte agricole).
- **Limiter les souffrances endurées dans les abattoirs** (voir Partie IV. A. Mettre en place un nouveau Pacte agricole).

## 3- Restaurer et protéger la biodiversité

Les espaces naturels disparaissent plus rapidement que jamais et nos écosystèmes, épuisés par l'exploitation et les impacts de l'anthropisation, sont en mauvaise santé, alors même que nous dépendons d'eux. La planète peut survivre à une extinction massive des espèces, mais l'espèce humaine ne le pourra pas. Les deux crises, du climat et de la biodiversité, sont indissociables : nous ne pouvons pas sauver le climat sans restaurer la nature, ni ne pouvons restaurer la nature sans limiter le réchauffement de la planète.

Si notre espoir réside dans l'incroyable capacité de la nature à rebondir, elle ne pourra pas se régénérer si nous ne limitons pas nos impacts en même temps que nous lui portons secours. Par chance, grâce aux travaux et connaissances accumulés par les scientifiques et acteur.ices proches de la nature, nous savons comment la protéger et la restaurer. Nous connaissons les solutions qui profitent non seulement à l'environnement, mais aussi aux individus et à l'économie. Il ne reste plus qu'à les mettre en place.

Nos mesures :

- **Augmenter les investissements européens et nationaux pour une meilleure protection et préservation de la nature.** Plutôt que de financiariser le vivant, investissons pour le protéger ; notamment en doublant l'argent qui est lui est dédié, à hauteur de 50 milliards d'euros par an aux niveaux nationaux et européen.
- **Réhausser les objectifs de restauration et diversification de la biodiversité** dans la directive sur la restauration de la nature.
  - ◆ **Renforcer les exigences européennes en matière de suivi et de protection des trames vertes, bleues et nocturnes.**
  - ◆ Créer des grands espaces naturels transfrontaliers en libre évolution, pour une restauration autonome des espèces.
  - ◆ **Donner naissance à une forêt primaire en Europe de l'Ouest** comme le propose le biologiste et botaniste Francis Hallé. Il s'agit de redonner à la nature un espace pour prospérer en libre évolution et sur plusieurs siècles, développant une faune et une

flore très riches, sans aucune intervention humaine. Ses bienfaits seraient inestimables, tant pour réguler le climat et le cycle de l'eau, capter du Co2, nourrir le sol et faire revenir le vivant, en nombre et en diversité.

- **Assurer un suivi de gestion et restauration dans les zones Natura 2000 et aires réglementées.** Pour faire en sorte que les aires protégées le soient dans la réalité et pas seulement sur le papier.
  - ◆ **Mettre en place des outils et dispositifs de protection adaptés aux territoires d'Outre-mer.** Réseau Natura 2000, Directives Oiseaux et Habitats sont fondamentaux à la protection de la biodiversité.
- **Élaborer un plan de sauvetage des insectes.** Dans l'indifférence générale, les populations d'insectes disparaissent et de nombreuses espèces sont en voie d'extinction.
- Renforcer les moyens et la coordination dans la **lutte contre les espèces invasives** et contre la diffusion, via les activités humaines, des pathogènes et ravageurs. Cela passe notamment par l'amélioration de nos connaissances et le renforcement des milieux, tout en garantissant le respect de la condition animale.
  - ◆ Augmenter les moyens face aux **proliférations telles que les sargasses ou les algues vertes : fléaux tant environnementaux que sanitaires et économiques.** Lutter à la source contre les facteurs de leur reproduction ; protéger les populations et renforcer la prise en charge médicale ; nettoyer et sauvegarder nos côtes en misant sur l'innovation, l'économie circulaire et la création d'emplois. Pour les sargasses spécifiquement, renforcer la recherche sur les causes de la prolifération et soutenir la création de barrages.

## 4- Protéger les sols

La faune et la flore se nourrissent des richesses de la terre, et ne peuvent perdurer sans des sols en bonne santé. Dérèglement climatique comme pressions anthropiques et pollutions, sont à l'origine d'un épuisement des sols qui contribue tout autant à l'effondrement de la biodiversité qu'il met en péril notre production alimentaire et entrave notre lutte contre le réchauffement climatique. Les sols sont les premiers régulateurs des cycles de l'eau et constituent à la fois des solutions de résilience face aux catastrophes naturelles et des puits de carbone importants pour réduire les émissions de CO2 finales présentes dans l'atmosphère. Agriculture industrielle destructurant les équilibres chimico-biologiques, monocultures appauvrissant les sols, urbanisation et grandes infrastructures, déforestation, exploitation des sous-sols marins et aménagement des littoraux, sont les premières causes de l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol.

Engager des programmes de dépollution des sols industriels, transformer l'agriculture vers l'agroécologie (partie B.1 Accompagner l'adaptation de l'agriculture) et l'agroforesterie, permettront de restaurer la qualité des sols. En parallèle, toutes les mesures doivent être prises pour protéger les espaces agricoles et naturels de l'artificialisation et pour garantir des terres libres d'aménagements.

Nos mesures :

- **Engager la dépollution des sols et des milieux** (voir partie 3C- Sortir de la civilisation des toxiques)
- **Inclure dans la directive européenne à venir sur la surveillance et la santé des sols, des objectifs de restauration des sols qui soient contraignants.**
- **Agir contre l'épuisement des sols notamment via des modes de travail du sol moins impactants, de la polyculture, des terres en jachères et des plantations de haies.** Soutenir les pratiques agricoles et pastorales extensives (avec moins d'intrants et davantage de diversification biologique) ainsi que la désimperméabilisation qui permet le retour de l'infiltration de l'eau.
- **Lutter contre l'artificialisation des terres**
  - ◆ Élaborer un plan d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour créer une ZAN européenne (Zéro artificialisation nette) qui soit juste, articulée avec une réglementation sur les prix des logements, et qui accompagne les collectivités. Prioriser la densification, la réhabilitation des logements vacants ou la conversion des friches industrielles.
  - ◆ Encadrer le développement des infrastructures de transport et instaurer de nouveau des conditionnalités environnementales fortes au déploiement d'infrastructures d'énergies renouvelables. Leur production est fondamentale si nous voulons limiter notre impact sur le réchauffement climatique, mais ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité.
- **Lutter contre la financiarisation des sols liée au stockage agricole de carbone** en s'opposant à une ouverture du marché des crédits carbone agricoles et, si cette ouverture se faisait, en défendant un partage public de la valeur ajoutée pour accompagner la transition agroécologique.

## 5- Protéger les fleuves et les rivières, les mers et les océans

L'eau est une ressource qui se raréfie et dont la qualité se détériore. Elle doit faire l'objet d'un plan de sauvetage. D'un côté, nos usages et notre gestion de l'eau doivent être revus et priorités (pour être garantis), de l'autre les écosystèmes aquatiques doivent être restaurés grâce au rétablissement de régimes hydrologiques naturels (ses caractéristiques, son débit, ses variations temporelles, etc) et à la limitation des impacts de l'utilisation des terres sur les bassins versants. La qualité de l'eau disponible dépend tout autant de la bonne santé de la biodiversité qu'elle lui est nécessaire.

Nos mesures :

- **Ralentir le cycle de l'eau pour lui faire retrouver un rythme plus naturel et maximiser le remplissage des nappes phréatiques :**
  - ◆ **Restaurer les fleuves, les rivières, les zones humides et les mangroves pour leur permettre de jouer leur rôle écologique.** Nous avons modifié la forme et le débit de nos rivières en régulant les cours d'eau, en construisant des canaux, barrages, centrales hydroélectriques, digues, etc. Ces changements empêchent la retenue des nutriments et sédiments, la reconstitution des nappes phréatiques, la régulation du climat, et d'agir comme tampons naturels contre les inondations et les sécheresses.
  - ◆ **Développer la résilience des écosystèmes pour faire face à l'irrégularité des précipitations et notamment aux sécheresses à venir.** Développer une législation

européenne spécifique pour un stockage naturel de l'eau. Financer des actions menées à l'échelle des bassins versants par une ou plusieurs collectivités, y compris en coopération transfrontalière visant à ralentir le cycle de l'eau et à favoriser l'infiltration. Les solutions apportées doivent être basées sur les écosystèmes.

- ◆ **Accompagner les collectivités pour transformer la gestion des eaux pluviales en ville** afin d'infiltrer l'eau là où elle tombe grâce à la désimperméabilisation, la végétalisation et l'aménagement d'une partie des espaces de voirie.
- **Exiger l'accélération et le renforcement des efforts de restauration** des États-membres, afin d'atteindre l'objectif de la Directive-cadre sur l'eau visant tous les lacs, rivières et nappes souterraines en bonne santé d'ici 2027.
- **Déployer un cadre européen de gestion de l'eau** pour définir le partage de l'eau d'un point de vue utilitaire (hiérarchie des usages priorisant l'hydratation, l'environnement puis l'économie) mais aussi géographique, concernant notamment les bassins versants à cheval entre plusieurs territoires. Ce cadre doit reposer sur un travail concerté des régions et collectivités.
  - ◆ **Lutter contre l'accaparement de la ressource** notamment au niveau agricole, où la construction de méga-bassines prive la majorité des paysan-ne-s alentour mais aussi les écosystèmes d'un approvisionnement vital.
  - ◆ **Inclure un plan de modernisation de nos infrastructures** pour lutter contre les fuites d'eau dans les canalisations, alors qu'aujourd'hui 20% de l'eau potable est perdue lors de son acheminement en France et parfois encore davantage chez nos voisins européens (38% en Italie en 2019 par exemple).
  - ◆ **Dépolluer nos eaux afin de garantir leur qualité**, sur le principe du pollueur-payeur
- **Changer la gouvernance relative aux mers et océans.** Construire une gouvernance et une protection qui incluent et s'appuient sur la pluralité des acteurs. L'océan est le plus grand de nos communs naturels et doit donc être géré en écoutant la voix des citoyens, acteurs et utilisateurs. La petite pêche doit aussi être mieux armée pour représenter ses intérêts auprès des institutions européennes face aux lobbies des industriels.
- **Interdire toute activité industrielle dans les Aires Marines Protégées (activité minière, EnR offshore, pêche industrielle).** (voir également B.3 Repenser en profondeur la politique de la pêche).
- **Atteindre 10% des aires marines strictement (et véritablement) protégées**, avec une définition basée sur les recommandations de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), mentionnant l'absence de toute activité humaine dans ces zones.
- **Adopter un moratoire européen pour protéger les grands fonds de l'extraction fossile et minière**, et engager la sortie des puits d'extraction fossiles aujourd'hui ouverts dans les eaux européennes.
- **Faire des pôles, des sanctuaires de biodiversité.** Protéger les écosystèmes arctique et antarctique de toute activité économique dans la diplomatie de l'Union.

## 6- Sauvegarder et revivifier les forêts

L'état des forêts est inquiétant : une partie d'entre elles passent de puits absorbant le carbone à émetteur net, en Europe comme dans le monde. La chute des puits de carbone met en péril la capacité de l'Union à tenir ses objectifs climatiques, quand la biodiversité forestière se meurt d'une

exploitation commerciale à un niveau industriel. Si la Commission européenne a réussi à impulser une stratégie forestière et à mettre sur la table une proposition de surveillance commune des forêts d'Europe, les États membres se refusent encore à légiférer en commun et de façon contraignante sur ces communs naturels qui déterminent notre capacité à vivre sur cette planète. Nous devons enfin reconnaître les forêts comme des communs naturels et engager les dynamiques susceptibles de les protéger.

Nos mesures :

- **Renforcer la préservation des forêts primaires et centenaires.**
- **Interdire les coupes rases** (sauf suite à des catastrophes naturelles) ainsi que cela est déjà fait en Suisse depuis près de 150 ans. Il s'agit de mettre en place des mesures d'urgence, alors que les arbres absorbent de moins en moins de carbone et que les espèces qui en dépendent perdent leur habitat.
- **Faire de la foresterie une filière durable.**
  - ◆ **Élaborer un plan de réhabilitation des petites scieries.** Rediriger les investissements publics prévus pour des méga-scieries vers des structures plus petites, circuit court et sylviculture douce, pour recréer de l'emploi et garantir une gestion plus sobre et durable des forêts.
  - ◆ **Interdire les exportations de grumes** qui nuisent non seulement à l'économie locale, à l'impact carbone et à l'état de nos forêts. Relocaliser la transformation des grumes sur notre territoire permet de créer de l'emploi, une valeur ajoutée et de générer des coproduits de sciage.
  - ◆ **Organiser une hiérarchisation et priorisation des usages** qui permette davantage de sobriété et soutenir la coopération entre les filières de bois pour optimiser la transformation de la ressource.
  - ◆ **Encadrer l'usage de la biomasse forestière.** Le bois-énergie doit être utilisé prioritairement dans des installations à rendement élevé, notamment adossées à des réseaux de chaleur, en substitution des fossiles ; il ne doit pas être utilisé pour la production d'électricité seule. Il doit être alimenté par les co-produits d'une sylviculture durable en circuit court, et de la transformation du bois.
- **Lutter contre la déforestation importée.** Actuellement, l'Union Européenne est responsable de 16% de la déforestation mondiale, notamment à travers sa consommation de produits comme le soja ou le cacao. Pour le climat, pour la biodiversité, pour les droits humains aussi, il est de notre responsabilité de mettre un coup d'arrêt définitif aux dommages que nous causons aux forêts du monde. Nous nous mobiliserons pour que les chaînes d'approvisionnement ne dégradent pas les forêts en proposant de **rehausser les ambitions du règlement sur la déforestation importée, d'étendre la liste des produits concernés et en s'assurant de sa bonne application.**
- **Lutter contre la criminalité environnementale**, en particulier la coupe de bois illégale.
  - ◆ **Pousser les États-membres à renforcer leurs législations** pour protéger plus de portions de territoire forestier, élaborer des plans de gestion plus stricts et renforcer les contrôles du transport du bois
  - ◆ **Protéger ceux qui s'élèvent contre l'accaparement illégal du bois** et mettent leur vie en danger. Lanceurs d'alertes, gardes forestiers, employés sylvicoles sont trop peu outillés pour répondre aux activités clandestines. Pour les accompagner, les moyens financiers et les effectifs de surveillance et de protection doivent être renforcés.

- **Renforcer la lutte contre l'orpaillage illégal**, notamment en Guyane où ses conséquences sur les populations locales, la forêt tropicale et les espèces qu'elle renferme sont massives.

## B- Vivre en bonne santé : sortir de la civilisation des toxiques

Chaque nouvelle contamination de nos réseaux d'eau, de nos aliments, de nos produits fondamentaux du quotidien, de notre air ou encore des écosystèmes qui nous entourent, est emblématique d'une convergence des atteintes portées à l'environnement et aux individus, avec une indéniable dimension sociale. Il est grand temps de sortir d'un modèle qui pollue, ravage le présent et empoisonne l'avenir.

Nous, Écologistes, voulons qu'un nouveau paradigme s'impose où le bien commun et le respect du vivant seraient le fil conducteur des activités industrielles. Où avoir un environnement sain est un droit, où pouvoir grandir, enfanter, manger, travailler, se divertir, sont garantis sans que notre santé soit mise en danger.

À travers nos ambitions pour l'agriculture, nous projetons déjà d'assainir notre alimentation, nos eaux et nos sols en la débarrassant d'une pollution massive, celle due aux pesticides, engrais de synthèse et traitements antimicrobiens mal ou trop utilisés, qui ne font que renforcer la résistance aux parasites et maladies.

Mais il nous faut aussi agir sur les autres secteurs d'émission et faire disparaître les toxiques présents dans les chaînes de production, diminuer les déchets que nous produisons, nettoyer l'environnement déjà pollué et enfin reconnaître et indemniser les dommages qui auront été commis sur la planète et sur notre santé.

Plastique, nanoparticules, produits chimiques, pesticides toxiques et perturbateurs endocriniens s'insèrent partout, jusque dans les cordons ombilicaux de nos bébés et dans le lait qui les nourrit.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 📌

## 1- Reconnaître et mettre en place des réparations pour les victimes des produits toxiques

Tout est dans l'appellation. Les substances "toxiques", quand nous y sommes exposés à long terme, ont des conséquences multiples mais inévitablement délétères sur notre santé : augmentation des risques de cancers et accidents vasculaires cérébraux, troubles neurologiques, de la fertilité, du développement... la liste pourrait être encore longue.

Force de notre résignation ; de la récurrence de ces maladies est presque née une accoutumance. Et pourtant ces mises en danger, ces atteintes à notre droit de vivre n'ont rien de fataliste ni de naturel. Les troubles de la santé se systématisent et se démultiplient à cause des expositions quotidiennes qui nous sont imposées.

À travers les mesures suivantes, les Écologistes proposent donc des améliorations dans la reconnaissance, la responsabilisation et la prise en charge des conséquences sur nos corps et sur l'environnement, des pollutions du passé et du présent.

Nos mesures :

- **Faire reconnaître par la loi que certaines maladies peuvent avoir eu pour cause l'exposition à des substances toxiques**, comme le chlordécone, le glyphosate, les perturbateurs endocriniens, les pesticides, etc.
- **Reconnaître et aider la reconnaissance des maladies professionnelles** liées à ces expositions dans le cadre du travail : respirations de poussières dans le secteur du bâtiment ; exposition sur des chaînes de production avec des PFAS ; utilisation de pesticides par des usages agricoles et non-agricoles, etc. Nous demandons la désignation des responsabilités de l'employeur.
- **Créer un fonds de réparation des victimes de la civilisation des toxiques**. Grâce à la reconnaissance préalable des conséquences de l'exposition aux toxiques, une indemnisation des victimes est rendue possible.
- **Reconnaître dans le droit communautaire le racisme environnemental**, ses causes et ses conséquences. Ce texte doit permettre aux populations, telles que les victimes du Chlordécone en Martinique et en Guadeloupe ou les communautés des Gens du Voyage, de poursuivre des entreprises, administrations et États sur ce motif et l'instauration d'un principe de précaution européen. Le statut de "victime de racisme environnemental" ouvre un droit à la compensation morale et financière pour les victimes reconnues
- **Exiger un étiquetage systématique et élargi des toxiques** pour donner le pouvoir aux consommateurs et consommatrices.
- **Prendre en compte les effets cocktails des substances chimiques ainsi que les perturbateurs endocriniens**, qui ont des effets sur la fertilité, la croissance, l'équilibre hormonal, etc.

## 2- Interdire les produits toxiques dangereux

Au cours de la mandature précédente, la révision du règlement REACH promise par Ursula Von der Leyen a été abandonnée sous la pression des lobbies de l'industrie chimique et sous le fléchissement de certains politiques comme Thierry Breton, le commissaire au marché intérieur. Pourtant, REACH (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques) n'a pas été révisé depuis 2006 et contient de nombreuses lacunes à l'origine de la dispersion massive des toxiques dans notre quotidien et notre environnement.

Alors que les scientifiques alertent sur la dangerosité de nombreuses substances, nous devons aligner les législations avec les recommandations sanitaires et interdire les produits les plus néfastes.

Nos mesures :

- **Bannir les substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques des produits de notre quotidien** : cosmétiques, protections hygiéniques, alimentation, produits de bricolage, etc.
- **Garantir l'indépendance des agences d'évaluation des dangers des substances chimiques**. Favoriser la mise en lien des travaux des différentes agences nationales, augmenter les moyens des agences pour mener leurs propres recherches, réformer les

méthodes d'évaluation de l'EFSA pour qu'elles prennent en compte les données de la recherche dans leur ensemble et non seulement celles fournies par les industriels.

- **Réviser le règlement REACH pour accélérer la sortie des toxiques.**
  - ◆ Exiger une preuve d'innocuité pour la délivrance d'autorisations, plutôt qu'attendre une preuve de dangerosité pour le retrait du marché. C'est le **principe de précaution** qui refuse la commercialisation d'un produit quand ses effets ne sont pas suffisamment connus : "pas de données, pas de marché".
  - ◆ Prendre en compte l'**effet cocktail** dans l'évaluation des risques, c'est-à-dire notre exposition simultanée à une multitude de substances dont les effets se renforcent entre eux.
- **Interdire l'ensemble de la famille des PFAS : les substances per- et polyfluoroalkylées, appelées aussi "polluants éternels" car ils ne se dégradent et ne disparaissent pas naturellement.** Utilisés dans énormément d'objets de notre quotidien pour leurs propriétés anti-adhésives, anti-tâches, résistantes à l'eau et à la chaleur ; ces substances artificielles ne se dégradent pas et s'accumulent dans l'environnement puis dans nos corps et doivent donc urgemment cesser d'être produites.
- **Sortir les produits toxiques du textile.** Ces substances chimiques qui servent à colorer, délayer, assouplir ou renforcer la résistance des tissus constituent une double pollution. Au moment de la fabrication de nombreux rejets finissent directement dans l'environnement et lorsque nous les portons des résidus finissent dans nos corps, à cause du contact avec notre peau. Pour cela, favoriser la production locale et propre, soumise aux normes européennes.
- **Interdire les exportations des pesticides et produits dangereux hors de l'Europe.** Ce que nous ne voulons pas chez nous ne doit pas être un business à destination d'autres parties du monde. En miroir, renforcer les clauses pour éviter l'importation de produits contenant ou traités avec des produits interdits dans l'Union européenne.

### 3- Une politique industrielle de la dépollution

Une prise en charge des pollutions déjà émises est nécessaire, mais nous ne pouvons pas uniquement réparer, nous devons aussi couper les vannes de la production des toxiques : plutôt que de continuellement investir dans la réparation des dégâts, investissons dans leur évitement.

Sortir de la civilisation des toxiques ne sera pas une mince affaire. Ils sont partout et s'en passer requiert une transition industrielle majeure, qui nécessitera un investissement conséquent, aux fins notamment de préserver l'activité et l'emploi sur les territoires. Elle doit être conduite avec l'appui des scientifiques, et la participation pleine et entière des parties prenantes. Le fonds de transition juste mis en place sous la précédente mandature afin de sortir les territoires du charbon et du pétrole doit servir d'exemple pour construire un fonds de sortie de la civilisation des toxiques à l'implication citoyenne accrue.

#### Nos mesures :

- **Créer un fonds de sortie des toxiques pour les territoires** sur le modèle du fonds de transition juste. Il soutiendra les territoires et entreprises dans la reconversion, la diversification économique ou la transition vers des productions sans toxiques (recherche,

formation des employés, transformation des matériels et des installations existantes). Il subventionnera aussi les programmes d'aide à la recherche d'emploi et à la reconversion professionnelle pour les anciens travailleurs du secteur.

- **Élaborer un plan d'investissement dans la dépollution des zones industrielles et minières et des milieux, notamment aquatiques.**
  - ◆ **Cette dépollution sera financée sur le principe du pollueur-payeur**, engageant la responsabilité financière de ceux ayant provoqué cette pollution.
  - ◆ Elle nécessitera aussi la mobilisation d'un fonds européen, pour prendre en charge les pollutions dites "orphelines" (Voir A. 1. Renforcer le régime européen de responsabilité environnementale)
- **Faire de l'Europe le leader de la dépollution du monde.** Entre la progressive disparition de nos productions de plastique, l'investissement dans le nettoyage de nos milieux et le développement d'alternatives, l'Europe peut montrer le chemin et se positionner comme leader dans le domaine.
- **Investir dans la recherche en chimie et les alternatives aux toxiques : pesticides, PFAS, conservateurs pour cosmétiques, plastiques, etc.** Pour certaines utilisations, des substances de remplacement sont déjà connues, les autres doivent faire l'objet d'investissements pour être développées de manière encadrée pour prévenir les potentiels nouveaux impacts.

#### **4- Pour des sols et territoires sains !**

Nos sols sont intoxiqués de toutes parts. Rien que par les PFAS (substances per et polyfluoroalkylées, appelées aussi les "polluants éternels" car ils ne se dégradent pas naturellement) 17 000 sites sont contaminés à travers l'Europe et plus de 20 000 sont présumés l'être. D'après des chiffres 2020 de l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE), toutes pollutions confondues, il y aurait 2,8 millions de sites potentiellement contaminés à travers l'Europe, principalement par l'activité industrielle et l'élimination des déchets.

Le principe pollueur-payeur est mis sous pression de cette immense quantité de toxiques répandus partout, pendant si longtemps : les sommes nécessaires sont tellement élevées que nous ne pouvons demander aux pollueurs de tout payer sous peine de leur mettre la clef sous la porte. D'autres dispositions doivent être trouvées pour les pollutions passées, quand la responsabilité doit être une obligation pour les pollutions à venir.

Or, les États Membres se refusent toujours à agir et là encore la Commission n'a su proposer qu'une surveillance commune de l'état des sols européens. La France en particulier résiste depuis des décennies, requiert aujourd'hui des limitations des points de surveillance des sols et des exceptions pour les outre-mer. Ce statu quo n'est pas acceptable quand on sait à quel point le chlordécone, l'orpaillage en Guyane, ou le nickel en Nouvelle Calédonie, dégradent la qualité des sols et des eaux et impactent notre santé.

Nos mesures :

- **Garantir que les territoires ultra-marins soient concernés par la directive d'observation de la pollution des sols, visant à atteindre l'objectif Zéro pollution d'ici 2050.**
  - ◆ Sanctuariser les terres non utilisées et non polluées au chlordécone (voir Partie IV.A. Mettre en place un nouveau Pacte agricole)

- **Établir des valeurs limites ambitieuses dans les eaux et les sols** pour chaque substance dangereuse recensée par l'ECHA, avec des seuils fixés sur les recommandations scientifiques et sanitaires
- **Élargir et généraliser des contrôles réguliers dans les milieux**, sur la base d'une nouvelle liste complétée des substances dangereuses et prioritaires.
- **Mettre en place un plan de recensement de tous les sites pollués** à travers l'Europe d'ici 2030, adossée à une estimation des montants et une stratégie coordonnée par les Etats-membre et collectivités pour engager la dépollution.
- **Inclure des mesures sur les terres excavées dans la loi à venir sur la santé des sols**, pour améliorer le traitement de ce qui constitue la première catégorie de déchets de l'Europe en termes de volumes. Prévoir un tri plus rigoureux pour réutiliser et optimiser les terres non polluées et traiter plus sûrement celles qui le sont.

## 5- Sortir du plastique et débarrasser l'environnement de ses déchets

Hier symbole d'une révolution industrielle, le plastique est aujourd'hui un poison. Qu'il prenne la forme de résidus micro-plastiques ou de montagnes de déchets, le plastique est toxique, tout autant pour notre environnement que pour notre corps.

Chaque année, ce sont presque 26 millions de tonnes de déchets plastiques qui sont générés à travers l'Europe. Cette pollution est aussi révélatrice d'un modèle omnipotent, celui où les entreprises fossiles ne dictent pas seulement notre alimentation en énergie, mais bien nos possibilités de consommation au quotidien. Le plastique illustre à merveille la continuité de l'action de ces entreprises, qui polluent tous secteurs confondus.

### Nos mesures :

- **Sortir du plastique en 2050.** A cette fin, développer le réemploi (notamment en fixant un objectif de 50% de réutilisation globale du plastique d'ici 2030), optimiser les matériaux déjà produits et investir dans les alternatives.
  - ◆ **Stopper les subventions aux industries pétrochimiques** de matières premières plastiques dès 2030
  - ◆ **Adopter un moratoire sur la construction de nouvelles installations ou l'expansion** des usines pétrochimiques préexistantes.
  - ◆ **Interdire et réduire de manière anticipée, les matières plastiques les plus problématiques, particulièrement toxiques et non recyclables.** A cette fin, établir une liste sur la base de leurs incidences sur la santé et l'environnement tout au long de leur cycle de vie.
  - ◆ **Lutter contre les microplastiques et biomédias** qui se retrouvent en quantité dans nos corps ou dans l'environnement. Interdire dès 2040 l'utilisation volontaire de ces substances et renforcer la prévention contre les pertes et fuites non intentionnelles.
- **Débarrasser les océans des 80% de plastiques que constituent les déchets marins.** Il est temps d'agir, enfin, pour libérer les écosystèmes marins de ce fléau. Soutenir les actions et techniques de dépollution et de nettoyage de nos eaux.
- **Déployer plus massivement les structures de collecte et de recyclage.** Reprendre en main les filières de déchets pour ne plus envoyer textiles et débris plastiques dans la nature à l'autre bout du monde.

- **Mettre en conformité avec le respect des droits humains et avec la justice sociale et environnementale** l'ensemble de la chaîne de valeur du plastique.

## **6- Pollution de l'air : pouvoir respirer**

Pollution invisible mais peut-être la plus proche de nous, la pollution de l'air tue chaque année 300 000 personnes à travers l'Europe et reste la première cause environnementale de décès prématurés. Émissions des moteurs de nos véhicules, rejets atmosphériques industriels, combustions de nos chauffages domestiques, évaporation de solvants dans l'air, sont autant de sources de dégradation de notre environnement.

Alors que le droit à un air propre et sain est prévu par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, cette dernière n'aligne pas encore ses exigences sur les objectifs qu'elle vise. Rappelons aussi que la France est elle-même encore en deçà des attentes européennes et a fait l'objet de plusieurs avertissements et condamnations pour son inaction contre la pollution de l'air.

### Nos mesures :

- **Réviser les normes de l'Union Européenne en matière de qualité de l'air pour les aligner, a minima, sur les seuils de l'OMS dès 2030.** Alors que l'Organisation Mondiale de la Santé établit sur des bases scientifiques, des recommandations concernant les seuils de dangerosité à ne pas dépasser, ceux-ci ne sont pas repris par les réglementations européennes.
- **Élargir les polluants pris en compte dans les tests de qualité de l'air**, notamment fixer un seuil sanitaire pour les pesticides, actuellement non mesurés.
- **Traduire le droit à un environnement sain** dans l'ensemble des directives et réglementations concernées.

## IV. Accompagner l'agriculture et la pêche dans la transition

L'agriculture, les paysannes et les paysans, mais aussi la pêche, les pêcheurs et les pêcheuses sont les premiers concernés par les conséquences du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Ils en sont aussi les premiers lanceurs d'alerte. Sécheresses, températures extrêmes, maladies ou inondations impactent déjà les récoltes et les écosystèmes maritimes et terrestres. Les baisses de rendement pourraient aller jusqu'à 30% selon les estimations du Haut Conseil pour le Climat. Notre manière de produire doit changer pour assurer la résilience et la souveraineté de notre système alimentaire.

D'un côté, la politique agricole commune a été majeure dans la déstructuration et la destruction des systèmes alimentaires locaux, ici en Europe et aussi dans le reste du monde et notamment des Suds. De l'autre côté, la politique commune de la pêche laisse le champ libre à la pêche industrielle qui détruit les écosystèmes, excède ses capacités de renouvellement et menace la survie de la pêche artisanale. Pour une rémunération juste du travail des paysans et des pêcheurs, contre la précarité alimentaire, pour l'emploi dans nos territoires et un environnement protégé, nous proposons de changer du tout au tout notre modèle agricole, halieutique et alimentaire.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🙌

### A- Mettre en place un Nouveau pacte agricole

Tout le monde doit se rendre compte que quelque chose ne tourne pas rond dans le système actuel: on empêche les agriculteurs de vivre dignement de leur travail, on met en concurrence les paysans du monde entier, la grande distribution et l'industrie se taillent la part du lion avec des marges de plus en plus importantes, l'inflation des produits alimentaires pèse sur les conditions de vie de celles et ceux qui avaient déjà du mal à joindre les deux bouts, la qualité de l'alimentation baisse, plus particulièrement pour les plus pauvres, et d'un autre côté, on voit que le gaspillage alimentaire continue.

L'agriculture subit le plus grand plan social depuis des années : le nombre d'exploitations agricoles dans l'UE a diminué de 40% entre 2003 et 2020 passant de 15 à 9 millions. Les subventions sont mal dirigées et les petites exploitations sont délaissées au profit de l'agrobusiness pour qui les performances financières et les coûts les plus bas sont les seuls objectifs. Les conditions de vie, les revenus, l'accompagnement et la protection accordée à nos éleveur-euse-s, agriculteur-ice-s sont dramatiques. Il est urgent de sortir de cette situation délétère. Il est urgent, aussi, de prendre des mesures qui leur assure une visibilité à long terme, pour leur permettre d'engager la transition sans peur de perdre leurs revenus.

La transition ne peut reposer uniquement sur les agriculteurs. La transition écologique de l'agriculture doit s'accompagner d'une transition de notre alimentation. Plus largement, cette transition doit être celle de l'ensemble des filières agricoles et impliquer tous leurs acteurs, de l'amont jusqu'en aval. Les politiques agricoles et alimentaires devront accompagner les transformations de ces secteurs, les mobiliser et les encadrer. Pour garantir la souveraineté alimentaire, l'Union européenne doit se doter d'une vraie démocratie alimentaire. C'est comme ça que nous pourrons avoir des productions de qualité. L'alimentation est l'affaire de tous et toutes, la politique agricole que nous mettons en place doit également impliquer largement l'ensemble des

citoyens et citoyennes. Dans cette lutte, écologistes et agriculteurs poursuivent les mêmes objectifs, avec les mêmes exigences.

Nos mesures :

### Une politique agricole juste et rémunératrice, qui permette à tou-te-s les paysan-ne-s de vivre dignement de leur travail :

- **Mettre en place une PAC qui soutient l'emploi** avec des subventions distribuées par unité de main-d'œuvre. Plutôt que de financer des hectares, la politique agricole commune finance les pratiques agricoles qui créent de l'emploi.
- Réintroduire des outils permettant **la régulation par les prix**, avec des prix planchers devant garantir que les paysan-ne-s soient au moins payé-e-s à leur prix de production.
- **Mettre en place un EGALIM européen** pour renforcer les capacités de négociation des paysans sur les prix, contenir et redistribuer les marges des transformateurs et de l'agro-industrie, lutter contre la concurrence intra-européenne et favoriser les circuits courts.
- **Fixer à la restauration collective des objectifs de produits végétaux, bio et locaux**, tout en adaptant les règles européennes de la commande publique qui aujourd'hui ne permettent pas de mettre "local" dans un cahier des charges d'appel d'offres. Les commandes intérieures doivent soutenir ces objectifs de transformation agroalimentaire
- **Diminuer les taxes sur certains produits comme les fruits et légumes et le bio**, pour que les prix soient aussi cohérents avec le schéma alimentaire que nous souhaitons favoriser. Voir notre proposition d'instaurer une TVA verte (voir II. Construire une économie de la transition écologique et sociale).
- Sortir **des accords de libre-échange pour produire en Europe ce dont nous avons besoin**
  - ◆ Instaurer un principe de subsidiarité commerciale pour chercher à ne plus importer ce que l'on produit, ni exporter ce que les autres peuvent produire
  - ◆ Introduire des mesures-miroirs sur l'ensemble des réglementations sociales et écologiques européennes
  - ◆ Proposer une réforme ambitieuse de l'OMC qui permette de faire reposer le multilatéralisme non plus sur des logiques purement marchandes mais sur les droits humains et environnementaux notamment la souveraineté alimentaire (voir partie VII. B. L'Union européenne actrice de la paix dans le monde)
- **Protéger les paysans des nouveaux risques** avec l'assurance européenne face aux **risques climatiques** (voir II. Construire une économie de la transition écologique et sociale) et épidémiques.

### Un plan pour accompagner et inciter à la transition agricole vers des pratiques plus écologiques:

- Assurer la viabilité économique de ce nouveau modèle agricole
  - ◆ **Garantir une visibilité des revenus sur trois ans pour les agriculteur-ice-s s'engageant dans la transition de leurs pratiques**, notamment concernant la conversion en agriculture biologique.
  - ◆ Faciliter l'installation et la pérennisation en **soutenant la mise en place d'un mécanisme de dotation (de carrière)** où les paysan-ne-s qui s'installent en agro-écologie, ou convertissent leur exploitation, sont dotés par un collectif citoyen et/ou par les collectivités d'une partie des moyens de production (ferme, terre,

machine, bétail, etc). Mettre en place une Dotation Nouvelle Installation sans critère d'âge et ouverte aux salariés-associés des SCIC et SCOP pour favoriser toutes les installations agricoles.

- ◆ **Mettre en place un Fonds de transition agricole** permettant d'accompagner les paysans dans leurs investissements pour des pratiques agro-écologiques, en particulier lors de la transmission des activités.
- ◆ **Rémunérer les bonnes pratiques écologiques, respectueuses du bien-être animal.** Développer le paiement pour la protection des services écosystémiques pour la durabilité de la transition, en particulier en systématisant l'aide au maintien pour l'agriculture biologique.

→ **Développer de nouvelles filières pour la transition écologique grâce à une politique européenne volontariste**

- ◆ Organiser la mise en réseau et son animation, le financement de la recherche et le soutien à l'investissement pour permettre la diversification des productions, le développement des protéines végétales, le soutien à la filière bio, la transformation des filières en ralentissement.
- ◆ **Ouvrir pour des semences libres, biologiques et diversifiées.** Aujourd'hui, le monopole de certains industriels et l'homogénéisation des semences appauvrit nos sols et nos alimentations.

→ **Valoriser une agriculture saine, sans toxiques**

- ◆ **Réduire d'ici 2030 l'utilisation des pesticides de 80% et des engrais de synthèse de 20%**, à commencer par les plus dangereux. Réduire aussi d'au moins 50% l'utilisation d'antimicrobiens tels que les antibiotiques destinés aux animaux d'élevage et à l'aquaculture. Accompagner tous les acteurs des filières, renforcer le conseil et la recherche.
- ◆ **Pas de mise sur le marché des nouveaux OGM.** Nous demandons l'application du principe de précaution sur ces nouvelles techniques génomiques dont les impacts sont inconnus et non maîtrisés.
- ◆ **Harmoniser par le haut les règles environnementales et sanitaires** en Europe.

→ **Mettre en place un plan de transition de l'élevage vers des systèmes biologiques, extensifs, à taille humaine et respectueux de la condition animale :**

- ◆ **Accompagner et financer la restructuration-diversification des fermes et des filières.** Soutenir les élevages pastoraux, herbagers et plein air. Adapter les mesures de biosécurité aux élevages en extérieur.
- ◆ **Lutter contre l'élevage intensif et garantir le respect du bien-être animal :** Instaurer un moratoire sur toute nouvelle installation ou extension de fermes-usines, c'est-à-dire les élevages de viande ou de lait à taille industrielle. Ajouter une nouvelle conditionnalité à la PAC sur la densité d'animaux pour que l'argent public ne vienne plus soutenir l'élevage industriel. Assurer au consommateur de la transparence sur les conditions d'élevage, de transport et d'abattage via un étiquetage détaillé.
- ◆ **Limiter les souffrances endurées dans les abattoirs et rapprocher les différents lieux de vie et d'abattage des animaux d'élevage.** Rendre obligatoire l'utilisation de la vidéosurveillance pour lutter contre les pratiques barbares. Améliorer le transport, l'arrivée et l'attente des animaux avant abattage. Soutenir le maillage

territorial des abattoirs de proximité ainsi que l'abattage à la ferme. Faire évoluer la réglementation vers l'abolition des autorisations dérogatoires d'abattage sans étourdissement.

### Une transition agroécologique et une souveraineté alimentaire dans les territoires ultra-marins:

- **Réformer le POSEI et les soutiens publics à l'agriculture** pour privilégier l'agriculture biologique et les filières destinées au marché local et à l'amélioration de la sécurité et souveraineté alimentaire. Arrêter les aides couplées et mettre en place des subventions par unité de main-d'œuvre.
- **Renforcer les dispositifs de commercialisation et transformation locales** pour les territoires d'Outre-mer.
- **Reconnaître formellement l'agriculture familiale à petite échelle** et développer des dispositifs d'accompagnements spécifiques.
- **Renforcer le soutien par les fonds européens à l'agriculture dans les PTOM** (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie) en garantissant l'indépendance de gestion des territoires.
- Refuser l'autorisation des nouveaux OGM aux Antilles, qui entretiennent la monoculture de la banane ou de la canne à sucre
- **Sanctuariser les terres non polluées au chlordécone**. Soutenir d'autant plus fortement l'agro-écologie pour ne pas créer un cocktail incontrôlable de toxiques sur ces territoires déjà victimes majeures de la pollution au chlordécone.

### B-Bien se nourrir : l'alimentation doit être traitée comme un impératif pour tou-te-s

Alors que 60 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année en Europe, certains ont toujours le ventre vide. Chez nous, ce sont près d'un tiers des français-e-s qui n'ont pas les moyens d'une alimentation saine en quantité suffisante pour trois repas par jour. Pourtant, manger est un droit, reconnu depuis 1948 dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Comment alors, est-il possible que la France et l'Union européenne ne garantissent pas ce droit fondamental ?

Il est urgent de faire rimer le souci de la fin du monde avec celui de la fin du mois et que l'évolution des pratiques s'accompagne d'une évolution de la consommation, non pas comme une contrainte mais comme un bénéfice. Le contenu de nos assiettes doit changer pour être plus sain, plus copieux, moins carné, moins pollué, mieux aligné sur les besoins de ceux qui produisent, plus respectueux des limites planétaires.

#### Nos mesures :

- **Transformer la PAC en PAAC : Politique agricole et alimentaire commune**. Derrière cette évolution, nous prôtons un changement de conception plus large, considérant la nourriture comme un droit et pas seulement comme une marchandise. Il est donc nécessaire de penser ensemble la destination de la production et nos attentes qualitatives en amont.

- **Mettre en place une loi cadre sur les systèmes alimentaires durables** qui garantira le droit à l'alimentation pour tous·te·s les européen·ne·s et impliquerait l'ensemble des acteurs et actrices des filières agroalimentaires dans la transition.
- **Généraliser les plans alimentaires territoriaux et leur mise en réseau via le programme LEADER** pour favoriser la commercialisation en circuits courts et développer des entreprises de transformation alimentaire au plus près des territoires afin d'en améliorer l'autonomie alimentaire
- **Faire en sorte que les consommateur·ice·s aient plus de visibilité sur leurs achats grâce à un étiquetage ambitieux, incluant le NutriScore et le "PlanetScore" - indications sur l'impact environnemental des produits.** La transparence pour des capacités d'accès à une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement et du bien-être animal, doit être un droit garanti.
- **Réformer l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) et procédures d'évaluation des produits,** pour écarter immédiatement les pesticides dangereux. Au-delà des impacts environnementaux, les pesticides se retrouvent dans nos corps et dégradent notre santé.
- **Abaisser le seuil maximal de substances toxiques autorisées dans les produits de la mer,** en s'alignant sur les recommandations scientifiques les plus protectrices.
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire.**
- **Réduire notre consommation de produits animaux de 50% d'ici 2030** : soutenir les productions locales, biologiques, extensives et artisanales pour permettre une meilleure qualité, tout en allant vers une diminution de la consommation pour respecter les limites planétaires. Mettre en place un plan stratégique européen de soutien aux protéines végétales, aux légumineuses et aux cultures d'algues par exemple.
- Instaurer une journée végétarienne européenne.
- Coordonner une action commune pour **mettre en œuvre des sécurités sociales de l'alimentation au sein des États-membres,** afin de garantir pour toutes et tous, le droit à une alimentation saine et durable en quantité suffisante (voir 5.A. Sécuriser et approfondir l'État-providence).

## C- Repenser en profondeur la politique de la pêche

L'océan est à bout de souffle, son rôle pour le climat et la biodiversité aussi, mais ce n'est pas tout : la politique de la pêche déployée par l'Union européenne, laisse libre cours à la destruction des écosystèmes au large de nos côtes comme de celles des États en développement, appauvrit la pêche réellement artisanale et les territoires côtiers, porte atteinte au bien-être des poissons. Au prétexte de protéger les « stocks halieutiques », la France applique les quotas de pêche en les attribuant toujours aux plus gros, à la pêche industrielle, plutôt qu'à celles et ceux qui font vivre l'emploi sur le territoire, limitent leurs émissions de CO2 et respectent les écosystèmes. Nous avons déjà emporté des batailles, comme sur la pêche électrique. Il nous est encore possible de remettre la pêche sur pied.

### Nos mesures :

- **Mettre fin à toutes les aides publiques subventionnant une pêche destructrice** (navires industriels et engins de fond mobiles). A l'inverse, rediriger les subventions :

- ◆ **Soutenir financièrement le développement de la pêche réellement artisanale** plus respectueuse des ressources et emplois et nécessaire à notre souveraineté alimentaire.
- ◆ Accompagner les pêcheur-euses dans la transition **pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.**
- ◆ **Valoriser les circuits courts** et la vente directe.
- **Lutter contre la surpêche** en fixant tous les quotas de pêche à des niveaux durables et en mettant en place la gestion écosystémique des pêches, c'est-à-dire sortir d'une approche mono-espèce et prendre en compte les interactions entre espèces et avec leur environnement pour fixer les quotas de pêche.
- **Instaurer une meilleure répartition des quotas de pêche** pour lutter contre leur concentration par une poignée d'industriels, par une indexation sur critères sociaux et environnementaux et la priorité aux navires de moins de 12 mètres.
- **Accorder un accès exclusif sur la bande côtière** aux navires de moins de 25 mètres, avec des droits de pêche prioritaires pour ceux équipés de moyens de pêche non destructeurs.
- **Dans les Aires marines protégées, interdire la pêche industrielle (méga-chalutiers) et l'utilisation du chalutage de fond.** Cette limitation des impacts en zones prioritaires permettra à la fois de protéger les écosystèmes, de reconstituer les stocks de poissons et de redonner la souveraineté des eaux aux pêcheurs artisanaux.
- **Supprimer progressivement les chaluts de nos flottes.** Cela sera permis par l'accompagnement financier au rééquipement des navires.
- **Diminuer au maximum l'incidence de l'aquaculture sur l'environnement.** Limiter les traitements antibiotiques, privilégier les espèces de bas niveau trophique comme les poissons herbivores.
  - ◆ **Interdire les fermes-usines à poissons et autres usines aquacoles,** qui concentrent les impacts.
  - ◆ **Soutenir le développement de la conchyliculture** en améliorant l'accès au foncier sur la côte, en renforçant et en faisant appliquer les normes européennes sur la qualité de l'eau et en soutenant la décarbonation du secteur.
- **Étudier et mettre en œuvre des méthodes d'élevage, de transport, d'insensibilisation et de mise à mort plus douces pour les poissons,** tout comme il existe des législations sur les mammifères et les oiseaux.
- **Réformer les accords de pêche avec les pays du sud ;** accords déséquilibrés qui pillent leurs ressources. Revenir sur les mécanismes permettant aux flottes européennes d'échapper aux contraintes réglementaires et fiscales internationales.
- **Revoir les labels,** aujourd'hui outils de greenwashing (absence de traçabilité effective, problématiques majeures en matière de droits humains, etc). En cela, établir une méthodologie et des critères stricts pour les labels, dont le respect doit être évalué par une autorité indépendante des intérêts privés.

## V. Mener la bataille pour le climat

### A- Un nouveau modèle énergétique plus sobre et 100% renouvelable

Respecter les limites planétaires tout en assurant la sécurité d'approvisionnement énergétique du continent, est un réel défi pour l'Europe. Il nous faut simultanément réduire drastiquement notre demande énergétique, sortir des énergies fossiles et développer un nouveau mix entièrement renouvelable, adapté aux besoins spécifiques sectoriels et territoriaux, grâce à la réimplantation dans l'Union Européenne de nos moyens productifs.

Heureusement, plusieurs scénarios nous montrent qu'une Europe 100% renouvelable est possible pour 2040. Les technologies existantes sont matures, nous pouvons les déployer rapidement et leur coût n'a de cesse de diminuer. Solaire et éolien permettent de produire l'énergie la moins chère du marché avec le co-bénéfice d'une revalorisation industrielle et d'une création d'emplois massive.

Toutefois, la transition énergétique ne peut se résumer à la seule modification du mix énergétique. En finir avec les fossiles, les fissiles et installer des renouvelables n'est qu'une partie du chemin dans la lutte contre le réchauffement climatique. La condition sine qua non pour cheminer vers le 100% renouvelable est la réduction des consommations, qui passe notamment par des politiques de sobriété.

La sobriété est un véritable projet de société. La priorisation des consommations d'énergie et de ressources est un puissant instrument de réduction des inégalités sociales qui va au-delà de la lutte contre le réchauffement climatique. Ainsi, mettre fin aux excès énergétiques des plus riches et garantir un panier énergétique décent pour les plus précaires sont des préalables indispensables à une implication juste du corps social dans la transition énergétique. Nous devons faire converger les consommations d'énergie et de ressources de chacun-e dans un espace sûr pour l'humanité et viable pour la planète, afin de faire de la justice climatique une réalité (voir Partie I). Malheureusement, ce levier précieux qu'est la sobriété est encore trop peu mobilisé par l'Union Européenne pour limiter le réchauffement climatique sous les 1,5°C.

🎯 **Nous voulons organiser la sobriété pour qu'elle soit juste, choisie** et que la planification permette une stabilité de long terme. A contrario, inaction et absence d'anticipation entraîneraient une austérité subie, ne permettant pas de répondre à l'horizon que nous visons de justice sociale.

**Notre objectif est d'économiser au niveau européen, 55 % de l'énergie finale consommée en 2050, par rapport au niveau pré-covid de 2019.** Or, les travaux de modernisation, les investissements dans l'efficacité énergétique ne permettent de réaliser que la moitié de cet objectif. Le reste sera accompli grâce à des mesures de sobriété, synonymes d'une amélioration de la qualité de vie : urbanisme de proximité, alimentation saine et locale, lien social renforcé, mobilités actives...

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🇪🇺

## **1- Lutter contre la gabegie énergétique, réduire notre consommation**

La sobriété, selon la définition du GIEC, est un ensemble de mesures politiques et de pratiques qui permettent de réduire une part de la demande d'énergie, de matériaux, de terres, d'eau et d'autres ressources naturelles, tout en assurant le bien-être de chacun.e. **Elle permet d'atténuer le fossé des inégalités en fixant une limite maximum de consommation, définie sur la base des limites planétaires et une limite minimum de consommation qui doit être accessible à tou-te-s, pour garantir des conditions de vie dignes.** Or, pour atteindre cet horizon, c'est d'une réponse systémique que nous avons besoin.

Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre doivent être portés par des politiques globales plutôt que d'être reportés sur les populations par l'exigence de "petits gestes du quotidien". Nous croyons en la responsabilité publique et en son devoir de peser sur les secteurs énergivores et les plus émetteurs. Nous pensons que l'organisation de la sobriété doit être collective et qu'elle nécessite des infrastructures publiques et des investissements, aux niveaux nationaux comme européen, permettant de développer une offre d'alternatives sobres, dans les transports collectifs et le logement par exemple.

Consommer moins c'est aussi et surtout consommer mieux. Dépenser moins d'énergie c'est aussi la dépenser pour des actions et des produits qui ont plus de sens. Répondre aux besoins suivant un horizon de sobriété c'est les assouvir autrement et produire de nouveaux co-bénéfices. Recréer du lien social, porter plus d'attention au soin, cultiver notre proximité avec la nature, gagner du temps pour soi, sont autant de conséquences positives qui peuvent découler d'une refonte de nos usages. Plus matériellement, ce sont aussi plus d'égalité, un gain de niveau de vie et une diminution des factures, qui découlent de ce grand plan que l'Europe doit développer.

**La sobriété doit être organisée autour d'un projet politique et démocratique commun, dans lequel l'usage et la consommation sont associés à une conscience aiguë de leurs impacts sur nos écosystèmes et sur le cadre de vie des plus précaires.**

Par ailleurs, ces scénarii européens de sobriété et d'efficacité - à construire tant au niveau européen que dans chaque Etat-membre, pour chaque composante de notre consommation - doivent nous permettre **une réduction brute des émissions de gaz à effet de serre.** C'est notre objectif prioritaire car les absorptions de carbone ne peuvent jouer qu'un rôle limité dans le calcul de l'empreinte finale. **Compenser ne doit pas se substituer à diminuer.** Si les écosystèmes doivent être restaurés, optimisant ainsi leurs capacités d'absorption, les catastrophes naturelles exponentielles rendent leurs résultats incertains. De même, la capture et le stockage de carbone (CSS) sont des technologies non matures au niveau industriel qui incarnent ce mirage techno-solutionniste selon lequel nous n'aurions rien à changer de nos modes de vie, la technique étant bientôt capable de résoudre le "problème climatique". **Or, nous ne pouvons ni jouer notre avenir sur un pari ni continuer à cacher nos problèmes sous le sol.**

Nos mesures :

- **Doter l'Union européenne d'une Stratégie pour la sobriété juste avec des objectifs de réduction de l'empreinte matérielle et énergétique pour ramener nos consommations dans les limites planétaires.** Cette stratégie doit fixer un minimum décent de consommation par personne pour chaque pays ainsi qu'un maximum de consommation permettant de rester sous la barre des 1,5°C et dans les limites planétaires. Elle a vocation à

définir les chemins de convergence possibles depuis une approche par le bas et un dialogue démocratique. Ce paquet législatif comprendra aussi des mesures ciblées, parmi lesquelles:

- ◆ **Sobriété et efficacité dans les secteurs des transports, de l'industrie, du bâtiment, de l'agriculture** (voir les mesures sectorielles ci-après)
  - ◆ **Réguler la publicité : Mettre fin aux panneaux publicitaires lumineux notamment dans l'espace public, les transports et les commerces. Interdire les publicités pour les produits climaticides** (issus des secteurs pétro-gazier, chimiques, etc.).
  - ◆ **Mettre en place des politiques de lutte contre l'obsolescence prématurée** pour lutter contre le renouvellement et la surconsommation forcée de matériels électriques et électroniques. **Développer les services de réparation**, la disponibilité des pièces détachées et garantir la compatibilité entre accessoires électroniques. Aussi, **assurer la collecte systématique des déchets électroniques** et établir des normes de recyclabilité efficaces, pour lutter contre l'accumulation et la pollution des milieux par les déchets (cf Partie III Vivant).
- **Adapter nos indicateurs climatiques pour piloter et organiser la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre :**
- ◆ **Raisonner en termes d'émissions brutes plutôt que nettes**, pour ne pas reporter nos efforts à plus tard en misant sur une absorption carbone incertaine.
  - ◆ Généraliser le raisonnement en **empreinte carbone** plutôt qu'en émissions, c'est-à-dire **intégrer les émissions liées aux produits importés dans nos politiques climatiques**
  - ◆ **Encadrer plus étroitement le principe de compensation carbone accordé aux entreprises, afin de mettre un terme aux allégations fallacieuses**

## 2- 100% renouvelables en 2040

Aucune source d'énergie ne pourra répondre seule, à l'ensemble de nos besoins. Nous devons sortir d'une idée de centralisation de la production, pour aller vers des réponses plus territorialisées, construites avec les habitant·e·s et adaptées à chacun des milieux.

Par ailleurs, nous devons atteindre nos objectifs climatiques tout en répondant aux besoins énergétiques actuels. Notre mix énergétique doit être résilient et répondre à la pluralité des enjeux (y compris géopolitiques) et des usages (intensité, durée, approvisionnement, stockage, prix, etc.).

Notre nouveau modèle doit donner la place qu'elle mérite à la production de chaleur qui représente la moitié de la consommation nationale, loin devant l'électricité qui représente un petit quart de nos consommations. Ainsi, s'il faut encourager résolument la production d'électricité à partir d'énergie éolienne et photovoltaïque - particulièrement bon marché - il est tout aussi nécessaire de développer la chaleur renouvelable ou de récupération. Ce soutien ne peut pas se faire dans n'importe quelles conditions, notamment pour le bois. La réglementation européenne doit être claire sur les enjeux-clés : bois utilisé, fréquence d'abattage des arbres, plantation de nouvelles essences, etc. La décarbonation est souvent liée à l'électrification des usages, qui permet de réduire l'utilisation des énergies fossiles en y substituant le vecteur électrique, idéalement peu carboné (ex : pompes à chaleur renouvelables dans le bâtiment). Certains usages ne peuvent pas

être électrifiés, comme dans l'industrie ou le transport (notamment maritime et aviation). Pour ces cas spécifiques, des alternatives comme le biométhane, l'hydrogène vert, ou l'ammoniaque bas carbone peuvent être développées pour les secteurs dits "hard-to-abate" où les émissions sont difficiles à réduire.

Le développement de ce nouveau mix énergétique comporte des opportunités pour l'économie européenne, notamment de soutenir et poursuivre les investissements dans l'industrie éolienne qui est toujours présente sur notre territoire. L'Union doit par ailleurs mener une politique industrielle forte pour rapatrier la production de photovoltaïque sur son territoire, offrant ainsi une opportunité d'emploi et d'activité pour les territoires qui sortiront des productions fossiles (charbon, gaz, etc.).

Ainsi chaque usage doit être soigneusement pesé et limité au strict nécessaire.

Nos mesures :

- **Réhausser l'objectif européen à 100% d'énergies renouvelables d'ici 2040**
- **Définir des objectifs et une stratégie commune et industrielle d'augmentation de la production d'énergie renouvelable**
  - ◆ Mix énergétique principalement fondé sur le développement de l'énergie solaire et éolienne (en mer et sur terre),
  - ◆ Augmentation de la production de chaleur issue de la géothermie et des réseaux de chaleur renouvelable.
  - ◆ Augmentation encadrée de la production de biogaz et de biomasse solide
  - ◆ Augmentation raisonnée de l'hydrogène issu à 100% d'énergie renouvelable additionnelle
- **Encadrer la production de biocarburants et la réserver aux seuls usages qui ne disposent pas d'alternatives** (maritime et aérien).
- **Réimplanter sur notre territoire les moyens productifs** relatifs à l'énergie et, autant que faire se peut, à l'extraction de matières premières.
  - ◆ **Garantir la souveraineté et la suffisance énergétique des territoires ultramarins** en y développant un mix adapté à leur géomorphologie : énergies houlomotrices, éolien offshore, géothermie, etc.
- **Éviter le piège de l'hydrogène produit à partir d'énergies fossiles**, qui représente aujourd'hui 96% de l'hydrogène consommé dans l'UE. Seul l'hydrogène produit par électricité renouvelable supplémentaire par électrolyse, peut apporter un bénéfice climatique conforme aux Accords de Paris. Son utilisation devrait être limitée aux secteurs où l'utilisation directe d'électricité renouvelable est techniquement difficile, tels que les processus à haute température dans les industries sidérurgiques et chimiques ou le transport maritime à longue distance.

### **3- Sortir de notre dépendance aux énergies fossiles**

D'après les travaux d'Oxfam, les **1 % les plus riches ont généré en 2019 autant d'émissions de gaz à effet de serre que les 5 milliards des personnes les plus pauvres de l'humanité** (soit les deux tiers). Le principe d'une sobriété juste exige que la répartition de l'effort se concentre sur ceux qui

émettent le plus de gaz à effet de serre. Par ricochet, la réduction de la consommation de ceux qui peuvent facilement la réduire permet de couvrir les besoins des plus précaires. Notre énergie mais aussi l'ensemble de nos consommations doivent ainsi être équitablement réduites, et distribuées (cf partie VI. Agir pour la Justice sociale).

Nos mesures :

- **La sortie du charbon en 2030** (combinaison d'une augmentation de l'électrification, d'un remplacement par l'hydrogène et de la solidarité européenne envers les pays les plus consommateurs)
- **La sortie du gaz fossile en 2035.** Électrifier ou remplacer par du gaz 100% renouvelable lorsque l'usage ne peut se passer de cette forme d'énergie.
- **Fixer comme objectif la sortie totale des énergies fossiles d'ici 2040.**
- **Stopper immédiatement tous les soutiens à la construction des infrastructures de gaz fossile et encadrer les modernisations pour les rendre conformes à une trajectoire de sortie des fossiles.** L'UE dispose de toutes les infrastructures de combustibles fossiles dont elle a besoin pour garantir la sécurité de l'approvisionnement en gaz. En construire de nouvelles créerait des actifs échoués et ne devrait pas être facilité par les pouvoirs publics.
- **Rediriger les flux de financement, du fossile vers le renouvelable.** Le ratio des financements dédiés aux énergies est actuellement d'1 pour 1,6 entre les fossiles et les énergies renouvelables. Il faut immédiatement passer à un ratio de 1 pour 6. (Voir partie II. Construire une économie de la transition écologique et sociale)
- **Contraindre les banques et entreprises à ne plus investir dans les énergies pétro-gazières.**
- **Interdire toute nouvelle exploitation fossile offshore en Europe et amorcer le démantèlement des exploitations de manière sécurisée.**
- **Étendre le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, aux secteurs à l'ensemble des produits manufacturés.** Pour inciter le reste du monde à suivre l'exemple, l'Europe doit se doter d'outils forts pour protéger ses régulations environnementales.

#### **4- Connectivité, flexibilité et stockage : s'appuyer sur le couplage sectoriel et les réseaux pour optimiser l'énergie disponible**

Le réseau électrique européen est un bel exemple d'intégration réussie. En interconnectant nos réseaux, nous avons pu mutualiser nos moyens de production et ainsi répondre aux pics de consommations et éviter des black-out. Ce réseau est ce qui permet d'avoir une approche européenne, solidaire et élargie de notre transition énergétique.

Notre réseau est vieillissant et nécessite d'importants investissements, et ce, d'autant plus dans la perspective de l'électrification croissante de nos usages énergétiques et du développement des énergies renouvelables. Celles-ci étant variables et décentralisées, elles nécessitent une mise à niveau de notre réseau, conçu pour de grandes centrales à production constante. Ainsi, pour 1€ investi dans les énergies renouvelables, RTE estime à 1€ le besoin d'investissement dans le réseau électrique.

Suite à la guerre en Ukraine et malgré la réduction d'importation de gaz russe, l'UE s'est relancée dans la construction d'infrastructures gazières (notamment pour le GNL) caduques avant même

d'être entrées en fonction : on estime à deux fois et demi supérieur aux besoins le sur-équipement européen pour 2030.

Nos mesures :

- **Reprendre et renforcer les ambitions du programme d'interconnexion en Europe pour assurer la résilience des réseaux transeuropéen d'énergie.**
  - ◆ **Améliorer le plan d'investissement aux infrastructures** de transport de l'énergie. Augmenter le montant du MIE (Mécanisme pour l'interconnexion de l'Europe) avec une conditionnalité aux énergies électriques et renouvelables. Mettre en place une gouvernance plus inclusive permettant de déterminer les planifications stratégiques à 10 ans, avec des experts indépendants, des climatologues et une exclusion des acteurs privés.
- **Développer et promouvoir les flexibilités en intégrant le stockage et le pilotage à la demande dans les planifications :**
  - ◆ Développer les solutions de stockage par batteries et du vehicle-to-grid (V2G) qui optimise les batteries domestiques en stockant ou réinjectant l'électricité dans le réseau en fonction des besoins collectifs
  - ◆ Investir dans les stations de transfert d'électricité par pompage hydraulique (STEP)
  - ◆ S'appuyer plus massivement sur les pompes à chaleur, avec une incitation à l'adaptation de l'utilisation selon les variations du coût de l'électricité
- **Piloter au niveau européen la mise en place de techniques et capacités de stockage adaptées** aux différents niveaux de la chaîne énergétique (source de production, transit, disponible à l'utilisation) en veillant à l'empreinte écologique et à l'impact sur les écosystèmes des solutions choisies pour les adapter au mieux aux milieux.

## **B- Transformer les secteurs pour s'adapter aux nouvelles sources d'énergie et devenir plus efficaces**

La sortie des énergies fossiles implique une transformation profonde et massive de nombreux secteurs, pour leur permettre d'être alimentés en énergie renouvelable. Ces changements à engager vont être importants et sont l'occasion d'améliorer notre performance énergétique. Pour permettre à tous les Etats Membres et tous les secteurs d'opérer cette transformation, des financements importants y seront dédiés notamment à travers notre plan d'investissement et l'emprunt commun européen. (Voir II. Construire une économie de la transition écologique et sociale)

En effet, une part non négligeable de l'énergie produite est aujourd'hui gâchée, à la fois durant les processus de production, le transport et l'utilisation. On estime autour de 70% l'énergie produite qui ne sera jamais consommée ou sera gaspillée à cause d'un manque d'efficacité des infrastructures, des bâtiments ou des équipements.

En optimisant toutes les étapes du parcours énergétique de nos sociétés, nous nous donnons les moyens de limiter nos impacts sur le dérèglement climatique, de permettre plus de justice sociale - puisque les populations les moins aisées ont les bâtiments et matériels les moins performants - et de renforcer aussi notre souveraineté énergétique. En effet, si l'Europe a prouvé qu'elle était capable de diminuer ses approvisionnements en gaz russe elle continue à importer massivement du

pétrole et du gaz naturel liquéfié. Il nous faut donc compléter notre production en énergies renouvelables par d'autres leviers, permettant de garantir notre indépendance de manière durable.

Enfin, au-delà de l'énergie, l'utilisation des combustibles fossiles n'est pas la seule origine d'émission de gaz à effet de serre. L'empreinte carbone des différents secteurs est calculée sur des pratiques plus larges que leur consommation énergétique. Par exemple, l'empreinte carbone du secteur résidentiel n'est pas seulement liée au chauffage mais comprend également les matériaux utilisés pour la construction, celle du secteur numérique inclut aussi les substances utilisées pour le refroidissement et celle de l'élevage inclut aussi les émissions des animaux.

Le renforcement de notre efficacité est un marche-pied à combiner à notre objectif de sobriété pour répondre aux besoins essentiels de manière optimale. C'est dans cette optique que sont formulées les propositions suivantes.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🇨🇭

## 1- Verdir l'industrie et optimiser nos process de production

L'industrie est responsable de 21,5% des émissions de CO2 européennes, les pratiques du secteur doivent être redirigées pour s'inscrire dans la transition. L'enjeu est à la fois de rendre le secteur de l'industrie plus efficace au niveau de son volume de consommation d'énergie (en optimisant les processus et en évitant les pertes inutiles) mais aussi de développer des usages d'énergies plus propres.

La transition énergétique constitue une formidable opportunité pour réinstaller en Europe des processus de production, notamment sur les énergies renouvelables avec la relocalisation de la production de panneaux photovoltaïque et le maintien de l'industrie éolienne sur notre territoire.

L'industrie doit également organiser sa transition vers un usage optimisé des matières premières critiques pour respecter les limites planétaires. Ces ressources sont nécessaires à la transition énergétique mais sont des ressources finies, inégalement réparties à la surface du globe, qu'il est fondamental de savoir économiser et réutiliser. L'industrie doit les traiter plus efficacement pour limiter l'empreinte climatique (et sociale) relative à leur extraction, leur transport, leur transformation et leur traitement comme déchets. **Il est urgent de sortir d'un modèle continuellement extractiviste qui ne correspond pas aux limites planétaires et pousse toujours plus loin l'objectif de sur-croissance.**

De plus, grâce aux mesures engagées de sobriété (baisse du trafic aérien et routier, substitution de substances chimiques et engrais par des produits naturels, dématérialisation par le numérique) la production industrielle diminue d'elle-même sur certains postes de fabrication carbonés.

### Nos mesures :

(Voir aussi la réorientation de l'industrie en partie II. et la partie VII. sur la diplomatie environnementale)

## Améliorer l'efficacité énergétique des procédés industriels et décarboner leur approvisionnement énergétique

- **Protéger l'industrie en transition**, en luttant contre les délocalisations en particulier dans les activités de la transition juste (comme Valdunes, dans le Nord) et permettre aux salarié·e·s la reprise des entreprises qui ferment.
- **Investir dans la transformation industrielle**, sous réserve de conditionnalités fortes tant dans la transition que la distribution des dividendes et le partage des richesses de l'entreprise.
- **Associer les collectivités et les territoires** à la transformation industrielle.
- **Relocaliser** les industries essentielles à la transition écologique et sociale et leurs chaînes de valeurs associées.
- **Remplacer les machines basées sur des combustibles fossiles par des installations alimentées en énergies renouvelables** pour tous les usages possibles.
  - ◆ **Encourager l'équipement en pompes à chaleur de grande échelle** qui peuvent aujourd'hui atteindre jusqu'à 200°C (suffisant pour des secteurs comme le papier ou l'alimentation). Effectuer des raccordements réseau pour les pompes industrielles pour ne pas freiner le développement de projets ; systématiser l'usage des pompes pour les besoins de chaleur jusqu'à 200°C.
  - ◆ **Améliorer et généraliser la mise en place des énergies de récupération** : par exemple, réutiliser la chaleur produite par des machines industrielles pour alimenter des systèmes de chauffage urbain
  - ◆ **Encourager le raccordement aux réseaux de chaleur** quand ils existent et en créer de nouveaux si ce n'est pas le cas
- **Rendre obligatoire et accompagner les industriels dans une optimisation de leurs procédés de fabrication et dans l'acquisition d'installations plus efficaces** pour réduire les besoins en énergie et les gaspillages.

## Optimiser l'utilisation des matières premières et développer des produits plus durables

- **Faire mieux avec moins** : exiger des industriels des procédés de fabrication qui optimisent l'utilisation des ressources ou prévoient un second usage pour les chutes.
- **Créer une filière de recyclage pour les matières premières critiques, à l'échelle européenne.**
- **Pousser les filières industrielles, notamment l'automobile, à investir dans les filières de recyclage et réemploi pour les batteries électriques.** Aujourd'hui le gain que l'électrification est censée permettre en termes d'empreinte écologique, est contrebalancé par l'absence de réutilisation des batteries après utilisation.
- **Investir dans la recherche et le déploiement des low-tech** et former à leur utilisation.
- **Soutenir les filières de produits bio-sourcés.** Coquilles d'huîtres, déchets de bois, algues, fruits secs ou textiles recyclés sont autant de matières qui peuvent permettre une substitution à certains usages de fossiles, pour que la matière première également soit la plus décarbonée possible.

## 2- Repenser en profondeur les transports

En 2019, les transports étaient responsables d'un quart des émissions totales de CO<sub>2</sub> de l'UE dont 70% provenaient du secteur routier. Dans ce secteur, les émissions de gaz à effet de serre ne cessent d'augmenter (16% supplémentaires entre 1990 et 2021), à rebours de la trajectoire de décarbonation que nous devons emprunter.

Rendre notre système de mobilités soutenable écologiquement et économiquement ne pourra se faire avec de simples transformations techniques et technologiques, mais un changement en profondeur de nos modes de vie est nécessaire reposant sur davantage de sobriété. Ce changement doit passer par une approche systémique permettant la prise en compte transversale des enjeux de mobilité dans l'ensemble des activités humaines. Nous défendons une intégration toujours plus étroite du transport avec les problématiques d'aménagement et de planification urbaine permettant plus d'accessibilité et une meilleure inclusion des territoires. Le transport de marchandises aussi doit être décarboné, ce qui passe nécessairement par le choix du rail ou sans alternative, du fluvial. Mais là encore le modèle global entourant ces déplacements doit être repensé, notamment autour d'un rapprochement des lieux de production et de consommation.

L'enjeu pour réussir ce report modal massif, cette transition du secteur des transports, est de réussir parallèlement le déploiement d'une offre suffisante et l'incitation au report des usagers sur ces nouvelles pratiques. Les usagers doivent pouvoir choisir des transports en communs fiables, sûrs, réguliers et confortables. Les entreprises doivent pouvoir accéder à une offre de fret compétitive et adéquate.

### Nos mesures :

#### → **Contraindre et limiter les modes de transport polluants**

- ◆ **Réduire le trafic aérien**, notamment en limitant les vols courts et vols internes (exceptions pour des urgences définies) ; s'opposant à toute nouvelle extension d'aéroport ; en appliquant une taxe sur le kérosène.
- ◆ Réglementer les **vols à destination ou au départ de l'Europe concernant moins de 60 passagers** (jets privés de particuliers ou d'entreprises notamment),
- ◆ **Établir une taxation sur les vols d'entreprises** pour voyage professionnel et donc inciter aux rencontres en ligne lorsque possible.
- ◆ Réglementer le **droit des yachts à embarquer et débarquer dans les ports européens**
- ◆ Parallèlement à la décarbonation du parc automobile, **tendre rapidement à le réduire, améliorer l'efficacité des véhicules avec une consommation cible**, réduire leur poids, et encourager de nouveaux usages comme l'autopartage
- ◆ Mettre fin aux financements publics des transports carbonés et réorienter **vers les mobilités propres, les aides de l'Europe fléchées par les Etats pour les transports. Flécher les recettes des péages autoroutiers** vers le financement d'autres mobilités - ferroviaire ou lignes de transports collectifs par exemple.
- ◆ **Porter une initiative mondiale pour lutter contre le développement des vols de tourisme dans l'espace.**

→ **Développer une Europe du ferroviaire, attrayante et accessible**

- ◆ **Établir une stratégie de déploiement planifié du rail**, afin d'améliorer l'interconnexion entre les territoires, qu'ils soient infranationaux ou entre États-membres. Ce report modal massif doit donner les priorités à l'amélioration de structures préexistantes sur la construction de nouvelles lignes et aux lignes de proximité sur les grandes lignes uniquement entre métropoles. Développer aussi massivement les trains de nuit.
- ◆ **Abaisser les frais de péage ferroviaires** pour une diminution des prix du billet pour les passagers, et des coûts de transport marchand
- ◆ **Créer une plateforme avec un guichet unique de réservation, permettant de coordonner les grilles horaires des trains intra européens, et d'avoir accès et visibilité sur toutes les options ferroviaires existantes**, pour faciliter la planification de déplacements transfrontaliers, assurer la compatibilité des temps de connexion ainsi que le remboursement en cas de retard de l'un des trajets.
- ◆ **Mettre en place des tarifications solidaires** à l'utilisation du ferroviaire (voir 6.A. Un État providence européenne pour assurer des conditions de vie digne)

→ **Décarboner le transport de marchandises grâce à une gestion efficace des réseaux**

- ◆ **Rediriger le transport de marchandises vers le ferroviaire**. En plus du développement des capacités du rail, il est nécessaire d'inciter à ce choix de fret. A cette fin, nous proposons de taxer le fret maritime et aérien, mais aussi d'augmenter les prix de péages pour les camions. S'opposer au démantèlement de la branche fret de la SNCF.
- ◆ **S'opposer à l'autorisation et la mise en circulation des méga-camions**, comme discuté actuellement au Parlement européen
- ◆ **Réduire le fret routier et soutenir l'électrification du parc restant** des camions de transport de marchandises.
- ◆ **Utiliser le réseau fluvial lorsque les voies existent déjà**. Réutiliser les "voies pénétrantes" qui relient grands ports et grandes métropoles et sont sous-utilisées. Abandonner les projets pharaoniques de liaisons interbassins, destructeurs et inadaptés aux enjeux écologiques, économiques, sociaux et démocratiques (ex: Canal Seine-Nord Europe).

→ **Valoriser et déployer les modes actifs**

- ◆ **Réhausser les investissements européens aux régions** et aux communes pour participer au développement de mobilités plus durables dans les territoires : aide à l'achat de vélos, à l'aménagement de pistes cyclables et voies marchables, etc.
- ◆ **Lancer un programme de financement européen des rues scolaires et de prêt de vélos pour les étudiants Erasmus**
- ◆ **Accélérer et réhausser l'équipement en places pour vélos dans les trains régionaux comme sur les lignes transnationales**, pour favoriser le cyclisme et l'intermodalité. Développer les systèmes de location de vélo dans les gares et garantir leur interopérabilité dans l'Union Européenne.

→ **Électrifier le parc automobile**

- ◆ **Mettre en place un plan de développement de la voiture électrique, soutenu par le déploiement d'infrastructures de recharge.** D'ici 2030, 100% des voitures du parc professionnel devront être électriques.
- ◆ **S'assurer l'accès des ménages les plus modestes** dépendants de la voiture à ces véhicules décarbonés ainsi qu'à des capacités de recharge à proximité.
- ◆ **Encourager le couple autoproduction (notamment par le solaire) et mobilité électrique**, pour la décarbonation du système électrique et l'accélération de l'intégration des renouvelables. Cette évolution est également une source d'économie pour les ménages car elle permet de réduire les factures énergétiques.

### 3- Poursuivre les efforts de rénovation des bâtiments

Le gaspillage énergétique dans les bâtiments est très important mais bien souvent involontaire et dû à des problèmes d'isolation thermique des bâtiments, qui provoquent des déperditions d'énergie importantes. Alors que l'énergie est toujours plus chère, ce sont souvent les mêmes qui subissent, payant des factures élevées d'électricité, de fioul ou de gaz dont une partie s'enfuit par les défauts d'isolation, engendrant un confort de vie moindre (froid, bruit, etc). Pourtant, l'énergie devrait être un droit (voir partie VI. Agir pour la justice sociale). Au-delà du logement, nos bâtiments publics ruinent également les budgets de fonctionnement de nos services publics. Ils devraient être rénovés afin de valoriser cette économie budgétaire vers la qualité du service rendu aux usager.e.s

L'efficacité énergétique est donc à la fois un enjeu de durabilité et un enjeu de justice sociale. Engager des rénovations, c'est faire en sorte de ne pas avoir à se serrer la ceinture vainement, quand l'isolation pourrait permettre de profiter de manière plus optimale de l'utilisation d'énergie. Pourtant les mesures engagées jusqu'à présent sont restées de surface. Le rythme actuel de rénovation de 0,2 % en moyenne dans l'UE par an est tout à fait insuffisant pour atteindre la diminution nécessaire de la consommation.

Les spécificités de nos bâtiments, le manque de connaissances et les besoins variables en fonction des architectures nécessitent des suivis et accompagnements au cas par cas à fournir en coopération avec les territoires. La politique européenne doit ainsi pouvoir s'opérationnaliser au plus près du terrain et des acteurs locaux, dans la construction de nouvelles filières.

L'efficacité énergétique du bâti doit s'accompagner d'un remplacement progressif des moyens de chauffage, se fondant sur des sources d'énergie de proximité, avec le développement de la géothermie et des pompes à chaleur.

Nos mesures :

#### Améliorer la qualité énergétique des bâtiments

- **Mettre sur la table un plan d'investissement massif pour rénover nos bâtiments**
  - ◆ **Réhausser les objectifs concernant les rénovations thermiques à 2% chaque année d'ici 2030 dans les différents pays, ce qui se traduit par au moins 60 % de bâtiments rénovés en profondeur d'ici 2050.** Cela passera notamment par des obligations plus strictes - mais aussi plus justes - de rénovation énergétique, avec des systèmes de "zéro reste à charge" pour ceux qui n'en ont pas les moyens et par le ciblage des populations les plus modestes dans les dispositifs de soutien.

- ◆ **Rénover plutôt que construire** : soutenir la réhabilitation de locaux vides plutôt que la construction neuve, permettant aussi de réduire l'artificialisation des sols
- ◆ **Appuyer les collectivités dans la rénovation des bâtiments publics** et rendre obligatoire l'installation de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques sur les bâtiments publics.
- **Accompagner le développement de la recherche et des filières économiques dédiées** afin de proposer un accompagnement complet aux consommateurs. Investir dans la formation des professionnels du bâtiment et diagnostiqueurs énergétiques.
- **Inciter au déploiement des matériaux de construction et d'isolation bio et géo-sourcés.** Cela permet à la fois la réduction de la production de matériaux polluants comme le ciment (procédé de production fortement émetteur en Co2) et la revalorisation de savoir-faire architecturaux souvent plus adaptés aux spécificités territoriales et plus écologiques car basés sur des matériaux de proximité (pisé, pierre, bois).

### Moderniser les approvisionnements énergétiques domestiques : décarboner les systèmes de chauffage et d'eau chaude

- **Déployer les pompes à chaleur pour l'usage domestique**, en ne fixant pas seulement des objectifs quantitatifs mais en accompagnant leur mise en place : développement de la filière et aides financières pour les ménages
- **Investir dans la sortie du gaz fossile domestique**, avec notamment une transition par le gaz vert.
- **Mettre fin à la vente de chaudières utilisant des combustibles fossiles ainsi qu'à leur soutien financier dès le début du nouveau mandat**, et suppression progressive de l'utilisation de chauffage de bâtiment à base de combustibles fossiles dans tous les bâtiments au plus tard en 2035

## 4- Réduire les émissions de l'agriculture et de l'élevage

Le secteur agricole est responsable d'environ 12% des émissions de gaz à effet de serre en Europe, à la fois de manière indirecte (ex: production d'engrais azotés de synthèse, responsables d'émissions de gaz à effet de serre supérieures aux émissions du secteur de l'aviation au niveau mondial, soit 2.4%), à la fois par émissions directes (combustibles fossiles, déjections des animaux, gestion du fumier).

Le GIEC alertait déjà dans son rapport de 2021 : les émissions de méthane, un gaz à courte durée de vie mais puissamment réchauffant, constituent dorénavant un enjeu très important dans la course contre le réchauffement climatique. Sur ce point, le secteur agricole est le premier poste d'émissions de ce *CH4*, mais aussi de *N2O* (protoxyde d'azote) et doit, comme l'énergie, comme l'industrie, faire l'objet de politiques de bifurcation vers l'écologie, la sobriété et la neutralité.

Par ailleurs, investir dans la transition de ce secteur permet de réduire ses émissions tout en exploitant ses potentialités de circularité pour créer une nouvelle énergie de manière optimale.

#### Nos mesures :

- **Accompagner la transition du secteur vers l'agroécologie** et des productions plus durables (Voir IV. Accompagner l'agriculture et la pêche dans la transition)

- ◆ **Réduire notre consommation de produits animaux de 50% d'ici 2030** (Voir IV. Accompagner l'agriculture et la pêche dans la transition) pour réduire l'empreinte du secteur. Par ailleurs, par un retour à des élevages extensifs, biologiques, locaux et de taille modérée, nous soutenons l'emploi justement rémunéré dans le monde agricole, nous améliorons également le bien-être animal et la qualité finale du produit, conformément à la définition d'une sobriété juste, qui cherche avant tout l'amélioration de la qualité de vie.
- ◆ **Restaurer les puits de carbone et la diversité écosystémique.** Limiter l'artificialisation des sols et favoriser la diversification plutôt que les grandes monocultures (voir III.A. Biodiversité)
- **Améliorer le développement de la méthanisation** : encadrer l'implantation de nouvelles structures et réglementer leur approvisionnement, pour que cette technologie ne soit pas mise au service d'une exploitation des terres et ressources mais valorise uniquement les déchets et sous-produits. Interdire les cultures dédiées, encadrer les CIVE (Les Cultures Intermédiaires à Valorisation Énergétique) et les distances d'approvisionnement en matières premières. Conditionner les autorisations de projets à une intégration renforcée dans l'économie circulaire locale.
  - ◆ **Lutter contre les fuites de CH<sub>4</sub>** au pouvoir 28 fois plus réchauffant que le CO<sub>2</sub>, en développant et généralisant les techniques de contrôle des cuves et tuyauteries et en sanctionnant les gestionnaires d'infrastructures défailtantes ne prenant pas les mesures de réparation et d'adaptation nécessaires.
- **Interdire les biocarburants qui sont en concurrence avec l'alimentation (cultures de colza ou tournesol par exemple),** en 2025 au plus tard. **Réserver l'usage des bio-carburants 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> génération (huiles de cuisson, algues, entre autres)** aux seuls usages qui ne disposent pas d'alternatives (maritime et aérien).
- **Encadrer la consommation de biomasse forestière** ; les conditions d'utilisation de bois comme énergie (pas de coupe-rase pour la seule utilisation à des fins de combustions énergétiques, pas de bois ancien, etc) ; limiter l'exportation de grumes (arbres entiers). Voir partie III.A Protéger les forêts.

## 5- Optimiser et encadrer le secteur du numérique pour en faire un outil de la sobriété et de l'efficacité

Le numérique a pris une place de plus en plus grande dans nos quotidiens. Malgré tous les bénéfices qu'il apporte, son impact sur l'environnement est, en l'état actuel, exponentiellement coûteux. **L'impact environnemental du secteur numérique représente déjà 4,2% des émissions de gaz à effets de serre et 9,3% de la consommation énergétique de l'Europe.** Si la transition écologique est une nécessité pour nos sociétés, le numérique est un outil que nous souhaitons évaluer et intégrer dans le respect de l'intérêt général et de la planète.

Entre le besoin en matériaux et notamment en métaux critiques et le coût énergétique des processus de fabrication, le besoin en électricité et en eau pour le refroidissement des datacenters ou les impacts des infrastructures de réseau (antennes, fibre, 5g) **le numérique est plus matériel et plus impactant que l'image du "cloud", du "nuage", ne le laisse croire.** Son déploiement débridé a déjà mené à des situations où les populations locales ont vu leurs besoins en électricité et en eau ignorés au profit des besoins des datacenter locaux (comme aux Pays-Bas et en Irlande). Le numérique entraîne également un **déplacement des impacts hors d'Europe** et il est fondamental

de mettre fin aux injustices et aux destructions induites par nos modes de consommation qui ont lieu loin de nos yeux.

**Le numérique ne doit pas être un outil pour nous permettre de consommer toujours plus, mais un outil pour consommer mieux** : pour rendre plus durables et plus accessibles les consommations qui sont nécessaires. Il nous faut conditionner l'innovation numérique à sa plus-value sociale et environnementale.

La sobriété que nous prôtons doit donc pleinement intégrer le numérique et passer par la **diminution de nos usages immatériels et des pratiques du secteur**.

Nos mesures :

- **Encadrer les consommations des datacenters sur le sol européen, sur l'énergie, l'eau et les gaz et substances de refroidissement.** Nous devons garantir leur juste répartition sur le territoire et prendre en compte leur consommation au vue des ressources localement disponibles pour éviter que celles-ci soient soustraites aux besoins locaux. Le secteur numérique doit être alimenté en énergies renouvelables. Rendre la récupération de chaleur issue des datacenters obligatoire ;
- **Interdire le surdimensionnement des centres de stockage** qui dédoublent les données (parfois 6 ou 7 fois) et entraînent une consommation inutile mais massive en électricité : 30% des équipements sont allumés sans servir et certains datacenters gaspillent jusqu'à 90% de l'électricité qu'ils consomment.
  - ◆ Systématiser les études d'impacts pour les grandes infrastructures afin de permettre une évaluation coût-bénéfice de leur impact environnemental et de leurs apports sociétaux
  - ◆ Exiger la transparence sur la localisation, le nombre et l'impact environnemental des data center.
- **Mise en place de consultation et décision citoyenne** sur les grands projets d'infrastructures numériques et les financements publics dédiés au secteur.
- **Rendre obligatoire l'affichage de la performance environnementale des produits** et services numériques pour que les consommateurs soient en mesure de consommer en connaissance de cause. Mettre fin au renouvellement prématuré des terminaux électroniques, qui représentent plusieurs millions d'objets chaque année et constituent la part majoritaire du secteur du numérique.
- **Établir des critères et des objectifs obligatoires de durabilité dans les achats publics.**
- **S'appuyer sur le numérique pour améliorer la planification et la gestion des réseaux énergétiques, afin d'équilibrer les** volumes de production des énergies renouvelables. Un grand plan de planification et de gestion doit être développé, basé sur le pilotage des données, pour optimiser les flux d'énergie et influencer aussi sur les prix.

## C- Nous adapter à un monde à (au moins) +1.5°C

Nous sommes entrés dans un nouveau régime climatique. Alors qu'il a toujours été considéré que « Gouverner, c'est prévoir », il n'est aujourd'hui plus possible d'anticiper les multiples impacts des dérèglements du climat et du dépassement des limites planétaires sur les territoires européens. Les assureurs ont prévenu : le monde devient de moins en moins assurable. Inondations,

sécheresses, mega-feux, ou encore gelées, mettent en danger l'ensemble de nos systèmes de production et de consommation, nos services publics et jusqu'à nos foyers.

Nous ne pouvons plus seulement limiter l'ampleur du changement climatique, nous devons dès maintenant nous y préparer. **Atténuation et adaptation doivent être menées de front.**

Nous voulons un plan d'adaptation au dérèglement climatique doté d'investissements, de nouveaux droits sociaux et filets de protection sociale, et s'appuyant sur l'élaboration d'une stratégie coordonnée et démocratique de gestion et d'anticipation. En effet, nous devons être préparés à faire face à différents scénarii climatiques, aux conséquences graduelles. Le monde ne sera pas le même avec +1.5°C qu'avec +4 ou +5°C.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 📌

## 1- Mettre en place un plan de gestion des risques liés au changement climatique

Les dérèglements climatiques que nous constatons aujourd'hui vont devenir de plus en plus fréquents, même en menant la transition de manière ambitieuse. Face à l'incertitude quant au volontarisme politique que nous allons rencontrer, l'horizon réel auquel nous atteindrons la neutralité climatique est hasardeux, de même que l'ampleur du réchauffement que nous engendrerons.

Les infrastructures, habitations, services publics, exploitations agricoles, sources d'énergie ou encore les assurances et la protection sociale, doivent être adaptés et être prêts à réagir face aux nouveaux besoins et nouveaux risques de demain.

### Nos mesures :

- **Constituer un fonds pour l'adaptation climatique** nourri en partie sur le principe du pollueur-payeur, considérant les acteurs et entreprises ayant été les plus émetteurs en GES
- **Adopter un cadre d'adaptation au changement climatique à partir de solutions fondées sur la nature** : utiliser la végétation pour limiter les températures, prévoir des reliefs/ aménagements naturels favorisant la retenue d'eau, accroître la résistance des cultures et l'abondance de poissons...
  - ◆ Spécificité des littoraux et territoires ultra-marins: investir dans la recherche et développement de techniques locales pour améliorer la régulation thermique du bâti
- **Renforcer la coopération entre les collectivités pour mutualiser la gestion des risques. Assurer une coordination des mises en œuvre locales de politiques européennes sur territoires transfrontaliers** : en termes de gestion des espaces naturels, d'aménagements, d'études d'impacts communes. Les catastrophes climatiques ne s'arrêtent pas aux frontières. Outre la solidarité nécessaire, la coordination des réponses et des aménagements doit être assurée.

## 2- Protéger les personnes les plus vulnérables au dérèglement climatique

Les inondations de l'été 2021 en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas ont causé la mort de près de 200 personnes. En 2022, les inondations au Pakistan ont tué près de 1300 personnes. Le nouveau régime climatique dans lequel nous vivons crée de nouveaux risques auxquels nos sociétés doivent se préparer pour éviter les catastrophes. Il est d'autant plus difficile de se préparer que l'évaluation du risque est difficile dans un contexte de croisement et de renforcement des effets du dérèglement climatique.

Nos sociétés sont déjà vulnérables du fait des inégalités. Certaines populations sont plus exposées aux risques naturels et les conséquences des catastrophes sont plus fortes quand elles s'additionnent à la pauvreté ou à l'exclusion. Ainsi, les populations de la zone intertropicale sont plus exposées aux dangers du dérèglement climatique et sont également dans des états plus pauvres avec des systèmes de prévention, de protection moins bien dotés. De même, lors de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen en 2019, si la population locale a été évacuée, les habitants et habitantes de l'aire d'accueil voisine des gens du voyage, ont été complètement oublié-e-s dans les évacuations.

Le mécanisme de protection civile de l'Union européenne (maintenant RescUE) créé en 2001, est de plus en plus sollicité, avec plus de 100 sollicitations par an entre 2020 et 2022. La France est l'un des pays ayant le plus sollicité ce mécanisme. C'est l'expression de la solidarité européenne et nous allons en avoir de plus en plus besoin.

Le nouveau régime climatique nous oblige dès maintenant à prendre les mesures d'adaptation pour prévenir et protéger les populations et réduire la vulnérabilité de nos sociétés.

#### Nos mesures :

- Constituer un **emprunt européen pour la résilience civile**.
- **Renforcer le mécanisme RescUE en créant une force européenne de protection civile** entraînée ensemble et disposant de moyens d'intervention achetés en commun (exemple : des avions bombardiers d'eau).
- **Créer un fonds d'indemnisation** pour assurer une prise en charge financière des victimes tant sur le plan sanitaire qu'en termes de dévalorisation du foncier. En particulier, les personnes perdant leurs logements dans les inondations, la submersion marine ou les méga-feux doivent pouvoir être indemnisées voire leurs habitations rachetées par le secteur public. Le fonds sera financé en partie par les responsables, en partie par le budget européen, en partie par l'emprunt pour la résilience.
- **Réformer en profondeur le fonctionnement des assurances** dont les modèles économiques ne sont aujourd'hui pas compatibles avec le degré de risque que présentent les catastrophes naturelles à venir. (Voir partie VI. Agir pour la justice sociale)
- **Reconnaître les droits de propriété des peuples autochtones et populations locales sur leurs territoires**. Au-delà d'un devoir de justice, les populations vivant en bord de mer (comme aux Antilles) sont exposées à la montée des eaux et risquent de perdre leurs maisons, certains sans dédommagement possible à cause de l'absence de titres de propriété.
- **Adapter le monde du travail à un monde plus chaud et plus exposé aux catastrophes** (Voir partie VI. Agir pour la justice sociale)
- **Reconnaître le statut de réfugié climatique** (Voir partie VII. Protéger l'Europe comme espace de droits et libertés)

### 3- Dépolluer les zones industrielles et agricoles intoxiquées et anticiper l'obsolescence de nos infrastructures

Comment prendre en charge les infrastructures dont nous héritons du passé mais qui ne nous servent plus et qui, surtout, ont des répercussions négatives, pollutions diverses, à contenir ou à traiter ?

Pendants néfastes des communs naturels - ces espaces partagés qui appartiennent à tous - les communs négatifs sont les legs de notre civilisation qui ne serviront plus et pèseront sur nous. Centrales et déchets nucléaires, usines désaffectées, sols pollués, infrastructures pétrogazières, ruines de chaînes logistiques... ces lieux, objets, contaminations, nous sont laissés en héritage. Nous mettons aujourd'hui ces déchets de l'anthropocène sous le tapis alors que, pour ne pas en payer les frais plus tard et plus chèrement, nous devons envisager leur gestion dès à présent et de manière coordonnée, pour répondre aux enjeux démocratiques sous-jacents à cet héritage toxique.

Il est nécessaire, enfin, d'anticiper, ce qui aujourd'hui nous est encore nécessaire, mais qui demain sera obsolète (zones d'extraction et réseaux de transport d'énergies fossiles par exemple). Les premières analyses réalisées par les États membres européens montrent déjà des dégâts énormes sur nos sols (voir partie III.C Civilisation des toxiques). Leur dépollution coûte cher, les pollueurs sont encore trop peu associés à la prise en charge des coûts et ces zones accueillent souvent des populations précaires, logements, crèches et écoles inclus.

Nos mesures :

#### Une gestion collective des communs négatifs

- **Lancer une opération de dépollution généralisée des milieux pollués** (voir III. C. Sortir de la civilisation des toxiques) financée sur le modèle du pollueur-payeur, pour ne pas faire reposer sur les finances publiques toute la charge de la criminalité environnementale, des guerres comme à Verdun ou dans la mer du nord, ou des pollutions anciennes.
- **Faire de la gestion des déchets nucléaires un enjeu démocratique.** Alors que des projets comme celui de Cigéo<sup>4</sup> continuent à se construire autour d'une incertitude technologique, d'un arbitraire politique (et économique) et d'un pari sur l'avenir, l'enjeu de démocratie à remobiliser est plus fort que jamais. Nous savons que les compétences actuelles sont limitées et que le réchauffement climatique aura des impacts sur la sûreté du projet, il est impensable qu'aucun plan B ni clause de réversibilité sérieuse ne soient prévus. De plus, il est indispensable que les conventions d'Aarhus et d'Espoo soient mises en œuvre le plus tôt possible, et que les pays frontaliers soient impliqués dans l'évaluation de l'impact environnemental et sur la santé humaine de ce type de projet, avant l'engagement de tous travaux, même préparatoires. En conclusion et dans l'attente d'une vraie décision démocratique prise pas des citoyen·nes éclairé·es, stopper le projet Cigéo.

---

<sup>4</sup> Cigéo est un projet d'enfouissement dans la Meuse qui prévoit le verrouillage à 500m sous terre de déchets nucléaires "hautement radioactifs" équivalent en volume m<sup>3</sup> à 42 piscines olympiques et dont la dangerosité est estimée à 100 000 ans

## Anticiper la gestion des vestiges à venir

- **Élaborer un plan de programmation, de gestion et de modernisation des infrastructures énergétiques existantes** qui ne seront, en l'état, plus utilisables dans le modèle énergétique à venir (capacités trop faibles à réhausser, type d'énergie sorti du mix, etc.).
- ◆ **Accorder une priorité claire à la mise hors service (“decommissioning”) des infrastructures gazières existantes** qui ne seront plus nécessaires ou à la réaffectation (“repurposing”) de certains segments au transport d'hydrogène renouvelable. Un fonds de gestion doit être mis en place sur le principe pollueur-payeur
  - ◆ **Prévoir un avenir et une remise en état des infrastructures pétrolières** : zones de forage, installations de transformation, conduits de transport, etc. Accompagner la transition des emplois du secteur (par exemple, en transférant les compétences au développement de la géothermie, etc). Voir partie VI - Agir pour la justice sociale.



## VI. Agir pour la justice sociale : une Europe qui protège

### A- Un État-providence européen pour assurer des conditions de vie dignes

Si l'état-providence est au cœur du modèle européen, force est de constater que l'Europe sociale n'existe pas (encore). Façonnés dans l'après-guerre avec pour ambition de mutualiser les risques communément partagés (la maladie, la vieillesse, les accidents de travail, le chômage et le soutien familial), les systèmes de protection sociale des États-membres sont aujourd'hui contraints par des orientations de compétitivité et des règles de rigueur budgétaire, produisant ainsi un déclin des normes sociales et un dumping social intra-européen pour produire toujours plus, avec des travailleurs et travailleuses toujours moins coûteux, mais toujours plus précaires.

Les personnes pauvres ou en risque de pauvreté en Europe sont près de 20% au sein de l'UE, et ce sont souvent celles qui cumulent inégalités sociales et inégalités environnementales. Car le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, font poser de nouveaux risques aux Européen-ne-s dans l'accès aux besoins essentiels : l'énergie, l'eau, l'alimentation et la résilience face aux coûts financiers des impacts climatiques sur les biens et revenus, notamment en matière d'accès à un logement digne et énergétiquement viable. Il est temps de façonner l'Europe sociale, car la dégradation de nos liens de solidarité collective conduira à la dégradation de notre humanité. Il n'y a pas d'humanité hors-sol, pas d'économie sans environnement, pas de santé humaine sans santé des écosystèmes (Eloi Laurent).

Dans un contexte où de plus en plus d'Européen-ne-s sont menacés de tomber dans la pauvreté, l'échelon européen doit nous donner un cadre pour assurer la solidarité, la justice sociale et la protection des droits sociaux, en assurant une convergence par les haut des droits dans les différents pays.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 📌

### 1- Sécuriser les États providence européens

Le dogme de la croissance comme unique source du financement des États Providence s'est épuisé: le néolibéralisme et la rigueur budgétaire européenne ont entravé la capacité de préserver nos modèles sociaux et n'ont su empêcher l'explosion des inégalités. Nous souhaitons au contraire construire une Europe progressiste et protectrice des droits sociaux sur l'ensemble du continent.

Nos mesures :

- **Rendre contraignant le socle européen des droits fondamentaux** adopté en 2017 à Göteborg et donc changer les traités européens qui interdisent aujourd'hui à l'UE d'harmoniser les législations dans le domaine social. Ainsi, l'UE pourra créer des droits sociaux effectifs à tou-te-s les européen-nes, sur les grands principes sociaux : l'égalité des chances, l'accès au marché du travail, les condition de travail, les dispositifs de protection et inclusions sociales ;
- **Mettre en place un droit de veto social européen** pour qu'aucune mesure portant atteinte aux conditions d'existence des 10% à 20% d'européennes et d'européens les plus pauvres ne

puisse être adoptée : ainsi, toutes les législations européennes seraient pensées, analysées et votées à l'aune du principe de ne pas nuire aux plus vulnérables ;

- **Garantir l'accès effectif aux services publics partout et pour tou-te-s**, à travers un **protocole de progrès social** garantissant la sanctuarisation des investissements sociaux des États européens, afin de sortir la politique budgétaire dans son ensemble, et le semestre européen en particulier, de leur logique pro-austérité ;
- **Sortir définitivement les services publics de l'impératif de concurrence**, notamment en libérant les entreprises publiques qui réalisent des services d'intérêt économique général (SIEG) des règles de concurrence afin de **sortir de la logique marchande les biens et secteurs essentiels à une vie digne** (santé, énergie, eau, alimentation, logement social, ...) ;
- Transformer le mécanisme européen "SURE" de prêts accordés aux États membres pour les aider à financer le chômage partiel pendant la pandémie (Support to mitigate Unemployment Risks in an Emergency) en **mécanisme permanent de réassurance chômage en Europe**, permettant de créer un véritable "stabilisateur automatique" appuyant les caisses d'assurance chômage des États en cas de choc économique, posant les bases d'une Europe sociale, particulièrement dans le cadre de la transition environnementale des emplois bruns vers les emplois verts ;
- **Lutter contre le non recours aux droits** en reconnaissant, **le droit de vivre hors-ligne** : afin que la numérisation de nombreux services publics ne soit pas excluante pour de nombreux Européen.es, le maintien de guichets physiques et téléphoniques doit être préservé pour soutenir une société du lien et éviter le non-recours aux droits.

## 2- Assurer l'accessibilité des besoins essentiels pour tou-te-s dans une logique de sobriété organisée

Façonné dans l'après-guerre, le périmètre d'action des systèmes de protection sociale européen, centré sur les vulnérabilités de la vie commune à tou-te-s (la maladie, la vieillesse, les accidents de travail, le chômage et le soutien familial), doit être adapté pour faire face aux nouveaux risques liés au changement climatique et au vieillissement démographique. L'UE doit ainsi mettre en œuvre des garanties face aux vulnérabilités environnementales qui mettent en péril l'accès aux besoins essentiels : l'énergie, l'eau, l'alimentation et la résilience face aux coûts financiers des impacts climatiques sur les biens et revenus.

### Nos mesures :

- **Garantir le droit à une énergie propre** en instaurant partout en Europe une **tarification sociale et progressive** de l'énergie (les premiers kilowattheures doivent coûter moins cher car ils correspondent aux besoins essentiels incompressibles), en **interdisant les coupures d'énergie** en Europe, en permettant aux États membres d'obliger les fournisseurs d'énergie à proposer des offres à prix stables pour les ménages les plus précaires et en prévenant les **discriminations socio-économiques** dans les politiques énergétiques européennes ;
- **Garantir le droit à l'eau** en instaurant un droit universel à une eau de qualité, non polluée, accessible grâce à une tarification sociale et progressive, assorti de **mécanisme de priorité des usages de l'eau** dans un contexte de raréfaction ;
- **Garantir le droit à une alimentation saine et durable** au sein de la politique agricole commune, notamment avec des conditionnalités sociales et environnementales aux aides

(cf. III - Agir pour le vivant) et coordonner une action commune pour mettre en oeuvre des sécurités sociales de l'alimentation au sein des états membres ;

- **Créer une assurance européenne face aux risques climatiques** comprenant à la fois :
  - ◆ un **bouclier assurantiel climatique européen** pour que chaque individu et professionnel européen bénéficie d'une assurance contre les catastrophes climatiques ;
  - ◆ un encadrement des conditions et pratiques de marché des acteurs privés de l'assurance dans l'indemnisation des pertes de revenus et de biens liés aux aléas environnementaux ;
  - ◆ une réassurance publique européenne pour réduire les besoins en capital des assureurs, à la condition d'un engagement sur l'accompagnement des indemnisés et l'adoption de pratiques assurantielles responsables et non discriminatoires ;
- **Garantir le droit à la mobilité avec un cadre européen pour l'instauration d'un "ticket climat" européen**, c'est-à-dire des abonnements mensuels utilisables sur toutes les mobilités du quotidien, permettant avec une tarification sociale à ceux ayant de faibles revenus de prendre le train à coût réduit. (cf également partie transports dans V.Mener la bataille du climat)

### 3- Garantir un logement pour tou-tes : relever le défi de la construction et de l'adaptation des logements

Disposer de son "chez-soi" est la matérialisation la plus concrète d'une vie digne. Le logement est d'ailleurs aujourd'hui reconnu comme l'un des principaux déterminants sociaux de la santé par l'OMS qui estime que l'insalubrité des logements est responsable de plus de 100 000 décès chaque année en Europe. Pourtant, la bataille pour un droit opposable à un logement décent demeure, et s'intensifie à l'aune des enjeux énergétiques. Les répercussions de guerre en Ukraine ont fortement aggravé la crise du logement avec une flambée des prix de l'énergie, face à un parc immobilier composé de passoires énergétiques : 85 à 95% des bâtiments européens sont à rénover pour atteindre les objectifs européens en matière de réduction des émissions carbone.

Nous avons besoin de **62 milliards d'euros d'investissements publics supplémentaires pour la rénovation énergétique du parc de logements individuels** au sein de l'UE selon l'Institut Rousseau, l'un des secteurs les plus prometteurs en termes de création d'emplois. Il faut également continuer à construire pour répondre aux forts besoins de logement : 895 000 personnes restent sans domicile fixe en Europe, alors que les États européens se sont engagés à mettre fin au sans-abrisme d'ici 2030. Bien sûr, cela devra être fait dans le respect du zéro artificialisation nette, et le soutien aux villes qui le requièrent aujourd'hui.

Alors faisons du droit à un logement digne socialement et à faibles émissions sur le plan environnemental une réalité dans la prochaine mandature du Parlement européen !

Nos mesures :

- **Garantir un droit au logement opposable** dans tous les états européens à travers un plan "**Affordable Housing EU**" dédié à soutenir le déploiement des logements sociaux abordables, à prioriser les locations de longue durée, et à lutter contre la spéculation immobilière en adoptant un **mécanisme européen d'encadrement des loyers** et prix de vente ;
- **Articuler tous les leviers d'investissements européens** pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments européens en créant un alignement entre une politique

monétaire coordonnée par la BCE encourageant notamment les acteurs bancaires à financer la rénovation et une stratégie d'investissement et de crédit plus ambitieuse du côté de la BEI (cf. II-*Construire une économie de la transition écologique et sociale*);

- Encadrer les aides financières publiques et privées dédiées à la **rénovation** afin de s'assurer que celle-ci soit "**complète et performante**" et sortir du financement "geste par geste" coûteux et peu efficace sur le plan énergétique ;
- **Assurer une vague de rénovations socialement justes** en protégeant les ménages de l'augmentation du coût du logement rénové dès la conception des dispositifs juridiques, techniques et financiers, en veillant notamment aux conséquences sociales d'une rénovation énergétique purement guidée par le marché carbone ;
- **Adopter un règlement européen sur l'accessibilité des bâtiments**, qui concernerait la mise en accessibilité des bâtiments publics et l'obligation que tout logement neuf soit accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- **Augmenter massivement le fonds social pour le climat**, mais aussi les fonds de cohésion et de développement régional, pour **aider les ménages les plus précaires à payer leurs factures énergétiques**, via des mesures ciblées (ex : chèque énergie). Les mesures indifférenciées telles que le bouclier tarifaire doivent être proscrites en raison de leur absence de caractère redistributif, de leur impact sur les finances publiques et de la subvention massive aux fossiles qu'elles incarnent.
- **Mettre en œuvre une vraie stratégie européenne pour mettre fin au sans-abrisme** en s'appuyant sur la Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme pour coordonner les actions entre Etats, associé à un budget dédié pour tenir notre parole.

## B. Accompagner les mutations du travail

 **Nous voulons** réencadrer l'économie dans les limites planétaires et les besoins humains fondamentaux, ce qui se traduira nécessairement par des mutations significatives dans le monde du travail, avec un verdissement de pans entiers de secteurs d'activité (agriculture, industrie, transports, rénovation des bâtiments) et des réallocations d'emplois entre les filières et les territoires. Ce sont donc des milliers de trajectoires professionnelles de travailleurs et travailleuses qui seront impactées par la redirection écologique. Nous devons ainsi nous assurer de la dignité des conditions de travail, d'une convergence vers le haut des rémunérations, de la formation continue aux métiers de demain et d'une revalorisation des métiers du care, du soin aux autres, qui représentent près d'un tiers des emplois et sont essentiel, notamment face à aux risques sanitaires liés au changement climatique. Surtout, nous sommes convaincus que tant les entrepreneurs que les ouvriers et salariés aspirent à une transformation de leurs métiers vers une meilleure prise en compte de la nature et de l'humain, qu'il nous faut encourager et accompagner.

Faire un saut qualitatif dans l'emploi nécessite des investissements majeurs (cf. 2.A) et ne pourra pas se faire dans un contexte d'austérité.. S'inscrire dans le cadre d'une économie européenne de la post-croissance doit nous inviter à questionner la place et le temps alloué au travail pour une vie émancipatrice, en bonne santé et en accord avec les lois du vivant.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🇯🇵

## 1- Assurer la convergence vers le haut des revenus et des conditions de travail

La redirection écologique majeure de nombreux secteurs économiques doit s'accompagner d'un renforcement des conditions de rémunération et de travail pour que la transition juste s'inscrive dans la réalité de l'emploi en Europe. La transition ne doit pas se faire sur le dos des travailleurs et travailleuses. Ainsi, nous devons nous opposer à toutes les formes de mise en concurrence des salariés au sein de l'UE, contrer le dumping social et la surveillance numérique, et assurer une sécurité au travail homogène au sein de l'ensemble des états membres ainsi éviter les délocalisations intra-européennes motivées par un nivellement par le bas des exigences sociales, économiques (revenus), sanitaires ou environnementales.

### Nos mesures :

- **Etablir un cadre européen pour promouvoir la convergence vers le haut des salaires**, en poursuivant la directive sur le salaire minimum ;
- **Établir une directive-cadre sur le revenu minimum afin d'établir et garantir un niveau adéquat d'aide** (60 % du revenu médian) dans chaque pays de l'UE pour les personnes entre deux emplois ou qui ne peuvent pas travailler ;
- Etablir un **cadre européen sur le temps de travail** adapté aux enjeux sociaux et environnementaux, intégrant notamment :
  - ◆ une **trajectoire vers la semaine de 32 heures, sans perte de salaire, avec la perspective d'une semaine de 4 jours** (selon les accords collectifs entre les partenaires sociaux des différents secteurs d'activité) ;
  - ◆ un **droit européen à la déconnexion** ;
- **Établir une clause de l'ouvrier le plus favorisé** au sein de l'Union européenne afin que chaque ouvrier européen puisse bénéficier, à travail égal, des conditions de travail les plus favorables au sein de l'Union et ainsi assurer un nivellement par le haut ;
- **Limiter les écarts de salaires de 1 à 20** au sein des entreprises européennes ;
- **Lutter contre les écarts de salaires entre les femmes et les hommes** au sein des entreprises européennes en renforçant les obligations de transparence et les contrôles ; par des mesures contraignantes pour les entreprises et les pouvoirs publics
- **Réviser la directive européenne sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et la directive sur le congé de maternité** afin de progresser vers des congés de maternité et de paternité entièrement rémunérés et de même durée
- **Lutter contre l'ubérisation** en établissant un cadre européen du travail indépendant permettant de protéger leurs conditions d'exercice et en renforçant la **présomption de salariat** (en relançant notamment les négociations sur la directive sur les travailleurs des plateformes) ;
- **Encadrer le management par les algorithmes** dans tous les emplois afin d'interdire la surveillance constante au travail, notamment la surveillance des espaces et communications privées sur le lieu de travail, et assurer la transparence sur les processus de gestion par les algorithmes ;
- **Viser zéro décès au travail ou causé par le travail** en renforçant la législation européenne en matière de santé-sécurité au travail, notamment en élargissant le devoir de vigilance en matière de santé au travail des sociétés donneuses d'ordre vis-à-vis de l'ensemble des partenaires commerciaux ;
- **Établir un cadre européen pour prévenir et agir contre les risques psychosociaux au travail** ;

- Intégrer des **conditionnalités en matière de conditions de travail** dans toutes les subventions publiques européennes.

## 2. Répondre aux besoins en compétences à l'heure de la transition écologique et développer les emplois verts

La transition environnementale nécessite de nouvelles compétences, qui manquent aujourd'hui, dont nous devons anticiper l'acquisition pour assurer la transformation des emplois carbonés en des emplois verts. Selon le rapport de France Stratégie sur les incidences économiques de l'action pour le climat, si certaines compétences fortement mobilisées dans les activités carbonées auront du mal à être réemployées dans d'autres activités (par exemple dans le transport aérien), d'autres pourraient être réutilisées relativement facilement dans des activités moins émettrices (par exemple dans l'énergie où certaines compétences dans les secteurs pétroliers et gaziers pourraient basculer vers des métiers dans le renouvelable ou dans les mobilités décarbonées). Ainsi, si les effets de la transition écologique sur le niveau global (agrégé) d'emploi ont la capacité d'être relativement faibles sur le plan quantitatif, les chantiers de réallocation de la main d'œuvre à la fois entre secteurs et au sein des acteurs clés de la transition sont un véritable challenge pour tous les pays européens : l'UE doit ainsi être au rendez-vous et placer la question du travail dans la transition au cœur d'un nouveau pacte social-écologique.

### Nos mesures :

- **Un pacte sur le travail au sein du pacte social-écologique**, afin d'estimer et planifier les effets de la transition écologique sur l'emploi en Europe (création, destruction, besoins de formations) ;
- **Une garantie à l'emploi vert** en faisant des Etats européens les employeurs en dernier ressort à ceux qui en sont durablement privés, afin de donner une possibilité d'emploi dans les secteurs de la transition à tout Européen.e qui le souhaite et garantir par le déploiement de l'emploi public des conditions d'emploi décentes face au secteur privé ;
- **Un droit européen à la formation tout au long de la vie** et à l'accompagnement des transitions professionnelles vers les métiers verts afin de sécuriser les parcours professionnels ;
- **Un congé formation européen** pour se former aux métiers de la transition ;

## 3. Adapter les conditions de travail aux conséquences du dérèglement climatique

Le changement climatique affecte, à des degrés divers, tous les travailleurs. Les épisodes de canicule qui se multiplient nous font prendre conscience de l'altération des capacités physiques comme cognitives d'une exposition prolongée aux fortes chaleurs. Aujourd'hui, 30% des français.es ont un travail qui les expose fortement à un risque de stress thermique : des chauffeurs de bus dont les malaises augmentent sensiblement l'été aux agriculteurs et employé.es du bâtiment dont l'activité est fortement réduite pendant les fortes chaleurs. Un dialogue sur la qualité environnementale au travail doit donc s'ouvrir, car réduire, mieux distribuer et encadrer le travail, c'est éviter d'épuiser les corps et prendre soin de tou-te-s.

### Nos mesures :

- **Encadrer le travail par fortes chaleurs et épisodes météorologiques extrêmes ;**

- **Protéger les emplois et les revenus lors des crises environnementales** grâce au **mécanisme permanent de réassurance chômage en Europe** (cf. IV-A-1) et accompagner les Etats européens à créer une branche complémentaire dédiée aux risques environnementaux au sein de leurs systèmes de sécurité sociale )
- **Renforcer les contrôles et l'adaptation des stratégies nationales d'adaptation au changement climatique**, notamment en ce qui concerne l'impact socio-économique, en impliquant les syndicats.

#### 4. Démocratie et autonomie au travail

La transition des métiers dans le cadre de la redirection écologique et sociale des économies européennes ne se fera pas sans concertation avec les travailleurs, travailleuses, et les organisations syndicales. Plus de démocratie et d'autonomie au travail, c'est créer les conditions de la transition avec les premiers concernés au sein des organisations. 72% des pays européens ont violé le droit de grève en 2022, 41% ont exclu les travailleurs du droit de constituer un syndicat et de s'y affilier et 54% ont violé le droit de négociation collective (Indice CSI des droits dans le monde, 2023) : la dégradation de la situation syndicale en Europe est aujourd'hui délétère pour créer les conditions d'acceptabilité et de succès d'une transition environnementale juste pour tou·te·s. L'Europe doit ainsi faire vivre la démocratie au travail et faire confiance à la négociation collective.

##### Nos mesures :

- **Garantir le droit à l'information et à la consultation effective des travailleurs** à travers une révision de la directive sur les comités d'entreprise européens pour garantir que les employé.es soient consultés sur les projets d'envergure de leurs entreprises, et s'assurer que les démarches de transition environnementale soient coordonnées avec les employé.es et toutes les parties-prenantes concernées ;
- **Défendre et renforcer les droits syndicaux** (droit universel de format des syndicats, accès des syndicats aux lieux de travail, droit de négociation collective et droit de grève) et **lutter contre la répression syndicale** au sein de l'Union européenne en adoptant des sanctions contre les Etats et les entreprises concernés ;
- **Renforcer la représentativité des travailleuses et travailleurs dans les instances de gouvernance des entreprises** (conseil d'administration, conseil de surveillance, comité des rémunérations...) **et du secteur public** afin qu'ils puissent peser sur les décisions stratégiques des organisations auxquelles ils et elles appartiennent ;
- **Renforcer la place des travailleuses et travailleurs** dans la mise en œuvre des obligations de reporting environnementaux et sociaux, ainsi que du devoir de vigilance ;
- **Faciliter les reprises d'entreprises européennes par les employé.es**, particulièrement les entreprises qui inscrivent leur activité en cohérence avec le pacte social-écologique ;
- **Renforcer l'autonomie des travailleuses et travailleurs en soutenant l'émergence de nouveaux modes d'organisation du travail** (*organisations plus horizontales et coopératives, prises de décisions collégiales laissant aux équipes la responsabilité du choix de l'organisation la plus pertinente pour réaliser l'activité, organisation de temps réservés à la discussion entre salarié·es sur l'organisation du travail, ...*) dans les recommandations européennes liées aux conditions de travail.

## 5- Reconnaître l'importance du travail non-institutionnalisé

La covid-19 nous a rappelé que nous sommes tous vulnérables et interdépendants. Et face à cette vulnérabilité, nous avons besoin de prendre soin, et c'est un travail, une activité indivisible qui demande de l'empathie, de la confiance et du temps. Le "care", prendre soin, est le corollaire du "cure", traitement médical, est nous rappelle que la pleine santé réside aussi dans la capacité à être entourée de personnes dédiées au prendre soin. Ce travail, lorsqu'il est institutionnalisé, renvoie aux soignant-es, aux infirmier-es, aux aides à domicile... et se conjugue souvent au féminin. Ces métiers jugés essentiels en plein confinement sont les plus précarisés, or ils sont structurants dans la constitution d'une Europe résiliente face aux crises sociales et environnementales. Mais le care est aussi souvent non-institutionnalisé, reposant sur les liens familiaux et de solidarité, chacun.e pouvant devenir aidant-e ou aidé-es. Le monde du travail doit ainsi être en mesure de se transformer pour permettre à chacun-e de prendre soin de ses proches.

Nos mesures :

- **Formaliser un "droit de prendre soin"** (right to care) au sein du pacte social-écologique afin **d'assurer des investissements dédiés pour revaloriser les métiers du soin** ;
- **Créer un statut européen d'aidant-es** afin de garantir le droit de prendre soin de ses proches.

## C. Garantir le droit de vivre en bonne santé en Europe

📍 **Nous voulons une Europe qui vise la pleine santé pour ces citoyen-nés.** Le dernier mandat des eurodéputés a été très marqué par la gestion européenne de la pandémie de covid-19, un catalyseur pour la création de l'Union européenne de la santé et ainsi dépasser le cadre contraint de la compétence d'appui dans laquelle la santé est enfermée depuis sa création. Si les européen.nes ont pu bénéficier d'une action commune européenne en matière d'achat de vaccins, il reste que l'état des systèmes de soins des Etats membres, les déserts médicaux, les carences dans la prévention, les pénuries de médicaments, les inégalités dans l'accès aux soins ou encore l'influence des lobbys privés contre des mesures de santé publique font reculer l'état de santé des Européen.nes : en effet, l'espérance de vie en bonne santé (DRESS) recule en Europe et les inégalités devant l'accès aux soins explosent (OMS). L'Europe doit adopter une vision holistique de la santé, plaçant la santé avant l'austérité, le patient avant le consommateur, la prévention avant le curatif, les intérêts sanitaires avant les intérêts commerciaux, et le soin de la planète tel un prolongement naturel du bien-être humain afin de lutter contre l'explosion des maladies chroniques liées à la toxicité du monde.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🙌

## 1- Garantir un droit universel et effectif à la santé

De nombreux Européens éprouvent des difficultés à payer leurs soins de santé, les restes à charge devenant de plus en plus onéreux, nombreux sont ceux qui sombrent dans la pauvreté pour des raisons de santé. Un phénomène renforcé par l'orientation des systèmes de santé européens sur le curatif davantage que le préventif. Si la pandémie a renforcé la coordination européenne en matière de politique sanitaire, la santé reste une compétence d'appui à renforcer, notamment pour y inclure les enjeux d'accessibilité financière devant le soin, la protection des plus vulnérables ainsi que la

mobilisation pour une bonne santé mentale des Européen.nes (une bombe à retardement, depuis la pandémie un.e jeune Européen.ne sur deux fait état de besoins non satisfaits en matière de soins de santé mentale).

Nos mesures :

- **Créer une directive européenne sur le droit à une Couverture Maladie Universelle (CMU) européenne** pour qu'aucune personne ne se prive de soin pour des raisons financières et ainsi garantir les conditions matérielles d'un droit universel et effectif à la santé ;
- **Augmenter les investissements dans la santé de proximité partout en Europe**, sur la base d'une cartographie des déserts médicaux européens, et assortir le semestre européen d'une recommandation par pays sur le suivi d'une bonne santé humaine et environnementale dont les investissements seront protégés par un traitement différencié dans les règles budgétaires européennes ;
- Renforcer les moyens budgétaires du **mécanisme européen de protection civile** et de sa réserve stratégique d'équipements RescEU afin de disposer de capacités d'intervention aux situations d'urgence sanitaire (ex. pandémie, guerre aux frontières, ...);
- **Adopter trois priorités pour la santé en Europe : la santé mentale pour tou-tes, la santé des femmes et l'inclusion de tous-tes, sans discrimination, devant le soin :**
  - ◆ **Promouvoir et investir pour une bonne santé mentale** : approfondir le Plan pour la santé mentale de l'UE, actuellement sous-doté (1,23 Md€) et manquant d'ambition pour faire de la prévention et de l'accompagnement des risques psychosociaux une priorité pour les Européen.nes. Ce plan doit **ouvrir la voie à une véritable directive européenne dans le domaine des risques psychosociaux, en particulier sur le lieu de travail** ;
  - ◆ **Engager un plan européen pour casser les barrières entravant la santé des femmes** : adopter une approche féministe du soin en Europe, en luttant contre les biais de genre dans la recherche médicale (ex : les effets secondaires, le non-remboursement de traitement comme l'endométriose) et les politiques industrielles et en déployant un **réseau de maisons européennes des femmes**, dédiées au soin des femmes et la lutte contre les violences de genre ;
  - ◆ Plus largement, engager un plan européen pour une recherche en santé qui s'inscrit dans la protection effective de l'ensemble de la population. Alors que les discriminations se traduisent dans l'accès au soin par une non prise en compte des problématiques spécifiques liées au genre, à l'orientation sexuelle, à la couleur de peau, etc. L'Europe doit investir ce champ de la recherche pour garantir un accès effectif à la santé.
  - ◆ **Accélérer la mise en œuvre de la carte européenne du handicap** afin de garantir une norme minimale d'assistance aux personnes en situation de handicap dans toute l'Union européenne et lutte contre les ruptures de droits et d'accompagnement au sein de l'UE et s'assurer de la **prise en compte des droits et besoins des personnes en situation de handicap dans toutes les politiques de santé de l'UE** (gestion des pandémies, plan de lutte contre le cancer, prévention et dépistages, ...).

## 2- Lancer une politique du médicament européen adossée à des relocalisations stratégiques :

La pénurie de paracétamol pendant la pandémie de covid a rendu visible le manque d'indépendance européenne en matière de production de médicaments. En effet, 56 % des principes actifs proviennent de l'Inde et de la Chine, engendrant des pénuries en cas de fortes demandes sur plusieurs catégories de médicaments, notamment celles jugées peu rentables par les industriels. L'UE et ses États membres doivent ainsi mettre sur pied une politique publique du médicament européenne ambitieuse qui définit une production publique du médicament et des produits de santé en son sein, cela nécessitera de lever les barrières juridiques (droit de la concurrence, secret de affaires, exclusivité des données, ...) pour garantir à tou-te-s l'accès aux médicaments.

### Nos mesures :

- **Relocaliser la production de médicaments en Europe** pour reprendre à bras le corps la question des principes actifs de médicaments, en s'appuyant sur une cartographie existante des sites de production et une planification sanitaire des besoins de production ;
- **Lancer une production publique européenne pour les médicaments essentiels**, qui font l'objet de ruptures de stocks ou de tensions d'approvisionnement. Ainsi, l'UE doit lever les barrières juridiques en matière de droit de la concurrence qui entraveraient la mise en œuvre d'une production publique ;
- **Assurer la transparence de la chaîne du médicament pour guider la politique industrielle européenne des médicaments** : les niveaux d'investissement publics et privés, la recherche clinique, les niveaux de production, l'empreinte matière, les conflits d'intérêts, le détail des contrats et commandes de médicaments, ... toutes ces informations doivent être transparentes et disponibles en temps réel pour les puissances publiques européennes afin d'être en capacité de réagir en cas de crise sanitaire ou de pénurie. L'UE doit en ce sens être exemplaire dans l'application de la résolution de l'OMS en matière de transparence adoptée en 2019 ;
- **Approche féministe des politiques du médicament** afin de lutter contre les pénuries des produits de santé utilisés spécifiquement par les femmes comme les pilules contraceptives, abortives ou encore les médicaments prescrits en cas d'IVG.

## 3- Prioriser le droit à la santé sur les droits de propriété de l'industrie pharmaceutique

L'opacité des négociations commerciales entre la Commission européenne et le laboratoire Pfizer pendant la pandémie a été fortement dénoncé par les eurodéputés écologiques, au premier rang desquelles Michèle Rivasi qui a réussi à lancer une mobilisation contre les contrats caviardés avec l'industrie pharmaceutique au détriment des intérêts de santé publique des européennes. Réguler la "Big Pharma" devra être au cœur du mandat du futur Parlement européen car la garantie d'un droit universel et effectif à la santé, pour tous et toutes doit primer sur les droits de propriété d'un petit nombre.

### Nos mesures :

- **Conditionner les aides publiques et les contrats octroyés aux firmes pharmaceutiques** à des obligations de transparence concernant les stocks, la politique de prix, la

communication et le partage des résultats d'essais cliniques, ... afin de mieux orienter les négociations de prix au niveau européen ;

- **Lutter contre les conflits d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique** : les conflits d'intérêts avec les entreprises du médicament doivent être totalement interdits à toute personne en charge de l'élaboration ou de l'application de la politique de santé européenne et les recours à des cabinets d'audit privés doivent être interdits au sein de l'UE et des agences supranationales, notamment l'OMS ;
- **Supprimer la clause d'exclusivité des données cliniques du droit européen**, notamment pour faciliter le déploiement des médicaments génériques ;
- **Œuvrer à l'abrogation des brevets essentiels**, en articulation avec l'office européen des brevets, les offices des brevets nationaux et les accords internationaux, particulièrement lorsque les barrières de propriété intellectuelle entravent l'accès aux produits de santé, ou lorsqu'elles constituent un danger pour l'équilibre financier des systèmes de santé.

#### 4- Développer un plan européen pour protéger la santé environnementale

La santé environnementale comprend, selon la définition de l'OMS, *“les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures”*. En effet, les relations entre des variables environnementales (pollution, nuisances environnementales...), des facteurs concernant la qualité de l'alimentation, de l'environnement intérieur (bruit, qualité de l'air...) et de travail (exposition à des produits dangereux, stress...) et la santé sont de plus en plus présentes dans le quotidien des européens : Plus de 60% respirent un air très pollué (plus de deux fois supérieure aux recommandations de l'OMS en matière de pollution aux particules fines), 92% présentent des traces du bisphénol A (un puissant perturbateur endocrinien) dans leur organismes et la carte des pollutions éternelles en Europe a recensé plus de 21 000 sites industriels européens contaminés par les PFAS (les per et polyfluoroalkylées). Loin de faire la une des médias, le bruit est également la deuxième menace pour la santé environnementale avec 20% des européens exposés à des niveaux sonores excessifs, engendrant des effets corporels en cascade (sommeil, stress, dépression, maladies).

Il est ainsi urgent que l'Europe fasse de la pleine santé, englobant le bien-être humain et la vitalité des écosystèmes, la nouvelle boussole de son action. Car être prospère, c'est d'abord être en bonne santé (Eloi Laurent).

##### Nos mesures :

- **Assurer un alignement des normes européennes avec celles de l'OMS**, en particulier sur la qualité de l'air ;
- **Lancer un nouveau plan contre la pollution sonore**, qui engendre des troubles du sommeil et maladies cardiovasculaires (par le manque de sommeil et le stress associé au bruit), en révisant la directive de 2002 qui n'a vu aucune évolution positive en matière d'exposition au bruit depuis 20 ans et en imposant des plans d'actions locaux co-construits avec les collectivités locales ;
- **Garantir une eau potable propre en Europe**, en adoptant des sanctions contre les Etats qui n'appliquent pas la directive sur l'eau potable et distribuent une eau contaminée aux nitrates ;

- **Sortir de la civilisation des toxiques** : reconnaissance par la loi des maladies liées aux substances toxiques, reconnaissance comme maladie professionnelle, bannir les substances cancérogènes des produits de notre quotidien, lutte contre les perturbateurs endocriniens, interdiction des polluants éternels. Nous vous renvoyons ici aux mesures détaillées dans la partie 3-Agir pour le vivant-Vivre en bonne santé : sortir de la civilisation des toxiques ;
- **Lutter contre la pollution de l'air** : réviser les normes européennes en matière de qualité de l'air, élargir les polluants pris en compte dans les tests de qualité de l'air, traduire le droit à un environnement sain dans tous les textes européens. Nous vous renvoyons ici aux mesures détaillées dans la partie 3-Agir pour le vivant-Vivre en bonne santé : sortir de la civilisation des toxiques ;
- **Assurer à tou-tes l'accès à une alimentation saine, issue de pratiques agricoles respectueuses des écosystèmes** : Nous vous renvoyons ici aux mesures détaillées dans la partie B-Assurer l'accès aux biens essentiel ainsi que la partie 3-Agir pour le vivant - Bien se nourrir.
- **Adapter les conditions de travail aux conséquences du dérèglement climatique, en protégeant notamment les travailleurs et travailleuses des fortes chaleurs.** Nous vous renvoyons ici aux mesures détaillées dans la partie B-Accompagner les mutations du travail.
- **Mettre en place un plan de réparation des méfaits du chlordécone.** (voir partie 3. C)

## D. Faire de l'Europe un lieu de vie émancipateur

### 1- Doter l'Union d'une politique culturelle cohérente

La culture est au cœur même du projet européen, dans toute sa diversité et avec l'apport de toutes les populations, anciennes et récentes. Nous partageons non seulement une histoire et un patrimoine, mais des imaginaires, passés, présents et futurs.

À l'heure où l'illibéralisme menace la liberté de création et d'expression dans plusieurs pays européens, il nous semble essentiel d'affirmer ce rôle essentiel et transversal de la culture. Cela implique un **soutien accru à la diversité culturelle** sur l'ensemble des territoires, avec une attention particulière aux expressions des personnes marginalisées géographiquement et/ou socialement.

Cela exige également la **mise en œuvre des droits culturels dans toute leurs dimensions** : liberté d'expression et de création, et capacité pour tout·e citoyen·ne de l'Union européenne à participer à la vie culturelle, sur son territoire de vie, mais aussi ailleurs. Nous voulons également défendre l'exception culturelle (notamment face aux plateformes de streaming), de défendre le droit d'auteur et son modèle économique des exclusivités territoriales

#### Nos mesures :

- **Mettre en place une politique culturelle européenne en articulant les différents instruments d'intervention autour d'objectifs communs** et définis en impliquant les parlementaires et des représentants des mondes de la culture.

- ◆ Ces objectifs doivent garantir la diversité culturelle (dans la production et la distribution), intégrer la mise en œuvre des droits culturels et l'accompagnement de la transition écologique du secteur culturel (infrastructures, fonctionnement).
- **Améliorer la mise en œuvre et l'accompagnement des porteurs de projet pour obtenir les fonds culturels**
  - ◆ Mettre en place un réseau de correspondants locaux capables d'accompagner les porteurs de projets culturels dans leurs recherches de financements (ex : dans les départements, ou les communautés de communes/agglomération)
  - ◆ Permettre le versement d'avance sur les subventions et veiller au versement du solde dans un délai raisonnable pour ne pas mettre les bénéficiaires en difficulté de trésorerie.
- **Intégrer la juste rémunération des artistes et des professionnel.le.s du secteur dans les lois de réglementation des plateformes** (notamment de streaming ou musicale) ainsi que la transparence des algorithmes de recommandation que cela concerne les plateformes ou les télévisions connectées (télécommande, EPG ou applications).

## 2- Renforcer l'éducation européenne comme facteur d'émancipation sociale et économique

Notre éducation, c'est, certes, acquérir des compétences utiles dans un cadre professionnel qui est un axe essentiel de la transition écologique (*cf. B. Mutation du monde du travail*) comme le porte la stratégie européenne des compétences. C'est aussi et surtout "apprendre à apprendre", cultiver l'ouverture d'esprit et la curiosité, le vivre et l'agir ensemble dans une dynamique globale pour chaque personne. Comme la culture, l'éducation est centrale pour accompagner et mettre en œuvre la transition écologique. Qu'il s'agisse d'éducation formelle, non-formelle ou informelle, d'éducation primaire, secondaire, universitaire ou tout au long de la vie, l'Union européenne peut être porteuse, en appui, d'une éducation qui permet à chaque personne de s'émanciper.

La mise en place du programme Erasmus en 1987 a été un formidable moteur de rencontre pour plusieurs générations d'européen-ne-s et a contribué à rendre l'Europe concrète. Son élargissement au-delà des seuls étudiants est une bonne nouvelle pour permettre à l'ensemble des jeunes de bénéficier d'une expérience de mobilité et découverte d'autres lieux et d'autres européen-ne-s. Mais le faible montant des aides versées aux personnes en mobilité Erasmus, souvent largement en dessous du seuil de pauvreté, fait qu'Erasmus n'est accessible que si les parents sont dans la capacité de soutenir financièrement leurs enfants, laissant de côté les familles les plus modestes.

L'enseignement supérieur et la recherche constituent une des bases des échanges européens et remontent au Moyen-Âge. Le programme Horizon Europe doté de près de 95 milliards d'euros pour 2021 - 2027 participe du soutien à l'excellence de la recherche européenne. Il doit être orienté pour accompagner la transition écologique dont l'Union européenne veut être le fer de lance.

Le soutien à l'éducation populaire portés par différents fonds et la mise en place du dialogue structuré comme lieu de participation de la jeunesse peuvent aussi contribuer à construire la société de demain. Les programmes devraient ainsi inclure des axes volontaristes permettant de lutter contre les violences sexistes et sexuelles avec par exemple de l'éducation complète à la sexualité (ECS), l'éducation à la paix, l'éducation à l'éco-citoyenneté.

Nos mesures :

- **Créer un parcours éducatif et culturel pour tous les jeunes** avec une expérience de mobilité significative : que ce soit dans le cadre de leurs études, dans le cadre d'un volontariat, d'un apprentissage ou d'un stage, en collectif ou en individuel. Ceci peut passer par :
  - ◆ Mettre en place un Erasmus pour les lycées professionnels et les lieux d'apprentissage
- **Assurer l'accessibilité du programme Erasmus à tous et toutes** quels que soient leurs moyens.
- **Développer des parcours de recherche et d'excellence sur la transition écologique**, non seulement sur la partie innovation (déjà financée par Horizon Europe) mais aussi sur l'évolution de la société, de l'économie, les nouveaux imaginaires, etc. Ces parcours pourraient donner lieu à des programmes d'enseignements multinationaux en partenariat entre différentes universités européennes et du monde
- **Développer la reconnaissance des diplômes et des formations d'animation volontaire** d'un pays à l'autre et favoriser les échanges de pratiques entre les structures d'animation, encourager des projets multinationaux dans le cadre d'Erasmus+.

### 3- Soutenir les jeunes dans leur entrée dans l'âge adulte

Plus d'un-e jeune Européen-ne sur six, de 20 à 34 ans, n'est ni en emploi, ni en éducation, ni en formation. Le taux de chômage des jeunes est de 14,5 % en novembre 2023 en Europe, alors qu'il est de 5,1% pour les 25 - 74 ans. Les pays du sud de l'Europe sont particulièrement concernés avec des taux de chômage des jeunes supérieur à 20 %.

L'Europe a déjà commencé à mettre en place des actions en faveur de la jeunesse, notamment avec la Garantie Européenne pour la Jeunesse qui est le premier programme européen où l'on verse directement un soutien financier aux habitant-e-s. Nous devons continuer dans ce cadre de soutien aux jeunes générations pour leur permettre d'entrer sereinement à l'âge adulte en combattant les inégalités héritées.

Aujourd'hui, il n'y a pas une jeunesse, mais **des jeunesses européennes, aux parcours et vies très différentes**. La politique européenne doit pouvoir tenir compte de cette diversité, notamment en associant les jeunes à l'élaboration de ses politiques publiques, grâce notamment au dialogue structuré, mais aussi en élargissant le vote à 16 ans et en favorisant la participation de jeunes élu.e.s au Parlement.

#### Nos mesures :

- **Exiger la mise en œuvre de la clause d'impact jeunesse** : disposer d'une étude de l'impact des mesures économiques et sociale sur les jeunesses pour chaque paquet législatif européen sur la base des indicateurs sociaux existants pour une meilleure prise en compte des jeunes ;
- **Mettre en place un revenu européen de formation pour les jeunes de 18 à 25 ans** en complément des dispositifs nationaux ou des revenus pour assurer à chaque jeune un revenu digne. Ce revenu doit s'adresser à tous les jeunes pour leur permettre de poursuivre leur formation, de prendre le temps de s'engager ou compléter leurs premiers revenus s'ils sont inférieurs ;

- **Interdire (enfin) les stages non-rémunérés en Europe** et s'assurer qu'aucun stagiaire ne reçoit une indemnité inférieure au seuil de pauvreté.

#### **4- Soutenir l'accès aux loisirs, aux activités physiques et sportives et accompagner la transition du secteur du tourisme**

Près de 3 Européens sur 10 n'ont pas les moyens de se payer une semaine de vacances. En parallèle, le secteur représente plus de 9 millions d'emplois et est concerné par des difficultés de recrutement liées, entre autres, à des conditions de travail précaires (saisonniers) ou contraignantes (horaires). Le secteur du tourisme est également en première ligne face aux conséquences du dérèglement climatique : la montagne doit inventer son avenir sans neige, les littoraux avec des phénomènes extrêmes, canicules ou tempêtes. Le sur-tourisme met en péril des écosystèmes souvent fragiles. L'Union européenne peut accompagner la mutation de ce secteur pour réduire son impact environnemental. Elle a aussi un rôle à jouer pour lutter contre les inégalités d'accès aux loisirs.

Les activités physiques et sportives ont un impact transversal : santé publique, lutte contre les discriminations, inclusion et éducation populaire, engagement citoyen. Le sport fait également face à des enjeux de transition notamment dans le cadre de l'organisation de grands événements. La question de l'accès aux activités physiques et sportives tout au long de la vie et dans tous les territoires est également un facteur de bien-être et d'épanouissement des personnes mais aussi de lien social.

##### Nos mesures :

- **Développer le partage de bonnes pratiques en matière de transition du tourisme** entre les acteurs touristiques et les collectivités publiques concernées.
- **Faire la promotion du dispositif DiscoverEU** qui offre à des jeunes de 18 ans un pass de train pour voyager en Europe **pour permettre à des jeunes ayants moins d'opportunités d'en bénéficier**
- **Intégrer le droit aux vacances dans les soutiens du fonds social européen** avec des financements pour permettre à tous et à toutes de s'aérer, intervenant en cas de carence des états.
- **Poursuivre le soutien au développement des rencontres autour du sport dans le cadre d'Erasmus+.**

#### **5. Favoriser le multilinguisme et l'apprentissage autour des langues**

La diversité est notre richesse, dans une Europe "unie dans la diversité", reconnaître et cultiver les différentes cultures, permettre à chacun et chacune de la construire, de la renforcer, de la faire évoluer, de la faire dialoguer avec les autres, est un projet fort pour l'Europe. Face au repli nationaliste, la promotion d'une diversité ouverte et en dialogue contribue tout autant à rassurer qu'à développer.

Toutes les langues sont égales en dignité. Les langues régionales ou minoritaires doivent pouvoir être apprises, parlées, écrites, comprises et transmises, elles participent tout autant de notre patrimoine que de notre ouverture culturelle.

Nos mesures :

- **Ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires** : l'Union européenne doit ratifier cette charte, de même que la France, qui 30 ans après ne l'a toujours pas ratifiée.
- **Faciliter l'accès aux programmes de soutien à la culture** pour les actions de protection, de promotion ou de reconnaissance des langues régionales ou minoritaires.
- Faire des **langues des sourds** des langues officielles de l'Union européenne

## VII. Protéger l'Europe comme Terre de droits et libertés

### A. Faire de l'Europe le bouclier de nos droits et nos libertés

L'Europe s'est construite comme une réponse à la barbarie et au totalitarisme, avec comme principes fondateurs la paix, la démocratie, les droits de l'homme.

L'un des plus grands coups portés au progrès européen ces dernières années a été le développement de tendances autoritaires au cœur de l'Europe.

Face aux reculs des libertés et des droits constatés dans certains États membres et face à la montée des droites extrêmes, nous devons nous battre pour préserver la démocratie en Europe et faire de l'Union une garante du respect de l'État de droit dans les pays membres.

Nous avons réalisé des progrès importants en dotant l'UE de meilleurs outils pour ce faire, mais ils doivent être maintenant pleinement mis en œuvre.

Le scandale du Qatargate a par ailleurs rappelé le besoin de renforcer nos règles collectives pour lutter contre la corruption. Les lobbies continuent de faire peser les intérêts privés, particuliers et parfois étrangers, sur les décisions européennes.

**Nous voulons** que l'Union européenne œuvre pour l'intérêt général européen, qu'elle soit le lieu d'une société plurielle et ouverte assise sur l'État de droit et la protection des droits fondamentaux et qu'elle soit un véritable rempart contre les violations de l'État de droit et la protection des droits fondamentaux..

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🇪🇺

#### 1. Protéger les citoyennes et les citoyens et garantir leurs droits grâce à l'échelle européenne

Tous les habitants de l'Union ont le droit à un même niveau de protection de la démocratie, de l'État de droit et de leurs droits fondamentaux. La société civile est cruciale dans les batailles contre la corruption, les discriminations, la protection de l'environnement, l'action sociale, la santé, etc. Elle constitue un contre-pouvoir essentiel.

L'Union peut jouer un rôle pour protéger les citoyens contre les dérives autoritaires des États parce qu'elle permet de conférer des droits directement aux citoyen-ne-s, droits qui prévalent sur les décisions nationales et peuvent faire l'objet d'un appel auprès de la Cour de Justice de l'Union.

Nos mesures :

- **Créer un statut européen des associations** contre les atteintes liberticides, les associations doivent pouvoir choisir ce statut pour les protéger des dérives autoritaires de leur gouvernement. Ce statut participe aussi à la construction d'un sentiment d'appartenance européenne.
- **Mettre en place un programme de soutien financier et juridique subsidiaire à la société civile européenne**, mais aussi locale, sur la protection des droits fondamentaux afin que

l'Union puisse les financer en cas de menaces des gouvernements contre la société civile et de défaut des États dans le financement des associations avec une contrepartie de rendre public leurs sources de financement, en excluant le financement d'associations ne respectant pas les valeurs de l'Union ou la charte des droits fondamentaux.

- **Permettre le financement direct par la Commission européenne des collectivités locales.** A l'heure actuelle, les financements européens destinés aux collectivités locales sont gérés conjointement par la Commission européenne et les États membres. Or, certaines collectivités ont vu leur budget drastiquement coupé ces dernières années, notamment pour des raisons politiques. Permettre aux collectivités locales de recevoir directement des fonds européens permettra de les protéger de coupes budgétaires motivées politiquement et visant à étouffer l'opposition politique."
- **Mettre en place un défenseur européen des droits avec quatre axes de travail : déontologie, protection des droits fondamentaux, justice sociale et droits du vivant,** doté d'un droit de véto. Il existe déjà un médiateur européen qui a le pouvoir d'enquêter de manière indépendante dans les cas de mauvaise administration (partie déontologie), il peut intervenir à la suite d'une plainte ou de sa propre initiative. Cette fonction doit être élargie à une veille sur les droits fondamentaux et la lutte contre les discriminations, à l'image du défenseur des droits en France. Cette fonction doit être complétée avec une fonction liée à la justice sociale pour mettre en place le droit de véto social et assurer la prise en compte des plus pauvres dans toutes les étapes d'élaboration de la loi européenne (voir le droit de véto social, partie I.). Une fonction du défenseur des droits doit également intégrer les droits du vivant doit aussi être mis en place pour assurer là encore que les droits du vivant disposent d'un défenseur capable d'intervenir au plus haut niveau (voir le traité environnemental, partie I.).
- **Adopter une directive sur le droit à l'information,** à l'image du "Freedom of Information Act" aux États-Unis qui oblige l'Union européenne, ses États membres, les administrations et agences publiques à publier tout document dont des citoyennes, citoyens ou journalistes feraient la demande
- **Renforcer la protection des lanceurs d'alerte** en élargissant le champ d'application de la directive notamment à la protection des travailleurs et en encourageant les partages de pratiques entre les autorités des États membres chargées de recueillir les alertes. Étendre les effets de la directive aux institutions européennes pour qu'elles soient exemplaires en matière de protection des lanceurs d'alerte.

Il y a actuellement plus de 1700 procédures d'infraction contre des États membres qui violent les lois européennes, mais la plupart sont encore à la première étape, avant le contentieux dont un tiers depuis plus de 4 ans. Évidemment, la plupart concernent des violations des lois européennes sur les sujets environnementaux ! La procédure d'infraction doit être revue pour assurer que le droit européen s'applique et est appliqué par les États membres.

#### Nos mesures :

- **Intégrer une analyse du respect des valeurs fondamentales de l'Union** dans les rapports annuels sur l'État de droit réalisé par la Commission. Par exemple, intégrer une revue de la mise en oeuvre des droits des femmes et des minorités de genre (liberté à disposer de leur corps, droit à l'avortement et droits et santé sexuels et reproductifs).
- **Réquiper la procédure d'infraction** contre des États membres qui violent les lois européennes **avec un calendrier et des règles légales claires** obligeant la Commission à déférer les cas de violations persistantes dans les 12 mois à la Cour de Justice de l'Union.

- **Assurer la transparence de l'ensemble de la procédure d'infraction**, dès sa phase initiale, pour permettre l'examen public par les citoyens et la société civile.

## 2. Renforcer la transparence en Europe face aux lobbies

Les représentants d'intérêt privés ont un poids considérable dans les décisions publiques. Le scandale du Qatargate a montré que les institutions européennes ne sont pas équipées pour prévenir la corruption et les fautes massives. Plutôt qu'un nouvel organe consultatif, les institutions européennes ont besoin d'une autorité éthique indépendante dotée du pouvoir et des ressources nécessaires pour enquêter et sanctionner les comportements contraires à l'éthique et les abus de pouvoir. Leur prévalence sur l'intérêt général et notre destin commun n'est pas acceptable. Les représentants d'intérêt peuvent apporter des éléments utiles à l'élaboration des lois européennes, néanmoins certains lobbies ont un poids démesuré et les entreprises les plus puissantes dépensent des sommes considérables ce qui leur confère une surreprésentation. Il y a près de 12 000 organisations qui sont enregistrées dans le registre des lobbies de l'Union et leur dépenses de lobbying représentent 1,8 milliard d'euros ! C'est plus que le budget annuel de l'Assistance publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM). L'argent ne peut pas continuer d'acheter de l'influence politique ! Les politiques publiques doivent répondre aux besoins des peuples et de la planète, pas aux intérêts privés.

### Nos mesures :

- **Renforcer les outils européens de lutte contre la corruption** par l'adoption d'une directive européenne créant des délits d'atteintes aux intérêts démocratiques de l'Union, puis par l'extension de la compétence de l'Office de lutte antifraude (OLAF) et du Parquet européen à poursuivre ces délits. A terme, doter ces autorités de leur propre force de police judiciaire européenne.
- **Soumettre les gouvernements étrangers aux règles de transparence du lobbying**, au même titre que les intérêts privés ou particuliers.
- **Créer une loi de séparation des lobbies et des institutions** qui assure des pouvoirs suffisants à la future Haute Autorité d'éthique européenne, pour contrôler le respect de la charte éthique, et qui étende les obligations d'inscription et de publicité des rencontres réalisées par les élu.e.s. Cette Haute Autorité doit également être chargée de la transparence de la vie publique pour contrôler les responsables politiques et les fonctionnaires et prévenir les conflits d'intérêt et la corruption
  - ◆ **Créer une plateforme européenne de transparence du lobbying**, centralisant les informations du Registre européen mais aussi ceux des États membres comme celui de la Haute Autorité de la Transparence de Vie publique.
- **Supprimer tous les badges d'accès au Parlement européen aux représentants d'intérêts** couplé à une publication obligatoire des rendez-vous des eurodéputés et des fonctionnaires européens, cela permet la publication de toute rencontre et activité de représentation d'intérêts.
- **Créer un lobby "commis d'office" pour permettre à toutes les causes d'être représentées quels que soient leur moyen.** Ce commis d'office peut être désigné pour les organisme à but non lucratif qui en font la demande afin de les représenter dans la procédure législative

européenne, et, en parallèle, obliger chaque cabinet de conseil inscrit sur le registre de transparence d'assurer des missions de "commis d'office".

### 3. Renforcer la coopération européenne pour assurer la sécurité

En France, la Défenseure des droits constate, depuis 2008, une multiplication par 4 du nombre de saisines sur les manquements des forces de sécurité notamment sur le principe de proportionnalité dans l'usage de la force ou des violences policières. De janvier à avril 2023, pendant la mobilisation contre la réforme des retraites, 115 saisines ont été enregistrées. Les violences policières, loin d'être le fruit de tou.te.s les membres des forces de l'ordre, prennent néanmoins racine dans une formation et des pratiques quotidiennes pénétrées de racisme et de virilisme, exercées pendant des décennies dans les quartiers populaires et décuplées par une doctrine de maintien de l'ordre qui fait primer la répression et la violence.

Les forces de l'ordre doivent assurer un service public de la sécurité et non pas donner dans l'escalade de la violence. Dans de nombreux autres pays d'Europe, les doctrines de maintien de l'ordre ont évolué, en Allemagne, elle s'appelle la désescalade. Résultat ? Des manifestations où les personnes venues pacifiquement ne se font pas gazer, matraquer ou violenter. Le droit de manifester en sécurité est ainsi garanti, les forces de l'ordre dans leur rôle et moins exposées, elles aussi, aux violences.

Nos mesures :

- **Mettre en place un Erasmus des polices** pour un maintien de l'ordre pacifique : échange de bonnes pratiques entre les différentes polices, locales et nationales, sur les façons opérationnelles de garantir la tranquillité et la sécurité publique respectueuses des droits et des libertés (harmonisation du contenu et des temps de formation sur les questions de discriminations), et adaptées aux nouveaux enjeux sociétaux, dont la complexification des réseaux de deal, les atteintes à l'environnement et les luttes contre les violences systémiques. Ceci pouvant mener à une évolution positive des doctrines de maintien de l'ordre.

## B. Arrimer les secteurs du numérique et de l'information à nos exigences démocratiques

Le **développement rapide des nouvelles technologies numériques**, mais aussi les transformations de l'économie de l'information et de la structuration des médias soulèvent des enjeux cruciaux. **Les évolutions technologiques doivent répondre à nos besoins et servir les intérêts de la société et pas uniquement les intérêts privés.** Les élections, les référendums et les discours politiques sont de plus en plus sujets à des influences étrangères, à de la désinformation construite et organisée. Ce rapt démocratique accentué par les nouvelles technologies ne peut plus durer et l'Europe a les moyens d'y mettre fin.

**Nous voulons** que l'Union européenne, grâce à son caractère continental et sa puissance économique, nous protège des dérives non-démocratiques des États-membres, qu'elle protège également notre vie privée et nos droits politiques et qu'elle garantisse un développement numérique au service de nos besoins.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 📌

## 1- Garantir le droit et l'accès à une information libre et indépendante

La liberté de la presse comme le droit à l'information sont des composantes essentielles du fonctionnement démocratique. Les assassinats de Daphne Caruana Galizia à Malte et de Jan Kuciak en Slovaquie en 2017, mais aussi les nombreuses atteintes à la liberté de la presse en Europe et dans le monde dont les procédures baillons envers des journalistes montrent la nécessité de protéger les droits des journalistes et des médias.

La concentration des médias et le modèle économique faisant que des grands investisseurs s'offrent des médias, en prennent le contrôle et en changent la ligne éditoriale, comme ça a été le cas pour le *Journal du Dimanche* est un risque pour notre droit à une information libre.

L'accord intervenu en décembre 2023 sur le règlement sur la liberté des médias (EFMA) va dans le sens d'une protection au niveau européen.

### Nos mesures :

- **Poursuivre la lutte contre la concentration des médias** en s'assurant de l'application rapide et effective du règlement sur la liberté des médias et des recommandations de la Commission.
- **Compléter la directive contre les procédures baillons**, procédures judiciaires abusives, (aussi appelées poursuites stratégiques contre la mobilisation publique ou SLAPP) avec une nouvelle directive incluant les cas relevant du pénal et ne se limitant pas aux affaires transfrontalières.
- **S'engager pour une économie des médias afin de préserver l'information en tant que bien public** : règles de gouvernance spécifiques pour garantir l'indépendance des lignes éditoriales, conditionnalités des aides publiques à la presse, partage des bonnes pratiques en matière de chartes éthiques des journalistes en Europe...
- **Lutter contre la surveillance des journalistes** : renforcer le European Media Freedom Act afin de garantir que les journalistes puissent évoluer dans un environnement numérique sûr et sécurisé en **interdisant totalement l'usage des logiciels espions par les États pour surveiller les médias**.
- **Renforcer les obligations des médias publics en matière de couverture des enjeux européens et de la politique européenne**, afin de garantir que les citoyennes et les citoyens européens soient pleinement informés sur les enjeux européens.
- **Garantir une couverture médiatique éthique des enjeux écologiques** en Europe en initiant une directive dédiée à la **lutte contre la désinformation environnementale** dans les médias, en renforçant les compétences des régulateurs européen et nationaux en matière de régulation de la qualité de l'information environnementale au sein de l'espace médiatique et en prévenant la propagation de fausses informations environnementales sur les plateformes de services audiovisuels ;
- **Lancer un plan européen d'éducation à la grammaire de l'image, du son, de l'information** contre les fake news et la haine en ligne pour que le numérique devienne un instrument d'émancipation plutôt que de ségrégation.

## 2- Mettre la révolution numérique au service de nos besoins et de l'intérêt général

Les citoyens doivent pouvoir choisir leur avenir numérique à travers l'usage des services en ligne et des outils et en étant protégés des violations de leurs droits et libertés. L'Union européenne ne doit pas suivre le modèle américain de capitalisme de la surveillance ni le modèle chinois de surveillance étatique. L'Union doit développer sa propre approche fondée sur le respect des droits, sur l'éthique et qui soit soutenable. L'environnement et les personnes doivent être au cœur de cette approche.

La constitution de monopoles, parfois plus puissants sur les États, constitue un risque démocratique. Nous voulons substituer au modèle des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) une économie numérique basée sur des acteurs multiples et guidée par les principes de partage et de collaboration.

### Nos mesures :

- **Briser le monopole des GAFAM en Europe** en garantissant l'**interopérabilité des services numériques** en s'appuyant sur les acquis du *Digital Market Act*, à élargir à d'autres activités monopolistiques que celles actuellement couvertes ;
- **Soutenir le développement d'alternatives européennes aux GAFAM, en sortant de la logique de géants oligopolistiques**, avec des investissements européens ciblés vers la souveraineté numérique européenne, le développement de logiciels libres et la contribution des acteurs du numériques à la transition juste (cf. *Partie Economie - Digital Green and Social Deal*) ;
- **Taxer les GAFAM** et confier à la Commission la vérification des impôts payés sur le continent pour qu'ils correspondent à l'activité qui y est réalisée ;
- **Lutter contre le lobbying des Big tech companies au sein des institutions européennes** en renforçant les obligations et contrôle de transparence pour dénoncer les conflits d'intérêt et ingérences étrangères sur le droit de l'Union ;
- **Renforcer les actions antitrust** pour éviter que des entreprises dominent l'ensemble de l'écosystème de la publicité en ligne ;
- **Assurer aux européen-nes un droit de ne pas être traqué-e en ligne**, en encadrant la publicité ciblée privilégiant la publicité contextuelle et en assurant la gratuité du droit à la vie privée en ligne.

Le développement de l'intelligence artificielle vient profondément changer notre contrat social. La façon dont nous régulons l'IA aujourd'hui va impacter la confiance que nous aurons dans ces outils dans les années à venir. Nous devons nous assurer que les systèmes d'intelligence artificielle sont ancrés dans le respect des droits fondamentaux et des principes de nos sociétés démocratiques, qu'ils sont non discriminatoires, centrés sur l'humain et respectent les limites planétaires.

### Nos mesures :

- **Garantir une réactivité législative en matière d'intelligence artificielle (IA)** en créant une instance de suivi des innovations technologiques et une réadaptation rapide du cadre réglementaire en la matière. Cette gouvernance, composée d'experts, parlementaires et de citoyen-nes, devra à la fois s'**assurer de la non-obsolescence des textes européens**, mais aussi déclencher des **alertes en cas de déploiements technologiques non conforme avec les objectifs environnementaux et la défense des droits humains** ;

- **Lutter contre l'automatisation de toutes les discriminations** en encadrant l'impact sur les droits fondamentaux des systèmes algorithmiques et en faisant de la non-discrimination un principe obligatoire de tout traitement algorithmique ;
- **Lutter contre les algorithmes de contrôle social** en interdisant particulièrement le profilage/scoring des bénéficiaires d'aides et services publics
- Lutter contre le **management automatisé par les algorithmes** à travers la création d'une régulation européenne dédiée à l'IA sur le lieu de travail protectrice des droits des travailleurs (*cf. VI. Agir pour la justice sociale*) ;
- **Interdire la reconnaissance biométrique afin de prévenir toute surveillance de masse** (utilisation à des fins de maintien de l'ordre et militaire par un État membre, utilisation non encadrée en différé, usage au contrôle aux frontières au demeurant inefficace

## C. Développer de nouveaux droits civiques, socioéconomiques et sociétaux

Chaque être humain naît et demeure libre et égal en droit et en dignité... en théorie. Ce monde est encore à construire ! Nous voulons un monde où chaque être humain a le droit de vivre à l'abri de la violence et de décider pour son corps et pour sa vie. Les femmes et les minorités subissent de multiples violences qui cumulent leurs effets (changement climatique, risques sanitaires, sociaux et économiques, migratoires). Aujourd'hui, notre société est encore empreinte d'une domination sexiste, validiste, âgiste, raciste, xénophobe, antisémite, islamophobe et anti-LGBTQIA+.

Pour construire ce monde, c'est la violence et la domination que nous devons battre en brèche, à tous les niveaux et sur tous les terrains, politiques, militants, dans nos vies quotidiennes.

**Nous voulons** une société qui respecte le vivant et les vivants, dans leur diversité, dans leur singularité. Une société où l'on construit avec les personnes concernées. Nous voulons une Union européenne protectrice de ses citoyen.nes, luttant contre les inégalités et les discriminations.

Nous pouvons lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences au niveau européen pour permettre, là encore, de protéger les droits fondamentaux des habitants et des habitantes du continent. Nous pouvons aussi reconnaître de nouveaux droits afin d'atteindre, enfin, l'égalité entre les personnes.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🗳️

### 1- Protéger les droits des femmes et des minorités de genre

Une femme sur trois en Europe a déjà été victime de violence physique ou sexuelle et la moitié d'entre elles a été victime de harcèlement sexuel. Les droits des femmes sont aujourd'hui mis en péril en Europe par la réémergence des réactionnaires, notamment portés par les droites dures et extrêmes, qui remettent en question jusqu'aux acquis sociaux les plus importants.

Nos droits fondamentaux doivent être protégés au niveau européen pour prévenir tout recul au niveau national et l'Union européenne doit continuer de faire progresser le droit des femmes sur le continent.. L'Europe constitue également un laboratoire d'actions pour promouvoir la cause des femmes et chaque État pourrait s'inspirer des actions mises en œuvre par ses voisins pour enfin atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes.

Nos mesures :

- **Constitutionnaliser le droit à l'avortement et à la contraception** en l'inscrivant dans la Charte européenne des droits fondamentaux. L'avortement est un droit fondamental pour chacune d'entre nous, quelle que soit sa situation ou sa nationalité. Ce droit doit être garanti au niveau européen pour qu'ils ne puissent être remis en cause dans aucun pays, ni pour aucune partie des femmes
- **Mettre en place une étude sur les parcours des femmes en Europe pour accéder à l'IVG** et rendre visible les freins à l'accès à ce droit fondamental.
- **Choisir le meilleur de l'Europe pour les femmes**, c'est appliquer la clause de l'européenne la plus favorisée : prendre les lois les plus avancées de chaque pays européen et les appliquer dans toute l'Union. Par exemple, comme en Espagne, mettre en place un arrêt menstruel européen en cas de règles incapacitantes
- **Maintenir la pression sur les États membres pour qu'ils ratifient la Convention d'Istanbul** maintenant que l'Union l'a ratifiée et veiller à son application.
- **Prévenir et combattre toutes les formes de violences sexistes basées sur le genre et notamment à travers la directive sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.**
  - ◆ Harmoniser les définitions liées aux violences sexistes basées sur le genre en incluant celle du viol, les violences gynécologiques et obstétricales ; bien que le Conseil, dont la France, s'arqueboute pour sortir la définition du viol de cette directive.
- **Intégrer des financements de la formation professionnelle pour l'accueil de la parole** des personnes ayant fait l'objet de violences sexistes et sexuelles, de discrimination (que ce soit des femmes, des personnes LGBTQIA+ ou autre), notamment dans la Police et la Justice.
- **Prendre en considération la situation spécifique des femmes et des filles handicapées.**
- **Criminaliser la stérilisation forcée des personnes handicapées dans le cadre de la législation de l'UE.**
- **Mettre en place d'un mécanisme de parité contraignant entre les hommes et les femmes dans le processus décisionnel de l'UE**, y compris pour les postes les plus élevés. La Commission européenne et le Conseil ont besoin de portefeuilles spécifiques pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.
- **Exiger un accès universel et égal aux services de garde d'enfants.**

Le fait d'être une femme cause également des discriminations en termes sociaux ou salariaux: certaines maladies touchent plus les femmes que les hommes posant des questions sur le diagnostic et la prise en charge, les femmes continuent à être moins bien payées que les hommes. L'égalité est aussi une question de justice sociale (*retrouvez nos mesures dans VI. Agir pour la justice*).

## **2- Lutter contre la discrimination des personnes LGBTQIA+ et garantir leurs droits**

Les luttes pour les droits des personnes LGBTQIA+ s'inscrivent dans le combat global pour une société humaniste, anti-raciste, ouverte et respectueuse. L'année 2022 a été la plus violente de ces 10 dernières années pour les personnes LGBT en Europe, selon l'étude de ILGA Europe : les discours LGBTphobes augmentent, le nombre d'actes de violence et leur sévérité augmente et le nombre de suicide, notamment de personnes transgenres augmente également. Quatre personnes

sont mortes dans des attaques terroristes contre des bars LGBT en 2022. L'Union européenne à travers sa politique anti discrimination doit développer les outils de lutte contre les violences LGBTphobes.

Par ailleurs, les droits civils sont décidés au niveau des Etats et tous les États n'accordent pas les mêmes droits aux personnes LGBTQIA+, ce qui crée des distorsions et une insécurité juridique. L'Union européenne peut et doit porter une harmonisation protectrice.

Nos mesures :

- **Mettre en œuvre un plan de lutte contre les violences envers les personnes LGBTQIA+** incluant de la formation professionnelle, du partage d'expérience et de pratiques entre les États membres et en lien avec les associations et les personnes concernées.
- **Porter une stratégie pour l'égalité des personnes LGBTQIA+** pour permettre que les personnes trans, intersexes, non binaires soit aussi protégées par le cadre juridique européen et pour combler les lacunes du droit existant contre les discrimination et les crimes de haine.
- **Instaurer une reconnaissance mutuelle de tous les mariages** dans l'Union pour garantir les droits des couples quel que soit leur pays de résidence.
- **Assurer la liberté de circulation sans perte de droit** pour les personnes LGBTQIA+ (ex : parentalité).
- **Mettre (enfin) en place le certificat de parentalité** proposé par le Parlement européen qui est le seul document permettant de protéger les enfants, dans l'espace de l'UE.

### 3 - Reconnaître et agir contre les discriminations raciales, ethniques ou religieuses

Le racisme a gagné une forme de légitimité car il a construit de nouveaux modes d'influence, il s'appuie sur des relais d'opinion puissants et a emprunté à la démocratie le langage dont il renie les pratiques par ailleurs. C'est un danger imminent pour nos modèles démocratiques face auquel il est urgent de savoir comprendre pour mieux expliquer, observer pour mieux déconstruire, débattre pour mieux proposer. Le racisme est un obstacle à l'Europe juste, solidaire, sociale, sobre et respectueuse des libertés que nous voulons.

Les discours de haine sont monnaie courante et sont de plus en plus légitimés en politique, dans les médias et sur les réseaux sociaux. Cette légitimation contribue à créer un environnement propice aux actes de violence à l'encontre des personnes racisées.

Ces mécanismes produisent de multiples préjudices qui font système et dégradent les conditions de vie des groupes minoritaires, qu'il s'agisse simplement d'aller chez le médecin, à l'école ou de chercher un appartement. Cette dégradation touche aussi l'estime de soi, la confiance en soi et la perception individuelle et commune des possibles. Ces discriminations raciales, de leur expression la plus anodine à la plus assourdissante sont donc un sujet dont nous devons, toutes et tous, nous emparer et le niveau européen doit être un réel espace de protection.

Le racisme anti-asiatique, l'antisémitisme, l'antitsiganisme, l'arabophobie, l'islamophobie, la négrophobie et toutes les discriminations raciales gangrènent notre projet collectif, il est temps de les arrêter.

Nos mesures :

- **Mettre en place un Erasmus de la mémoire** pour financer des rencontres mémorielles mixant des groupes de jeunes de différents États-membres dans l'objectif de faire vivre les mémoires de la Shoah, de l'esclavage et de la traite, etc.
- **Créer un intergroupe sur les discriminations raciales au sein du Parlement européen**, pour influencer l'ensemble des politiques publiques de manière globale ou sectorielle sur la lutte contre les discriminations raciales
- **Mettre en place des campagnes de prévention à travers l'Europe sur le racisme systémique et toutes les discriminations raciales**, adaptées pour l'ensemble de la population dès le plus jeune âge
- **Produire et objectiver les données pour connaître la situation et les difficultés de toutes les personnes racisées** ou selon le type de racisation, pour informer et aiguiller le travail de l'intergroupe les discriminations raciales

Dans un contexte où nous observons depuis plusieurs années et en particulier ces derniers mois, une recrudescence douloureuse de l'antisémitisme et de l'islamophobie partout en Europe, nous proposons de :

- Renforcer des moyens financiers, techniques, humains et juridiques de la coordination européenne pour la lutte contre l'antisémitisme et la protection de la vie juive, dans un contexte de recrudescence de la violence antisémite à travers l'Europe ;
- Préciser mandat du coordinateur chargé de la lutte contre l'islamophobie, l'augmentation de ses moyens, la publicité de son existence ainsi que l'ouverture de possibilités concrètes pour les citoyen·ne·s européen·ne·s de le saisir

## 4- Agir contre la discrimination et condamner la pauvrophobie

Les discriminations touchent également d'autres personnes. Les personnes handicapées doivent pouvoir participer pleinement à la vie politique, sociale et économique, notamment à travers l'emploi. De la même manière, les personnes âgées peuvent subir des discriminations, elles font partie des groupes les plus menacés de pauvreté en Europe.

La pauvreté est aussi créatrice de discriminations et d'inégalités. L'étude de la DREES publiée en janvier 2024 montre que les enfants les plus modestes ont un risque 1,5 fois plus élevé de naître prématurément que les plus aisés. En outre, parmi les enfants nés à terme, les plus modestes nécessitent en moyenne plus de soins lors de leur séjour de naissance. Et la tendance se poursuit. Le collectif Stop contrôle a ainsi montré que la Caisse nationale d'Allocation Familiale (CNAF) utilise un algorithme qui discrimine délibérément les plus précarisés dans son "score de risque" qui enclenche ensuite les contrôles. Cette pratique a un nom : la pauvrophobie. L'Europe doit poursuivre le travail pour permettre l'égalité des chances pour tous et toutes et lutter efficacement contre toutes les formes de discrimination.

Nos mesures :

- **Adopter enfin une directive horizontale anti-discrimination** pour couvrir dans une approche globale l'ensemble des discriminations et leurs interactions et rétroactions (dont la lutte contre les discriminations racistes, les discriminations fondées sur le handicap). La directive doit permettre par exemple de :
  - ◆ **Créer un observatoire des discriminations** (handicap par exemple) ou renforcer ceux existants
- **Reconnaître la discrimination socio-économique comme une discrimination** et la condamner comme telle.
- **Évaluer les progrès réalisés par la stratégie européenne relative aux droits des personnes handicapées 2021-2030**, et mettre à jour les actions, les ressources et les échéances pour la seconde moitié de sa mise en œuvre, y compris avec de nouvelles propositions législatives et des initiatives phares.

## D. Accueillir dignement les personnes en migration

Actuellement, 24 millions de personnes ressortissantes de pays tiers vivent en Europe, soit 5% de la population. Le regroupement familial est actuellement la principale voie d'entrée dans l'Union européenne. Depuis plusieurs années, l'Europe se ferme et construit une forteresse à ses frontières, ce qui n'empêche pas les personnes de migrer, mais accroît uniquement les périls auxquelles elles font face.

Le principe de l'hospitalité mais aussi le respect des droits humains et le droit à ne pas risquer sa vie doivent revenir au centre des politiques migratoires européennes. La solidarité entre les États membres et le principe de responsabilité sont également cardinaux pour assurer une politique migratoire juste et digne.

La paquet asile et migration marque très clairement le renforcement de l'Europe-forteresse. Les textes ne s'occupent de gérer que des flux sans un regard ou une attention pour les personnes, leur individualité et leur histoire. Ils ouvrent la voie à de graves violations des droits humains - à grand renfort d'argent public, entérinant par exemple le fichage massif des personnes entrant dans l'Union, et ce, dès l'âge de 6 ans.

**Nous voulons** construire un système d'asile qui respecte pleinement la Convention de Genève, notamment le principe de non-refoulement, qui soit juste et efficace basé sur la solidarité et le partage de responsabilités, que l'Europe se donne les moyens de respecter le droit international et de la mer et garantisse la sécurité des personnes. L'Europe doit également se doter d'une politique migratoire quant à l'immigration légale (migration de travail, étudiant-e-s, regroupement familial) au-delà des travailleurs qualifiés (cf. Blue card), actuellement laissée à la main des États membres avec des approches très différentes.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🇪🇺

Pour entrer en Europe, les ressortissants d'États tiers doivent souvent voyager pendant plusieurs mois au péril de leur vie. Ce voyage se conclut souvent, et de manière plus systématique avec l'entrée en vigueur du Pacte, à des contrôles et détention systématiques aux frontières européennes. Le nouveau paquet Migration ne revient pas sur le système de Dublin, le critère de "première entrée" restant le critère par défaut pour la responsabilité de l'examen de la demande d'asile. Le mécanisme de solidarité entre les États, qui devait permettre de responsabiliser chacun,

n'est en fait qu'un leurre où les États qui le souhaitent pourront s'acquitter de contribution à la surveillance aux frontières ou à des projets dans des pays tiers et ainsi ne pas répondre à l'opportunité de relocaliser les personnes arrivées.

L'Europe confie depuis des années la gestion de ses frontières à ses voisins. Elle a signé un accord avec la Turquie en 2016 promettant 6 milliards d'Euros pour qu'elle empêche les personnes d'arriver en Grèce et accueille les personnes expulsées. Nous nous sommes ainsi livrés à la merci du gouvernement turc qui peut instrumentaliser les personnes migrantes comme levier de pression. Autre accord celui avec la Libye où les personnes subissent tortures et traitements inhumains dans les camps, sur les marchés d'esclaves à ciel ouvert et où les garde-côtes agissent en dehors du droit international.

L'Union doit sortir de cette logique mortifère. Nous avons les outils pour accueillir dignement les personnes en migration dans le respect du droit international.

Nos mesures :

- **Continuer à dénoncer le paquet Asile et migration** tels que l'érection de murs ou l'installation de surveillance biométrique **et mobiliser pour que les principes fondateurs de l'Union soient respectés** et notamment les droits fondamentaux et le respect du droit international.
- **Garantir la solidarité d'accueil entre les États membres** en renégociant le paquet asile et migration.
- **Garantir au niveau européen les droits des personnes étrangères**, afin que personne ne soit exclu de la lutte contre la pauvreté, l'accès aux soins et de ses droits fondamentaux
- **Dénoncer les accords signés par l'Union européenne qui visent à externaliser la gestion des frontières européennes** et empêche les personnes de recourir au droit d'asile dans l'UE ainsi qu'aux accords qui conditionnent l'aide au développement à la mise en place de mesures contre les migrations.
- **Confier la responsabilité financière et légale de garantir le sauvetage en mer à l'Union européenne** car c'est une responsabilité publique, les actions des associations seules ne peuvent répondre à cet enjeu humain.
- **Obliger l'identification des défunts anonymes.**
- **Accueillir dignement les personnes en migration**
- **Mettre en place un plan de régularisation des travailleurs** notamment ceux des exploitations agricoles du sud de l'Europe.

Les conséquences du changement climatique, la destruction de la biodiversité vont affecter les lieux de vie humains sur terre. L'organisation internationale des migrations (OIM) estime à 200 millions le nombre de personnes qui devront quitter leur foyer à cause de risques ou de dégâts environnementaux. Si les personnes déplacées le sont le plus souvent dans le même pays ou dans les pays voisins, la montée du niveau des mers, dans le Pacifique notamment, peut créer des déplacements permanents. Un cadre international est en cours de construction, l'Union européenne doit y prendre toute sa part.

Nos mesures :

- **Ajouter le climat et l'environnement dans les critères conduisant à l'octroi du statut de réfugié** permettant d'accueillir des personnes sur des grands déplacements ou de pays voisins
- **Faire de l'Union européenne un moteur dans la définition mondiale d'un cadre juridique protecteur pour les réfugiés climatiques** dans le cadre de l'Agenda de la protection pour les déplacements liés aux désastres.

## VIII. Faire de l'Europe une démocratie efficace et actrice de la paix dans le monde

### A- Parvenir à une démocratie fédérale capable d'accueillir de nouveaux membres

Aucun pays n'est capable de répondre seul aux grands défis actuels, de la transition écologique à la lutte contre les inégalités croissantes ou à la protection de la démocratie.

Pour faire face à ces enjeux, nous avons besoin d'une Union européenne forte, démocratique, et capable de mener des politiques structurantes. Pour cela, **l'Union européenne doit être capable de décider sur les aspects structurants** notamment sur la politique extérieure et de sécurité commune, la politique économique, la politique écologique, la protection des habitants et des habitantes. Une Europe forte est aussi une Europe qui laisse de l'autonomie aux États et aux Régions membres sur leurs compétences. L'Union Européenne doit se doter d'institutions réellement démocratiques, en respectant l'autonomie et la diversité des membres pour créer une République fédérale européenne.

La réforme du fonctionnement de l'UE est rendue d'autant plus nécessaire qu'elle doit être prête à accueillir de nouveaux Etats-membres notamment avec l'abandon du droit de veto au Conseil pour éviter les blocages institutionnels ou encore la règle d'un Commissaire par Etat-Membre. peuplé après l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne et avant la Pologne. Avec 41 millions d'habitants en 2021, l'Ukraine serait le 5<sup>ème</sup> pays le plus peuplé après l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne et avant la Pologne. Il faut donc **adapter nos règles** de fonctionnement.

L'Union européenne doit également continuer de garantir les droits acquis des citoyens, comme la liberté de circulation au sein de l'espace Schengen, dont la Roumanie et la Bulgarie doivent enfin faire partie.

**Nous voulons** une Europe unie qui s'appuie sur un fonctionnement démocratique à l'échelle continentale pour poursuivre son projet de paix et répondre aux attentes des citoyen-ne-s. Nous voulons une Europe qui accueille des pays qui ont souffert ou souffrent encore de la guerre en proposant un processus d'adhésion respectueux et réaliste.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🇪🇺

#### 1- Passer une étape : faire de l'Europe une démocratie fédérale

Dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, les citoyens et les citoyennes européen-ne-s ont fait des propositions dont plusieurs demandaient une évolution importante du cadre institutionnel actuel. Les institutions actuelles ne nous permettent pas d'agir de manière efficace au niveau européen - combien de fois avons-nous assisté à des accords arrachés au milieu de la nuit entre les chefs d'État et de gouvernements sans réelle consultation démocratique. Nous soutenons un approfondissement de la démocratie européenne, avec un renforcement du rôle du Parlement européen et un accroissement des compétences de l'Union

Nous avons désormais besoin d'un processus constituant pour consolider les droits et les libertés fondamentales et s'accorder sur les objectifs de l'action de l'Union et sur les compétences nécessaires à l'échelle européenne. La fédération européenne offre l'opportunité de doter l'Union

des compétences d'envergure continentale pour assurer notre sécurité militaire, environnementale, sociale et construire une nouvelle relation entre les citoyen-ne-s et entre les membres.

La démocratie fédérale, comme c'est le cas en Allemagne ou en Espagne est fondée sur la reconnaissance de l'importance des différents niveaux de pouvoirs (États, Régions, communes etc.) et leur autonomie. C'est donc une réponse au besoin de respecter les différences et la diversité au sein de l'Union mais aussi le moyen de disposer d'un réel effet levier sur les enjeux structurants.

Nos mesures :

- **Mettre en place une assemblée constituante** à l'issue des élections européennes pour réviser les traités et aboutir à une proposition de Constitution européenne qui serait soumise à un référendum paneuropéen et à la ratification des États-membres (un Etat ne ratifiant ne bloquant pas l'adoption et la mise en œuvre par les autres). Nous proposons qu'elle contienne les mesures suivantes :
- ◆ **La fin du droit de veto des États membres**, notamment dans les affaires fiscales, de politique étrangère et de sécurité.
  - ◆ **Le droit d'initiative législative au Parlement européen** pour permettre aux représentant-e-s des citoyen-ne-s de proposer des lois, comme c'est le cas dans toutes les démocraties parlementaires.
  - ◆ **Le rôle de colégislateur pour le Parlement européen dans tous les domaines** dont la fiscalité et la politique monétaire, la politique extérieure, de défense et de sécurité commune.
  - ◆ **Le positionnement de la Commission comme véritable gouvernement européen** avec un nombre de commissaires correspondant aux besoins par rapport aux portefeuilles et pas au nombre d'États membres.
  - ◆ **La mise en place de listes transnationales** pour les élections européennes (sur une partie des sièges) **et de la désignation du président de la Commission européenne parmi les têtes de liste** aux élections européennes, pour une plus grande transparence
  - ◆ **Le renforcement des outils de démocratie participative** avec des référendums d'initiative citoyenne européens et un suivi politique pour les initiatives citoyennes européennes réunissant un million de signatures.

Si la réforme des traités demandée par le Parlement n'aboutit pas à cause du Conseil, nous envisageons la mise en place de coopérations renforcées avec les États membres volontaires pour agir sur certains sujets. Elles peuvent permettre une transition écologique et sociale ambitieuse dès maintenant, sans attendre la modification des traités.

## **2- Poursuivre le projet européen des pays candidats : se préparer à accueillir de nouveaux États-membres**

C'était en février 2014, une foule immense, protégée par des barricades de pneus au milieu des lacrymogènes, et la police anti-émeute tirant sur les manifestants. Entre 120 et 140 morts, plus de 1800 blessés de novembre à février. C'était à Kiyv, sur la place Maïdan. Les revendications ? Que

l'Ukraine signe l'accord d'association avec l'Union européenne. Certains sont morts, le drapeau européen à la main. Aujourd'hui l'Ukraine se bat pour nos valeurs et pour la sécurité européenne et nombreux sont ceux qui, dans le voisinage européen, aspirent à devenir des citoyens de l'Union européenne

L'Union européenne continue à représenter un idéal de paix et de démocratie pour nos voisins. Aujourd'hui, 9 pays sont officiellement candidats : plusieurs pays des Balkans occidentaux qui ont connus, dans les années 1990, une guerre fratricide (l'Albanie, la Bosnie Herzégovine, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie), un pays pour lequel les négociations sont gelées (Turquie), trois pays d'Europe de l'Est ou du Caucase (la Moldavie, l'Ukraine et la Georgie). Le Kosovo sont des candidats potentiels. Pour les 5 premiers, les négociations d'adhésions sont en cours depuis plusieurs années. Les lenteurs et réticences risquent de créer un sentiment de lassitude et de menacer la paix dans la région.

L'accueil de nouveaux pays au sein de notre Union est un formidable moyen pour étendre les standards de libertés fondamentales, de démocratie et de droits humains, au bénéfice de ces futur-e-s citoyen-ne-s européen-ne-s. Les conditions pour rejoindre l'Union sont définies par le traité et par les critères de Copenhague qui listent comme prérequis des institutions stables garantes de l'état de droit, de la démocratie, des droits de l'Homme, du respect et de la protection des minorités, une économie de marché viable, la capacité d'assumer les obligations de l'adhésion notamment les objectifs de l'union politique, économique et monétaire et la capacité de l'Union à assimiler de nouveaux membres en maintenant l'élan d'intégration européenne.

Tous les pays européens qui s'efforcent de faire partie de l'UE ou de la rejoindre et qui partagent nos valeurs doivent être accueillis sur la voie de l'adhésion à l'UE et doivent recevoir tout le soutien nécessaire pour remplir les critères.

Notre processus d'adhésion doit s'assurer de préparer chacun à devenir partenaire : basé sur la considération, le respect des pays candidats appuyé sur une approche cohérente et fondée sur les valeurs fondamentales de l'Union. L'Union pourrait également mettre en place un processus d'adhésion graduel avec une acquisition progressive de droits au sein de l'Union au fur et à mesure que l'acquis communautaire est intégré, avec une possibilité de réversibilité. L'Union doit dans tous les cas gratifier chaque progrès dans la mise en œuvre des réformes.

Nos mesures :

- **Déverrouiller le processus d'adhésion du veto des États-membres et passer à la majorité qualifiée pour les votes sur les étapes intermédiaires** comme l'ouverture et la fermeture de chapitres de négociations
- **Améliorer la conditionnalité de l'instrument d'aide de pré-adhésion** pour moduler ou suspendre les fonds en cas de stagnation des réformes ou de recul, notamment dans le champ des droits et libertés fondamentales
- **Assurer la bonne mise en œuvre de la nouvelle méthodologie d'élargissement** prônant une réciprocité dans les réalisations, un suivi politique plus proche, l'appui sur des victoires rapides pour maintenir la dynamique et la centralité des fondamentaux (état de droit, critère économique et réforme de l'administration publique) avant d'ouvrir d'autres sujets
- **Renforcer les incitations pour mettre en œuvre les adaptations** notamment la participation progressive aux instances de décision et l'accès aux fonds européens.

- **Pousser à la résolution de la dispute entre le Kosovo et la Serbie et à la reconnaissance du Kosovo pour lui permettre de devenir candidat** par les 5 Etats européens qui ne le reconnaissent pas. La promesse européenne de pays par l'intégration peut participer à la construction de relation pacifiées et apaisées entre les deux pays
- **Faire pression sur la Commission issue des élections pour avoir un-e commissaire légitime et puissant** sur le sujet de l'élargissement

### Continuer à soutenir l'Ukraine face à l'agression russe

- **Renforcer le soutien diplomatique, financier et militaire à l'Ukraine** pour agir contre les atteintes à la démocratie, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine
- **Saisir les avoirs de la banque centrale russe gelés au sein de l'Union européenne** pour soutenir l'effort de guerre et la reconstruction écologique de l'Ukraine
- **Poursuivre et renforcer les sanctions contre la Russie**, notamment sur les importations de produits agricoles et lutter contre le contournement des sanctions existantes
- **Apporter une aide européenne pour permettre une reconstruction écologique et une convergence vers les standard européens (sociaux, environnementaux)**

Nous ne devons jamais oublier ce que ces pays candidats peuvent nous apporter en termes de renaissance de la démocratie et des valeurs de l'Europe, mais aussi de capacité de résilience agricole ou militaire.

## B. L'Union européenne, actrice de la paix dans le monde

Le dérèglement climatique, la pollution généralisée, l'effondrement de la biodiversité menacent tous les aspects de nos civilisations : la paix, les droits humains, notre santé, nos économies. Malgré l'illusion de la dématérialisation, nos sociétés reposent sur la matérialité de chacune de nos ressources : l'eau qui nous hydrate et nous irrigue, la terre qui nous nourrit et nous fournit nos matériaux de chauffage et de construction, les minerais qui alimentent nos industries, les ressources du sous-sols qui constituent nos énergies fossiles. Ces ressources sont précieuses mais toutes sont en dégradation et en raréfaction (subie ou choisie) ; leur territorialité et l'enjeu de leur contrôle recompose les équilibres mondiaux et les alliances.

Face à cette réalité, certains États ou organisations politico-militaires, mettent en péril toute transition écologique, à la fois dans les récits et de façon très matérielle, faisant de la rétention sur les ressources de leur territoire. Ce sont les mêmes qui, soulignant les incohérences du système international multilatéral, confinent à un repli nationaliste ou à la guerre (conventionnelle et non-conventionnelle).

La transition écologique est une question de sécurité. En contrôlant mieux son système énergétique, ses technologies essentielles et ses chaînes d'approvisionnement vitales, l'UE peut avoir un impact plus important sur la politique étrangère et sur une transition juste à l'échelle mondiale. C'est l'occasion pour l'UE de devenir un acteur plus efficace aux côtés de ses partenaires et des institutions multilatérales, en faisant progresser la paix et la sécurité ainsi que les valeurs universelles, les objectifs de développement durable, les droits de l'homme et la démocratie dans le monde entier.

Aucun pays, aucun continent, ne peut s'en sortir seul dans les bouleversements géoclimatiques : que ce soit dans la ceinture de vulnérabilités (les zones du monde qui cumulent les réserves minérales, les écosystèmes à régénérer et les conséquences du dérèglement climatique les plus fortes) ou dans les pays riches du Nord dont la transition énergétique est dépendante de minerais extraits ailleurs, dans les "moyens pouvoirs" qui disposent de ressources mais font face à des enjeux démocratiques importants. Nous dépendons tous d'un système-Terre dévasté. Dans ce nouveau contexte, la sécurité écologique est le fondement de toute autonomie stratégique à venir.

Nous voulons donc que l'Europe, consciente de sa vulnérabilité écologique et économique, construise une nouvelle relation avec ses partenaires fondée sur la reconnaissance, le respect et la coopération pour comprendre ensemble ce que signifie pour nos sociétés une période d'instabilité climatique et biologique profonde.

Dans cette déstabilisation, l'Union a besoin d'une approche globale incluant les relations extérieures, la politique de sécurité et de défense commune et lui permettant de devenir une actrice mondiale en faveur de la paix et de la sûreté des habitant-e-s de la planète. Elle doit pouvoir ainsi promouvoir et défendre l'idée d'une planète juste et sûre.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 🇪🇺

## **1- Construire une diplomatie et une défense européenne commune**

Pour réduire l'instabilité, combattre les violations des droits humains, prévenir les conflits y compris lutter contre les cyberattaques qui interfèrent avec les processus démocratiques de pays souverains, il est temps d'avoir une politique étrangère européenne moderne, crédible et efficace. Face aux grandes puissances comme les Etats-Unis, la Chine ou l'Inde, seule une Europe unie peut peser sur le plan international.

Nous assistons à la montée en puissance des pays autocratiques (Russie-Iran-Chine) et à l'isolationnisme croissant des États-Unis alors que l'extension de la guerre de la Russie contre l'Ukraine sur le reste du territoire menace l'Europe. Après l'intervention en Géorgie (2009), en Syrie (depuis 2013), en Crimée et à l'est de l'Ukraine (2014), la Russie continue de représenter une menace forte du fait de sa tutelle sur la Biélorussie, de son interventionnisme en Moldavie, au Kosovo. L'offensive du 24 février 2022 en Ukraine affirme le paroxysme de l'impérialisme russe. Les risques les plus lourds pèsent à présent sur l'est de l'Union européenne, notamment sur les pays Baltes et la Pologne.

L'Europe doit être capable d'assurer la défense de l'Ukraine, l'intégrité de son propre territoire et son indépendance énergétique. C'est un enjeu de crédibilité face au reste des partenaires internationaux. Pour parer au retrait progressif des États-Unis dans leur rôle de garant du système international, et alors qu'ils se focalisent sur les crises indo-pacifiques et la Chine, l'Union européenne doit pouvoir assurer une vision stratégique et anticiper les bouleversements à venir. Elle nécessite une meilleure cohérence des capacités budgétaires et d'investissement de l'UE pour assumer les dépenses militaires. Il s'agit également de renforcer la coopération entre ses États membres, notamment en matière scientifique et technologique, de production et de gestion de l'armement, et de renseignement. La coopération technologique doit aussi pouvoir s'appuyer sur

l'expérience ukrainienne qui est devenue un véritable laboratoire d'innovation reposant massivement sur l'intelligence collective de sa population.

L'Union européenne doit également être en mesure de préserver ses valeurs et son modèle face aux tentatives de déstabilisation par la désinformation et les menaces cyber en renforçant l'indépendance et sécurisation de ses propres plateformes d'information, ainsi que la protection des lanceurs d'alertes (voir partie VI. Protéger l'Europe comme terre des droits et libertés). L'Estonie est un des pivots de cette stratégie.

Pour atteindre ces objectifs, l'Union européenne doit se munir des institutions et des outils adéquats et efficaces au vu des enjeux actuels.

Nos mesures :

### Des institutions à la hauteur des enjeux

- **Mettre fin à l'unanimité au Conseil sur la politique étrangère et de sécurité commune** pour permettre à l'Union de réagir rapidement et efficacement
- **Assurer une supervision du Parlement sur la politique extérieure, de défense et de sécurité commune** que ce soit sur la définition de la ligne diplomatique de l'Union, les interventions extérieures de l'Union ou les fonds européens déployés
- **Assurer la présence du Vice-président de la Commission en charge des relations extérieures dans les négociations bilatérales conduite par les États membres** afin d'assurer la cohérence des axes de travail avec ceux de l'Union.
- **Mettre en place un cadre global de politique extérieure, de défense et de sécurité commune avec une approche stratégique pluridimensionnelle efficace** incluant à la fois les actions militaires et civiles, les actions préventives et réactives, le court et le long-terme, les approches conventionnelles et hybrides et les instruments centrés sur les États et ceux centrés sur la société
- **Continuer à mettre l'accent sur la nécessité d'une politique extérieure et de sécurité fondée sur les valeurs, le respect des droits humains notamment des femmes**

### Construire l'Europe de la Défense

- **Créer un poste de commissaire à la défense au sein de la prochaine Commission**
- **Établir un marché européen de la défense** fiable et capable d'assurer une coordination logistique et industrielle
- Produire des armes en Europe, pour ne pas s'exposer à de nouvelles dépendances toxiques
- **Soutenir la mise en place d'achat en commun des principaux systèmes d'armement**
- **Inclure les capacités militaires multinationales existantes** (European Air Transport Command, Eurocorps) **dans les structures européennes**
- **Réglementer la dimension extérieure du commerce des armes** par le biais d'un règlement européen spécifique
- **Renforcer les capacités de recherche et de développement afin d'accompagner la sobriété et la décarbonation des forces de sécurité et de défense**
- **Renforcer la coopération des polices, justices pénales et financières européennes dans la lutte contre le terrorisme**

## Améliorer l'efficacité en matière de renseignement, de cybersécurité et de lutte contre la désinformation

- **Renforcer l'autonomie et l'intégration des systèmes de renseignement de l'Union** en lien aussi avec les capacités de renseignement du Royaume-Uni, de la Norvège
- Disposer de moyens de protection communs et d'enquête et de **poursuite des attaques cyber coordonnées**

## Assurer notre sécurité

- **Mettre en place une force européenne commune de déploiement de 5000 personnes** qui pourra également être capable d'apporter son soutien en matière de protection civile ou pour sécuriser des atteintes à l'environnement (pêche illégale, braconnage, etc.)
- **Renforcer la coopération des polices, justices pénales et financières européennes dans la lutte contre le terrorisme**
- **Construire une politique humaine et éthique du contrôle de nos frontières et de la politique migratoire (Frontex, violation des droits de l'homme, sécurité)**

## 2- Promouvoir la paix grâce au cadre global de politique extérieure, de défense et de sécurité commune

L'Union européenne a été capable de prendre des sanctions communes contre l'agression russe en Ukraine, assure des opérations civiles ou militaires dans différents pays, notamment en Afrique. L'Union européenne est également la principale donatrice pour l'aide humanitaire mondiale (36% des financements), ce qui constitue un des piliers essentiels de notre action extérieure. Elle a mis en place une stratégie de relation avec des pays tiers, appelée Global Gateway (passerelle mondiale), qui vise à apporter des financements privés et publics sur des projets d'infrastructures de transport, d'énergie et numérique et des projets de santé, d'éducation et de système de recherches en lien avec ses engagements internationaux (objectifs de développement durable de l'ONU et accord de Paris).

L'UE est dotée d'une politique de sécurité et de défense commune (PSDC), d'outils budgétaires comme le Fonds européen de défense et d'un document cadre, toutefois ces outils restent restreints et en inadéquation avec les enjeux géopolitiques contemporains et l'évolution des menaces. L'Union dispose déjà de réglementation sur l'approvisionnement et la vente d'armes, notamment sur les exportations établissant des critères communs mais laissant à la main des Etats l'application des critères. L'Union représente, sur la période 2000 - 2020, un quart des exportations mondiales d'armes (la France étant le 3ème pays exportateur du monde).

L'Union européenne a besoin d'un **cadre global pour mener une politique extérieure et une politique de défense et de sécurité commune** et ainsi **agir sur les enjeux de sûreté d'une manière systémique** en ayant une cohérence et une articulation des différents instruments (civil et militaire). La Commission a estimé, en 2016, qu'une coopération sur la recherche et développement et les approvisionnements entre les États membres permettrait d'économiser entre 25 et 100 millions d'euros (sur les 200 millions de dépenses collectives annuelles). Ces économies pourraient être redéployées pour renforcer l'efficacité de notre politique. La promotion de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale ne peuvent être atteints par les États membres individuellement.

Nos mesures :

- **Mettre fin aux exportations d'armes vers des pays en guerre ou susceptibles d'utiliser les civils comme cibles**
  - ◆ **Rendre contraignant les 8 critères sur l'exportation d'armes** (par exemple, les possibles effets d'une exportation donnée sur le respect des droits de l'homme et sur la préservation de la paix et de la stabilité) **à l'extérieur et à l'intérieur** de l'Union pour éviter les transferts non-vérifiés de composants de systèmes d'armement. Nous devons mettre fin aux ventes d'armes en direction de dictatures telles que l'Arabie Saoudite et l'Egypte.
  - ◆ **Impliquer la cour de Justice de l'Union européenne en cas de violation des règles européennes en matière d'exportation d'armes**
  - ◆ Exiger la transparence sur les exportations d'armes par les pays de l'Union
- **Poursuivre les efforts de désarmement**
  - ◆ Développer la prévention des conflits et promouvoir une éducation à la paix
  - ◆ Aller au-delà du traité de non-prolifération des armes nucléaires, **pousser la signature par l'Union européenne du traité sur l'interdiction des armes nucléaires** (TIAN) qui est en vigueur depuis 2021
- **Protéger les populations et l'environnement des conséquences des guerres**
  - ◆ **Mettre en place un accompagnement des États membres et des pays tiers pour la dépollution pyrotechnique des zones de conflits**, les munitions (conventionnelles ou chimiques) non explosées représentent un danger humain et environnemental important.
- Anticiper les nouveaux conflits et désastres climatiques : **généraliser l'intégration d'objectifs climatiques et de préservation de la biodiversité** dans tous les instruments de sécurité et de défense.

**Utiliser l'intégralité de ses leviers dans le respect du droit international pour garantir la paix en Israël - Palestine**

- **Protéger les civils** : faire pression pour la libération des otages encore vivants et le retour des déplacés
- **Défendre l'appel au cessez-le-feu à Gaza inconditionnel et permanent**
- **User tous les leviers diplomatiques possibles pour retrouver le chemin de la paix** (sanction économiques, diplomatiques et politiques dont l'arrêt d'exportation d'armes ou la suspension de l'accord d'association) jusqu'à l'arrêt des bombardements et du blocus
- **Agir pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine** au niveau européen et la solution à deux Etats

**C . Renforcer notre solidarité avec les populations des Suds**

La notion de Sud global (les pays les moins avancés, les pays en développement et les pays émergents) permet de rassembler les parties du monde qui ont connu "le plus de bouleversement politiques, sociaux et économiques, et qui ont le poids des plus grands défis auxquels le monde fait

face dans le cadre de la mondialisation" (pauvreté, déplacement de population, dégradation de l'environnement, violation des droits humains, guerre, faim, maladie). Cette approche n'empêche pas de rappeler la diversité des pays, de leur trajectoire et des relations entretenues avec l'Union européenne.

Le Sud global jouera un rôle de plus en plus important dans la construction d'alliances, ce qui est déjà évident dans nos relations avec la Russie et la Chine. Ces pays sont des partenaires importants pour la transition numérique et écologique et peuvent être des alliés stratégiques et de même sensibilité dans les forums multilatéraux. Si nous voulons avoir un impact dans le monde, nous devons nous engager davantage avec ces pays, à hauteur d'yeux, sans faire deux poids deux mesures, et être prêts à apprendre d'eux.

L'élargissement des membres des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) en 2023 à 5 nouveaux Etats (l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iran, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis), les critiques portées par plusieurs dirigeants face à l'imposition d'objectifs climatiques fondés sur une approche libérale portent de nouveaux enjeux dans nos relations avec ces pays. Ils ne doivent pas nous faire oublier la situation des habitants et des habitantes de nombre de ces pays, qualifiés de "moins avancés".

**Nous voulons** une **Europe qui promeut la justice, accroît la solidarité** et soutient le développement juste et soutenable pour les habitant-e-s de la planète. Nous avons un rôle à jouer pour assumer nos responsabilités héritées de notre passé et participer à la construction d'un monde respectant le plafond environnemental et le plancher social. La redistribution des richesses est ainsi clé au niveau mondial et l'Europe peut participer aux dynamiques en cours au niveau mondial.

Les **combats à mener** lors de la prochaine mandature 📌

## **1- Développer une diplomatie écologiste et renforcer le multilatéralisme**

L'Union est une actrice économique majeure, ce qui lui permet de disposer d'une grande influence dans les négociations internationales et de faire pression sur les autres acteurs mondiaux. L'Union a été l'un des leaders mondiaux de la transition écologique, il est important qu'elle puisse continuer à jouer ce rôle, sans négliger ses responsabilités passées.

Nous pouvons développer une diplomatie écologiste pour construire ensemble, avec les pays partenaires, des réponses et des initiatives pour assurer nos résiliences, la protection de nos populations et de nos milieux.

### Nos mesures :

- **Participer activement aux travaux européens pour renouveler les propositions de réforme et de renforcement de l'Organisation des Nations-Unies**, dont le fonctionnement des conférences des parties (COP Climat, COP Biodiversité) impliquant également le renforcement du service européen pour l'action extérieure capable d'assurer le lien avec les différentes organisations internationales

- **Pousser l'Union à soutenir la création d'une cour internationale de justice consacrée à la destruction de l'environnement et la perte de biodiversité** pour aller plus loin après la reconnaissance du crime d'écocide
- **Questionner la fidélité de l'Union au fonctionnement de l'organisation mondiale du commerce quand tous les autres acteurs n'en respectent plus les règles** et être force de proposition pour construire de nouvelles règles mondiales soumises aux impératifs environnementaux du 21ème siècle. Nous avons besoin de règles d'un commerce international équitable, garantes des droits sociaux et respectueuses des équilibres planétaires, avec des sanctions en cas de non-respect de règles environnementales, de droits humains et des normes internationales du BIT.
- **Créer des espaces de discussion sur la protection et le partage des ressources** à travers les délégations du Parlement européen, pour apprendre et partager ensemble les solutions ou les réponses pour réduire notre impact ou nous adapter.
  - ◆ Créer une stratégie européenne des ressources en minerais de la transition écologique suivant la communication Climat - Défense
- **Porter diplomatiquement le traité de non-prolifération des fossiles** et le faire ratifier par l'Union européenne

## **2- Développer la redistribution mondiale des richesses et soutenir le développement social et écologique des pays les moins avancés**

En 2022, environ 735 millions de personnes - soit 9,2 % de la population mondiale - se sont trouvées dans un état de faim chronique, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à 2019. Un rapport de l'ONU de juillet 2023 estime que 670 millions de personnes vivent dans une extrême-pauvreté. Le rapport souligne que les pays les plus pauvres dépensent des millions pour payer leurs dettes ce qui les empêche d'investir dans un développement soutenable.

L'Europe est le premier pourvoyeur d'aide humanitaire au monde. Elle peut également être une actrice du développement social et écologique pour que tous les humains puissent vivre à l'abri de la pauvreté. L'Union doit participer à la justice mondiale, à la fois comme une obligation éthique et une nécessité géopolitique. Pour cela elle doit mettre en œuvre la **Cohérence des politiques pour le développement durable** et s'assurer qu'aucune de ses politiques n'affecte négativement les pays tiers sur les objectifs de développement durable.

Par ailleurs, les conséquences du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité ont des impacts d'autant plus forts qu'ils touchent une population pauvre et vulnérable, venant renforcer les risques auxquels elle est exposée (par exemple, accroissement des risques sanitaires : chikungunya, dengue, paludisme).

### Nos mesures :

- **Utiliser un tiers des ressources de l'ISF climatique (70 milliards d'euros par an) pour augmenter les financements européens en faveur du développement écologique et social**
  - ◆ En s'assurant que 50% de l'aide publique au développement soit orientées vers les pays les moins avancés et les secteurs sociaux de base

- ◆ En permettant que les organisations de la société civile (OSC) assurent la redistribution de 15% de l'enveloppe consacrée au développement pour s'appuyer sur leur expertise et lien avec les associations locales, en leur permettant de choisir les projets et initiatives prioritaires.
  - ◆ Ces fonds doivent permettre de **renforcer la participation de l'Union européenne au fonds pertes et dommage et au fonds d'adaptation** ainsi qu'**augmenter son budget d'aide publique au développement**
- 
- **Renforcer le contrôle des investissements de l'UE dans les pays du Sud**, notamment en termes de diligence raisonnable, dans les instruments, sur les instruments Global Gateway (passerelle mondiale) et Global Europe (Europe globale)
  - **Insister dans toutes les politiques européennes** et notamment les politiques d'investissements (Global Gateway et Global Europe) **sur le besoin de répondre aux besoins de développement social et écologique** des pays en priorité sur les intérêts européens
  - **Maintenir notre vigilance et assurer la transparence totale dans la gestion des fonds d'aide au développement.**
  - **Inclure la promotion et la protection des droits humains** dans tous les projets soutenus par l'Union européenne
  - **Veiller à ce que la politique de développement tienne compte des spécificités de genre** et aborde les questions de l'égalité des sexes, de l'identité sexuelle et de la violence fondée sur le sexe
  - **Agir en faveur d'une politique extérieure européenne féministe grâce à la création d'un fond européen de soutien aux organisations féministes locales** et en garantissant que 20% des financements extérieurs de l'Union européenne ait pour objectif principal l'égalité de genre
  - **Soutenir un partenariat humaniste entre l'UE et l'Afrique**, ancré dans les luttes anticoloniales et prêt à soutenir les populations locales et la société civile dans leur appel à une meilleure gouvernance, à la paix et au respect des ressources naturelles et de l'environnement.
  - **Permettre un réexamen approfondi, global et inclusif de l'héritage colonial** de l'Europe et garantir la réparation et la responsabilisation pour les crimes du passé
  - **Mettre en place un tribunal spécial pour les crimes contre l'environnement commis sur le territoire européen (ainsi que le chlordécone) ou à l'extérieur de ses frontières** lorsqu'ils ont bénéficié aux Européen-ne-s.

## Table des matières

<b>I. Changer les règles du jeu : réorienter socialement et écologiquement la construction européenne.....</b>	<b>4</b>
A- Adopter un Traité environnemental européen.....	4
B- Rendre contraignant le Socle des droits sociaux et le principe « ne laisser personne de côté ».....	6
<b>C- Un droit de veto social pour lutter structurellement contre les inégalités et faire valoir un principe de précaution sociale.....</b>	<b>6</b>
<b>II. Construire une économie de la transition écologique et sociale.....</b>	<b>8</b>
<b>A- Réformer l'Europe pour permettre l'investissement dans la transition écologique et les droits sociaux.....</b>	<b>9</b>
B- Reprendre en main l'économie européenne pour construire une économie écologique, fondée sur l'éthique du care.....	12
C- Changer les règles du jeu de la finance et assurer la justice fiscale.....	15
D- Pour une industrie verte et vivante.....	17
<b>III. Agir pour le vivant.....</b>	<b>21</b>
A-Restauration nos écosystèmes et protéger la vie.....	21
B- Vivre en bonne santé : sortir de la civilisation des toxiques.....	29
<b>IV. Accompagner l'agriculture et la pêche dans la transition.....</b>	<b>35</b>
A- Mettre en place un Nouveau pacte agricole.....	35
B-Bien se nourrir : l'alimentation doit être traitée comme un impératif pour tou-te-s.....	38
C- Repenser en profondeur la politique de la pêche.....	39
<b>V. Mener la bataille pour le climat.....</b>	<b>41</b>
A- Un nouveau modèle énergétique plus sobre et 100% renouvelable.....	41
B- Transformer les secteurs pour s'adapter aux nouvelles sources d'énergie et devenir plus efficaces....	46
C- Nous adapter à un monde à (au moins) +1.5°C.....	54
<b>VI. Agir pour la justice sociale : une Europe qui protège.....</b>	<b>59</b>
A- Un État-providence européen pour assurer des conditions de vie dignes.....	59
B. Accompagner les mutations du travail.....	62
C. Garantir le droit de vivre en bonne santé en Europe.....	66
D. Faire de l'Europe un lieu de vie émancipateur.....	70
<b>VII. Protéger l'Europe comme Terre de droits et libertés.....</b>	<b>75</b>
A. Faire de l'Europe le bouclier de nos droits et nos libertés.....	75
B. Arrimer les secteurs du numérique et de l'information à nos exigences démocratiques.....	78
C. Développer de nouveaux droits civiques, socioéconomiques et sociétaux.....	81
D. Accueillir dignement les personnes en migration.....	85
<b>VIII. Faire de l'Europe une démocratie efficace et actrice de la paix dans le monde.....</b>	<b>88</b>
A- Parvenir à une démocratie fédérale capable d'accueillir de nouveaux membres.....	88
B. L'Union européenne, actrice de la paix dans le monde.....	91
C . Renforcer notre solidarité avec les populations des Suds.....	95
<b>Table des matières.....</b>	<b>99</b>